NEUCHATEL — No 181 (12 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 6 AOUT 1968

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Un faux pas de la coopération technique

VOICI quelques mois, alors qu'il représentait le Conseil fédéral au congrès réuni à Téhéran pour célébrer le 20me anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, notre ambassadeur à Moscou, M. Lindt, crut devoir s'en prendre sur le ton le plus vif au régime de l'«apartheid» appliqué en Afrique du Sud.

Certes, nul ne pouvait attendre du représentant de la Suisse en URSS qu'il stigmatisât les tueurs de Budapest et du mur de Berlin, mais on était en droit d'escompter que le silence qu'il s'imposait sur ce sujet par respect pour les intérêts qui lui sont confiés, lui inspirerait la même réserve concernant le comportement du gouvernement de Pretoria. Il n'en a rien été, et l'on s'étonne que ce diplomate suisse se soit permis de pratiquer le système accoutumé à l'ONU, de deux poids, deux mesures.

Encore que M. Spuhler ait cru devoir couvrir devant le Conseil national la sotte incartade de son subordonné, il faut sans aucune réserve féliciter le Conseil fédéral de l'initiative qu'il a prise de détacher provisoirement M. Lindt de sa mission diplomatique, pour le mettre à disposition du C.I.C.R. en vue d'une mission humanitaire au Nigéria. Les voyages formant l'âge mûr, Son Excellence pourra de la sorte établir une fructueuse comparaison entre l'«apartheid» de Pretoria qui offre aux Noirs des hôpitaux, et l'« apartheid » des Haoussas qui fournit aux Ibos de vastes cimetières.

~ ~ ~

Avant d'être nommé ambassadeur à Moscou, M. Lindt assurait à Berne la direction de la Coopération technique. Son successeur ayant représenté notre pays en Algérie, on aurait pu espérer qu'en se fondant sur son expérience vécue des Ben Bella, Boumedienne et autres Bouteflika, il allait, concernant le sous-développement, ses causes et ses effets, imprimer à cette entreprise une direction mieux dégagée de la superstition et de la sensiblerie que l'idéologie d'un certain groupe de pression et de propagande, cherche, avec plus ou moins de succès quant au reste, à accréditer dans l'opinion de nos concitoyens.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette espérance ne semble pas devoir se réaliser de sitôt. Preuve en soit l'étrange article que vient de diffuser le Bulletin publié par le délégué du Conseil fédéral à la Coopération technique, et dont nous avons pris connaissance à travers les extraits qu'en a publiés, le 1er août dernier, la « Tribune de Genève ». Il s'agit, en effet, d'un impertinent parallèle entre l'histoire économique de la Suisse au XIXe siècle, et la situation que rencontrent aujourd'hui nos missions d'assistance au sein du tiers monde.

Eddy BAUER

(Lire la suite en dernière page)

IL FAUT BATTRE LE FER PENDANT QU'IL EST CHAUD

LA PRAVDA: PRAGUE DOIT EXÉCUTER TOUS LES ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA CONFÉRENCE DE BRATISLAVA

Silence significatif de l'organe du P.C. tchèque

MOSCOU (ATS-AFP). — Le parti communiste de l'URSS n'aura pas attendu plus d'un jour après la publication de la « déclaration de Bratislava » pour avertir discrètement les dirigeants de Prague que l'important, maintenant, était d'exécuter les engagements pris.

Il doit s'agir d'une exécution « stricte et menée avec esprit de suite », déclare en éditorial la « Pravda », organe du parti.

« Le P.C.U.S. et les autres partis-frères qui ont opposé leurs signatures au bas de la déclaration de Bratislava considèrent que leur tâche la plus importante est d'exécuter toutes les dispositions contenues dans un document qui a été adopté à l'unanimité », déclare l'éditorial.

« L'exécution stricte, menée avec esprit de suite, de ces dispositions renforcera les positions du socialisme dans chacun de ces pays en dans toute la communauté socialiste », ajoute la « Pravda » qui poursuit :

L'AUTORITÉ DU SOCIALISME

« Les communistes et tout le peuple soviétique... sont convaincus que la mise en œuvre, d'une façon conséquente, des décisions prises collectivement par les dirigeants des partis-frères renforcera l'autorité internationale du socialisme. Ils sont sûrs que les positions et les vues exprimées dans la déclaration servent les intérêts vitaux de tous, les analyse sur la base du document officiel, et parois les développe. C'est la soumission aux « lois générales » du socialisme, le renforcement du rôle dirigeant du parti, « l'éducation » socialiste des masses populaires, la « lutte impitoyable » contre toutes les forces anti-socialistes.

Mais aussi la décision de « s'élever résolument contre toute tentative d'affaiblir le rôle dirigeant du parti », l'affirmation qu'il « ne sera donné à personne de dresser les pays socialistes l'un contre l'autre et de saper les fondements du système social socialiste ».

PAS D'ISOLEMENT

La « Pravda » donne une interprétation d'un passage important de la « déclaration », qui affirme qu'il est « sensiblement plus facile » pour chaque pays socialiste de résoudre ses problèmes intérieurs en s'appuyant sur l'aide des autres pays.

(Lire la suite en dernière page)

L'accord signé par Dubcek

Nous donnons ci-dessous quelques-uns des passages caractéristiques du communiqué issu des travaux de la conférence de Bratislava.

Dans son préambule, la déclaration souligne que « les représentants des P.C. exigent le maintien de la cohésion des pays du système socialiste ».

Après avoir décrit l'évolution des peuples engagés dans la voie du socialisme, le document dit que « soutenir, renforcer et défendre ces conquêtes est le devoir international de tous les pays socialistes.

» Les partis frères, sur la base de l'expérience historique, ont acquis la conviction que l'on ne peut aller de l'avant dans la voie du socialisme et du communisme qu'en observant avec rigueur et d'une manière conséquente les lois de la construction de la société socialiste et en premier lieu en renforçant le rôle dirigeant de la classe ouvrière et de son avant-garde, les partis communistes. »

Le document insiste sur la nécessité d'une lutte sans concession contre l'idéologie bourgeoise et appelle à la lutte contre « toutes les autres forces anticommunistes qui visent à affaiblir le rôle dirigeant de la classe ouvrière et des partis communistes. Ils ne permettront jamais et à personne d'enfoncer un coin entre les Etats socialistes, de saper les bases du régime social socialiste ».

En ce qui concerne la coopération économique, l'urgence d'une conférence économique au niveau le plus élevé a été réaffirmé, de même que la sécurité des peuples dépendait « d'une riposte décisive à la politique agressive de l'impérialisme ».

Le document souligne enfin l'importance du Pacte de Varsovie et la nécessité d'un renforcement « de la coopération politique et militaire ».

Les siamoises du Togo

A gauche, Blanche, à droite, Irène, les sœurs siamoises du Togo nées au début de juillet au Togo, à Bassari, au nord de Lomé, la capitale. Elles sont photographiées alors qu'elles partent pour Paris en vue d'une possible séparation. Les deux enfants se portent bien, mais Blanche est paralysée des deux jambes.

(Téléphoto AP)

Hippies: h... comme singes

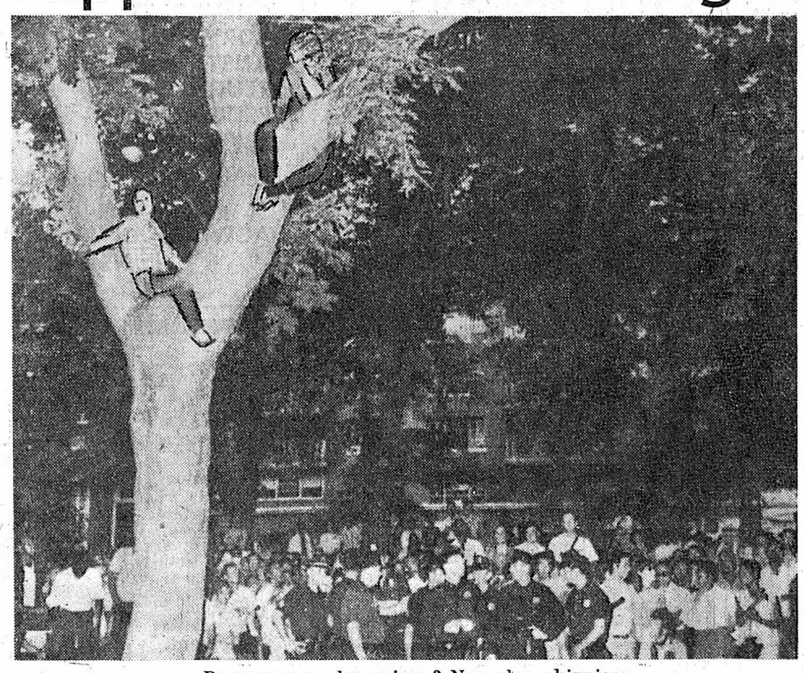

Des pommes, des poires ? Non, des « hippies ».

(Téléphoto AP)

NEW-YORK (AP). — Trois policiers ont été blessés au cours d'une bagarre avec des « hippies » qui étaient grimpés dans des arbres du square Washington et refusaient de descendre.

C'est un jeune « hippie » surnommé « Tripper » qui déclencha l'affaire en poursuivant un écureuil.

Des policiers, aidés des pompiers, voulurent le forcer à revenir sur terre, mais, pendant ce dialogue, d'autres «hippies», dont une jeune fille, montèrent également aux arbres. A l'aide de perches, les « hippies » singes furent finalement délogés et recueillis dans des filets. Ils furent embarqués dans un car de police, mais dans la foule des curieux des sympathisants attaquèrent le véhicule, le bombardant à coups de bouteille.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Signalons qu'à l'occasion de la convention démocrate, plus de cent mille « hippies » participeraient à diverses manifestations de masse à Chicago, dont un spectacle « nu », le 27 août, à Lincoln-Park, « en l'honneur de l'anniversaire de L.B.J. », et un autodafé de 5000 dollars en billets, pour démontrer leur mépris de l'argent.

Pendant ce temps aussi, les enfants ont faim et pour ceux qui ne meurent pas, leur état de santé empire. Voici le médecin américain Sherman Nagel auscultant les poumons d'une petite Biafraise à l'hôpital d'Anwa, au Biafra.

(Téléphoto AP)

MUTISME À LA CONFÉRENCE D'ADDIS-ABEBA, MAIS...

Sur les routes de la faim les réfugiés du Biafra sont aussi victimes de la guerre

LAGOS (ATS-AFP). — « De très rudes combats ont repris sur tous les fronts », annonce Radio-Biafra. La radio déclare que les forces biafraises n'ont cédé que sur deux fronts en dépit des très violents engagements pendant lesquels un grand nombre de réfugiés qui cherchaient à quitter leurs camps ont été tués sur les routes d'Okigwi et Owerri.

A Addis-Abéba, la séance d'ouverture des négociations nigéro-biafraises s'est ouverte à 19 heures, avec près de deux heures et demie de retard sur l'horaire prévu. Les journalistes ont été autorisés à entendre les discours d'ouverture de l'empereur Haïlé Sélassié et des chefs des deux délégations.

L'empereur a dit notamment aux deux parties : « Vous devez réussir. Il n'y a pas d'autre solution ».

M. Ojukwu a déclaré : « Nous sommes venus à cette conférence, résolus à réussir ».

Quant à M. Nathony Enahoro, chef de la délégation nigérienne, il a dit notamment : « La guerre civile au Nigeria peut se terminer rapidement à Addis-Abéba... C'est peut-être notre dernière chance de parvenir à un règlement négocié ».

D'autre part, un des délégués biafrais de retour de l'audience donnée au palais par l'empereur aux délégations, a déclaré à l'Agence France-Presse que sa délégation avait été très satisfaite de l'accueil reçu et du ton de l'entretien.

L'inquiétude créatrice

Rencontré un des nombreux voyageurs qui viennent de découvrir l'Amérique (il s'agit d'un touriste suisse rentré de vacances aux Etats-Unis). Ce qui l'a frappé le plus, c'est la place occupée par le chef dans la réussite des affaires. Si l'industrie américaine est la plus puissante du monde, c'est parce qu'elle a de bons dirigeants.

Comment « fabrique-t-on » ces chefs providentiels ? La recette est simple : rien, pas même l'intelligence la plus vive, ne peut remplacer une expérience approfondie et méthodique des problèmes à traiter à la tête d'une usine. Contrairement à ce que prétend une littérature abondamment répandue en Europe, il n'existe pas aux Etats-Unis un métier unique de « manager » et il est faux de croire que l'on gère de la même façon, sans connaissances techniques particulières, une fabrique de savonnettes ou une industrie électronique. Mais, en revanche, l'idée est exacte selon laquelle il existe un métier de « manager », qui s'apprend, et que toute personne assumant des responsabilités de gestion et de direction doit apprendre. Le métier de ce spécialiste, le chef d'entreprise, ne s'improvise pas.

Cependant, il ne suffit pas pour l'Europe de copier les méthodes américaines pour connaître la même réussite industrielle. Encore faudrait-il posséder autant que les Américains le goût de la discipline, le penchant pour les méthodes méticuleuses, un certain formalisme et, surtout, l'habitude — d'aucuns diront même le besoin — de l'insécurité.

Nul ne s'étonne aux Etats-Unis qu'une entreprise licencie pour insuffisance professionnelle ou lorsque fléchit la rentabilité. Le sentiment de l'insécurité et d'une certaine instabilité latente est un puissant stimulant pour les patrons comme pour les ouvriers et les employés. Mais si la main-d'œuvre reste accoutumée à une plus grande mobilité qu'en Europe, c'est qu'elle est sûre aussi de trouver à se réemployer à de bons salaires et sans difficultés majeures, dans un pays immense et aux ressources illimitées, dont l'exploitation n'est pas freinée par les barrières douanières et par maints autres obstacles qui « grippent » l'activité professionnelle dans une Europe trop étroitement cloisonnée.

N'est-ce pas pour avoir perdu le sentiment de l'insécurité et de l'inquiétude qu'un certain nombre de pays européens, engourdis dans leur quiétude, connaissent actuellement un grand malaise, dont les révoltes d'étudiants ne sont qu'un épiphénomène ?

R. A.

LE RETOUR AU PAYS

(Téléphoto AP)

Après bien des péripéties, trois aviateurs américains faits prisonniers puis libérés par les Nord-Vietnamiens ont accompli le long périple qui, de Hanoï, les a conduits à Vientiane, puis en Thaïlande avant de rejoindre New-York où ils viennent d'arriver. Les voici photographiés en compagnie de leurs femmes à l'aéroport Kennedy et de gauche à droite : le major Low, le capitaine Carpenter et le major Tompson. Pour eux, la guerre est finie. Lire nos autres informations en dernière page.)

Lire aujourd'hui

Un piéton tué à Boudevilliers

(Page 3)

Football: Xamax favori malgré lui

(Page 8)

ROUTES NATIONALES:

on pourrait se passer de recettes supplémentaires

(Page 11)

Pages 2, 3, 6 et 7 : L'actualité régionale.
Pages 8 et 9 : Les sports.
Page 10 : Les programmes radio/TV — Les bourses.

Nice: Suisses dans un drôle de bain

NICE (ATS-AFP). — Les touristes amateurs de bains de mer, en particulier les étrangers dont les voitures son bien garnies, sont toujours fort appréciés des voleurs niçois. C'est ainsi que samedi après midi, les quatre membres d'une famille suisse se sont retrouvés sur la plage de la promenade des Anglais, munis d'un simple maillot de bain. Leur voiture, contenant plusieurs valises, une importante somme d'argent et leurs papiers d'identité avait disparu.

Il ne resta plus à M. Franz Pete, 51 ans, originaire de Neu-Allschwil, qu'à se présenter avec sa famille au commissariat central de Nice pour y demander aide et déposer une plainte.

Madame Jorge Dumlin-Herren et ses enfants ;
Monsieur et Madame Stampfli-Herren,
ainsi que les parents et familles alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jorge Dumlin

leur très cher époux, papa, beau-frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 5 août 1968 à Zurich, après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu mercredi 7 août, à 10 heures, à l'église de Liebfrauen, à Zurich.

Le corps est déposé à la Leichenhalle Sihlfeld, à Zurich.

L'inhumation aura lieu à Minusio (Tessin) jeudi 8 août.

On est prié de ne pas faire de visite de condoléances et de ne pas envoyer de fleurs à l'adresse de Kirchstrasse 1, Adliswil

---

La direction et le personnel des représentations d'Iberia Lineas Aereas de Espana à Zurich et Genève ont la grande douleur de faire part du décès survenu à Zurich le 5 août 1968, de

Monsieur Jorge Dumlin

directeur pour la Suisse

Ils garderont de lui un souvenir durable de par ses profondes qualités humaines et de sincère amitié.

Pour les obsèques, prière de se référer au faire-part de la famille.

La représentation d'Iberia Lineas Aereas de Espana pour la Suisse a le pénible devoir de faire part du décès survenu le 5 août 1968 à Zurich, de

Monsieur Jorge Dumlin

directeur pour la Suisse

Arrivé à Genève en 1947, il assuma depuis cette date la direction de la représentation pour la Suisse où il s'acquitta de cette tâche avec un grand savoir-faire et beaucoup d'enthousiasme.

Il sut s'acquérir l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu pour sa cordialité et sa bonté. Il laissera un grand vide dans les milieux de l'aviation commerciale internationale en Suisse où il était le doyen, ainsi que parmi tous les nombreux amis qu'il avait tant en Suisse comme à l'étranger dans la branche des voyages et ailleurs.

Pour les obsèques, prière de se référer au faire-part de la famille.

Willy Gugger, Agent général de La Neuchâteloise, Compagnie suisse d'assurances générales ainsi que son personnel, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur André PERRET

Inspecteur

leur collaborateur et collègue depuis de nombreuses années.

Ils garderont de lui un souvenir reconnaissant et vivant.

Par suite d'un incident technique de notre part, cet avis mortuaire n'a pu paraître samedi 3 août.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

Madame Edgar Jacot-Greber, ses enfants et petits-enfants, à Los-Angeles ;
Madame Marcel Jacot-Jacquin et ses enfants, à Genève ;
Mademoiselle Madeleine Jacot, à Boudevilliers ;
Monsieur et Madame André Jacot-Borel, leurs enfants et petits-enfants, à Boudevilliers ;
Madame et Monsieur René Tissot, à Genève ;
Monsieur et Madame Alexis Jacot-Favre, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Lausanne ;
Monsieur et Madame Pierre Jacot-Piaget et leurs enfants, à Genève,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Henri JACOT

née Jeanne JEANNERET

leur bien chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 96me année.

Boudevilliers, le 5 août 1968.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Mat. 11 : 28.

Culte directement au temple de Boudevilliers, jeudi 8 août, à 15 h, suivi de l'incinération à Neuchâtel, dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Madame et Monsieur Paul Perrenoud-Sörensen et leur fils Eric, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Hugo Sörensen, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Eugène Sörensen et leurs enfants Patricia, Nicolas et Jean-Christophe, à Peseux ;
Monsieur et Madame Werner Sörensen et leurs enfants Christine, Niels et Olivier, à Corcelles ;
Monsieur Aloïs Oetterli, à Schaffhouse, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Vincenz Oetterli, à Schaffhouse, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Hans Oetterli, à Reiden, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Richard Hurni-Oetterli et leur fils, à Lucerne ;
Monsieur et Madame Armand Oetterli ; et leurs enfants, à Lucerne,
ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et au Danemark,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Henri SÖRENSEN

née Marie OETTERLI

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, après une courte maladie, dans sa 82me année.

Corcelles, le 4 août 1968.
(Les Chésaulx 7)

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.

Marc 4 : 35.

Messe de requiem à l'Eglise catholique de Peseux, mardi 6 août, à 13 h 15.

Domicile mortuaire : Les Chésaulx 7, Corcelles.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les voies de Dieu sont parfaites, La parole de l'Eternel est éprouvée ;
Il est un bouclier pour tous ceux qui se confient en lui.

Ps. 18 : 31.

Monsieur et Madame René Fitzé-Muhlematter ;
Madame et Monsieur Pierre Bessat-Fitzé et leurs petites Ginette et Christine ;
les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Esther FITZÉ-FRANEL

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 2 août 1968, dans sa 85me année.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité le mardi 6 août.

Domicile : 3, chemin du Muveran, 1012 Lausanne.

Monsieur Jämes Mosset, au Pâquier, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Mosset ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Arthur Fallet,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles MOSSET

apiculteur

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 73 ans, des suites d'accident.

Boudevilliers, le 5 août 1968.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Mat. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 août.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Auguste Delay et ses enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Jean Egli, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne ;
Madame Gertrude Jaiser, à Berne ;
Monsieur Edouard Jaiser à Bienne ;
Madame et Monsieur Joseph Röosli, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Robert Straham, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Alice DELAY-BRON

leur chère belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83me année.

Montalchez, le 2 août 1968.

Jusqu'à votre vieillesse je suis le même et jusqu'aux cheveux blancs je vous porterai.

Es. 46 : 4.

L'ensevelissement a eu lieu à Saint-Aubin, le dimanche 4 août.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 30 juillet. Pagliarino, Christine-Patrizia, fille de Luigi, œnologue à Cortaillod, et de Giovanna, née Casavecchia. 31. Haussener, May, fille de Luc, agriculteur à Saint-Blaise, et de Raymonde-Marguerite, née Mauerhofer ; Piccio, Nadia-Valérie, fille de Gino, employé de bureau à Cormondrèche, et de Sonia-Antoinette, née Steininger ; Lambelet, Martin-Yann, fils de Claude, commerçant à Neuchâtel, et d'Haraldine-Flamitta-Leonora, née Sjöstedt.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 2 août. Guye, Gilbert-Henri, comptable à Neuchâtel, et Girardier, Françoise-Marthe, à la Chaux-de-Fonds ; Basso, Roland-Bernard, ouvrier de fabrique, et Levrat, Simone-Thérèse, les deux à Neuchâtel ; Jeanhenry, Daniel-Edouard, étudiant à Nidau, et Grosjean, Josiane-Marlyse, à Bienne ; Vuithier, Pierre-Alain, étudiant à Genève, et Lehnherr, Suzanne-Jacqueline, à Tavannes ; Grin, Willy-Robert, cordonnier, et Schär, Verena, les deux à Lutry ; Perregaux, Eric-Edouard-Alfred, juriste, et Michel, Christine-Hélène-Gabrielle, les deux à Bâle ; Aufdermauer, Erich, ingénieur E.T.S. à Hauterive, et Thiébaud, Elisabeth, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 26 juillet. Sebastiani, Elio, mécanicien, et Mossutti, Marina-Carla-Maria, les deux à Neuchâtel. 1er août. Santini, Fabio, employé de commerce, et Grandjean, Marinette-Jacqueline, les deux à Rome. 2. Kurt, Johann-Rudolf, employé technique à Colombier, et Schwyzer, Marie-Josée-Vérène, à Neuchâtel ; Bahon, Eric-Paul, vendeur, et Marguet, Monique, les deux à Neuchâtel ; Chenaux, Willy-Antoine, et Mayor, Liliane-Anna, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 30 juillet. Baillod, Gustave-Fritz, né en 1904, ancien mécanicien à Neuchâtel, veuf d'Irène-Marguerite, née Bourquin. 31. Pons née de Perregaux, Rachel, née en 1868, rentière à Neuchâtel, veuve d'Ernest-Léo-Jean-Paul ; Hofer, Hans, né en 1894, boucher retraité à Neuchâtel, époux de Julia-Emma, née Obrecht ; Wasem, Hermann, né en 1894, représentant à Neuchâtel, époux de Bluette-Louise, née Guérini.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 5 août 1968. — Température : moyenne : 16,2, min : 12,5, max : 19,1. Baromètre : moyenne : 719,8. Eau tombée 6,5 mm. Vent dominant : direction : est-sud-est ; force : jusqu'à 11 h 30, de 14 h à 17 h 45, sud-ouest, faible, ensuite est-nord-est, faible. Etat du ciel : couvert, pluie dès 15 h 30.

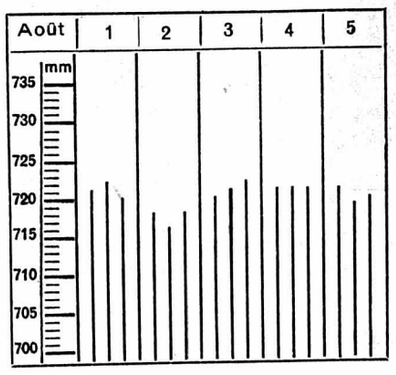

Niveau du lac du 5 août 1968, à 6 h 30 : 429.38

Température de l'eau 19 ½, 5 août 1968

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : le temps sera très nuageux ou couvert la nuit, avec des pluies localement abondantes. Des orages sont probables, surtout dans la moitié ouest du pays. Puis le ciel deviendra plus variable. Quelques éclaircies alterneront avec des averses parfois orageuses. La température sera comprise entre 11 et 14 degrés la nuit, entre 17 et 22 degrés l'après-midi.

Vent du secteur sud-ouest, modéré en montagne. Rafales sous les orages.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Nébulosité variable, le plus souvent forte. Précipitations intermittentes, en partie orageuses. Température inchangée.

Coop a porté les allocations pour enfants à fr. 40.— par mois dès le 1er juillet 1968

Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales des coopératives du canton de Neuchâtel et du Jura a décidé de faire un nouveau pas en faveur des employés ayant charge d'enfants.

Il leur sera désormais alloué *fr. 40.-* par mois, au lieu de fr. 35.— comme jusqu'ici depuis quelques années.

Rappelons, en passant, que la loi neuchâteloise vient d'augmenter cette allocation de fr. 30.— à fr. 35.— (arrêté du 26 4 1968).

L'allocation de formation professionnelle reste fixée à fr. 70.— par mois **pour le moment.**

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Nomination pastorale

Dimanche à l'issue du culte présidé par le pasteur André avait lieu une assemblée de paroisse extraordinaire en vue de l'élection du nouveau conducteur spirituel de la paroisse de Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin.

C'est par 75 voix que le pasteur Claude Schmied présenté par le Conseil synodal a été élu. Cette nomination met fin au long intérim, accompli avec beaucoup de dévouement par le pasteur Ernest André, à la suite du départ pour le Congo du pasteur Francis Kubler.

Un baptême avait été célébré au début du culte et un couple fêtait dans la joie et la reconnaissance ses noces d'or.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
A. BARMETTLER
Fbg Hôpital 9 — NEUCHATEL

AVIS TARDIFS

Restaurant du Rocher
Hervé Gerber
cherche sommelière
Débutante acceptée.
Tél. 5 27 74.

SOIRÉES D'ÉTÉ NEUCHÂTEL
Ce soir, par beau temps, à 20 h 30, au quai Osterwald : **PROJECTIONS COMMENTÉES** par T. Davernis
Entrée libre

VIGNOBLE

CRESSIER

Il tombe d'un mur de quatre mètres

Hier, vers 15 h 50, alors qu'il était occupé sur un chantier de la Cissac, à Cressier, M. Bonina Calogero, âgé de 26 ans, maçon, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, est tombé d'un mur d'une hauteur de 4 mètres. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles souffrant d'une fracture du bras gauche et de blessures à la tête.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Renversée par une auto

(c) Hier matin, vers 7 heures, une automobiliste biennoise circulait en direction de la Neuveville. Elle ne put éviter une personne âgée, Mlle Olga Zimmermann qui, brusquement, avait quitté la chaussée. Mlle Zimmermann fut relevée avec quelques blessures au genou et une côte cassée. La police a procédé au constat d'usage. Dégâts matériels peu importants.

Naissances

Monsieur et Madame Jacques BONNET ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Laurence

4 août 1968

Maternité Pourtalès — Rue de la Dime 107

Excursions FISCHER

MARDI 6 AOUT
LA DENT-DE-VAULION
Départ : 13 heures — Fr. 15.50

MERCREDI 7 AOUT
LAC BLEU - KANDERSTEG
Départ : 7 h 30 — Fr. 20.—

JEUDI 8 AOUT
AROLLA
(VAL D'HÉRENS)
Départ : 6 h 30 — Fr. 32.—
LES VIEUX-PRÉS - LA JOUX-DU-PLANE
Départ : 14 h — Fr. 9.—

VENDREDI 9 AOUT
L'EMMENTAL COL DU SCHALLENBERG
Départ : 8 h 30 — Fr. 21.—

DIMANCHE 11 AOUT
COL DU KLAUSEN
GLARIS - AXENSTRASSE
Départ : 5 heures — Fr. 34.50
SAIGNELÉGIER
(MARCHÉ-CONCOURS)
Départ : 7 heures — Fr. 12.—

San-Bernardino
14-15 août - 2 jours — Fr. 105.—
Zermatt - Gornergrat
10-11 août
27-28 août - 2 jours — Fr. 120.—

Demandez nos programmes !
Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

VOYAGES ORGANISÉS A. Henchoz. Tél. 5 47 54 **L'ABEILLE**
Mercredi, jeudi 13 h : VISITE DE LA FABRIQUE DE CHOCOLAT BROC, GRUYÈRE, 15 fr.
19-21 août : GRAND TOUR GRISONS - TESSIN 165 fr. 26-28 août : ALPES, TYROL, GARMISCH 165 fr. 2-3 septembre : ILE DE MAINAU, L'APPENZELL, TOGGENBOURG 110 fr. 14-22 septembre : GÊNES, MARSEILLE, CAMARGUE, 550 fr.
Car de luxe, climatisé.

Grâce à notre
TRAVAIL à domicile
vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander sans engagement la visite de notre représentant.
Giso, Gilgen Somaini, 4563 Gerlafingen. Dép. 11.

GODET VINS
Auvernier

Le tirage d'une
circulaire
en 33 exemplaires est exécuté en 33 secondes, sous vos yeux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5 à Neuchâtel.

La bonne friture au PAVILLON

Véhicules à moteur et accessoires

BATEAU
en métal de 5 m 80 de long, ponté, quille renforcée avec bâche, fauteuil, volant, tableau de bord, tapis, à vendre 2500 fr.
Tél. 5 31 33 ; le soir 4 07 36.

Les belles occasions du GARAGE CENTRAL
R. Favre 2034 Peseux
Tél. 8 12 74.

CITROËN ID 19	1962
CITROËN ID 19	1960
CITROËN FOUGON H	1961
CITROËN AMI 6 BREAK	1965
CITROËN 2 CV	1960
FORD TAUNUS 12 M SUPER	1963
CHEVROLET CORVAIR	1960
AUSTIN COOPER	1967
PEUGEOT 404	1967
PEUGEOT 403	1960
VW 1300	1967

Echanges - Facilités de paiement.
AGENCES CITROËN BMW NSU

A vendre
Morris
Car a van
Limousine 4 places + porte arrière. Expertisée.
Garantie 3 mois. Prix 2500 fr.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. WASER
Seyon 34-38 Neuchâtel

MORRIS COOPER
année 1966, bleu métal et noir avec accessoires.
Roland Guillin, Emer-de-Vattel 25, Neuchâtel, heures de bureau.

Un bon conseil : avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.
Tél. 038 5 02 72

A vendre
Vélomoteur
Victoria-Star 1959, 11,000 km, plaque jaune, prix avantageux.
Tél. 6 70 71, heures des repas.

OCCASIONS
TRIUMPH TR 4
1964 - 56,000 km, vert foncé et blanc, cabriolet avec hard-top - overdrive - expertisée.
Reprise - Facilités de paiement.
GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

Pour cause de départ, je vends très beau coupé
Lancia Flaminia 2800 GT
Voiture impeccable, expertisée, accessoires.
Taxes et assurances payées.
Catalogue : 25,000 fr., vendue : 7500 fr.
Tél. 9 19 09, heures des repas.

OCCASIONS
FIAT 1100 D
1963 - 54,000 km, blanche - expertisée, prix très intéressant.
Facilités de paiement.
GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

OCCASIONS

PEUGEOT

PEUGEOT 403 CABRIOLET 1960, 8 CV, ivoire, intérieur cuir, Cabriolet 4 places, radio.

CAMIONNETTE PEUGEOT 403 1963, grise, 2 portes, charge utile : 900 kg.

PEUGEOT 403 1964, 8 CV, beige, intérieur drap, ceintures.

PEUGEOT 204 1966, 6 CV, bleue, intérieur simili, garantie.

PEUGEOT 204 BREAK 1966, 6 CV, beige, 5 portes, intérieur simili. 33,000 km. Garantie.

PEUGEOT 404 CABRIOLET 1964, 9 CV, blanc, intérieur cuir, injection, radio, klaxon, garantie.

PEUGEOT 404 COUPÉ 1965, 9 CV, blanc, 2 portes, intérieur drap, injection. 30,000 km. Garantie.

Demandez la liste complète avec kilomètres et prix. Facilités de paiement, avec intérêts réduits.

GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMANN et Fils
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel 5 99 91

A vendre, de première main, occasion extraordinaire,
BATEAU À MOTEUR
Longueur 6 m, largeur 2 m, état irréprochable, moteur et bateau complètement révisés et contrôlés en 1967. Moteur Gray-Marine, 6 cylindres, 120 CV. Prix : 11,500 francs.
Autres renseignements : tél. (032) 2 52 05.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Un septuagénaire tué à Boudevilliers

Il traversait la route lorsque survint une voiture chaux-de-fonnière

Un piéton a trouvé la mort hier après-midi à Boudevilliers. Vers 14 h 20, une voiture conduite par M. Jean-Pierre Dutoit, demeurant à la Chaux-de-Fonds, descendait la route de la Vue-des-Alpes, se dirigeant de Malvilliers vers Neuchâtel. A l'entrée de Boudevilliers, peu avant le relais de « L'Auvent », l'automobiliste aperçut soudain un piéton qui venait de s'engager sur la chaussée.

Le piéton, M. Charles Mosset, 73 ans, pensionnaire de la maison des Charmettes, fut happé par l'avant droit de la voiture chaux-de-fonnière puis projeté sur le capot du véhicule. Il fut alors lancé contre le pare-brise puis renvoyé à une trentaine de mètres du point de choc. Dix minutes plus tard, il décédait.

La circulation a été détournée par le village pendant les constats. M. Bolle, juge d'instruction, le major Russbach, commandant de la police cantonale, ainsi que le Dr Cornu se trouvaient sur les lieux. L'enquête a été menée par la gendarmerie de Cernier et la brigade de la circulation.

DE L'EAU POUR LES ABEILLES

Très connu et estimé à Boudevilliers, M. Charles Mosset était originaire du Côty. Il exploita au Val-de-Ruz un petit domaine agricole, puis à la mort de sa mère, travailla pour le compte de M. William Challandes, agriculteur à Boudevilliers. Il devait rester plus de vingt-deux années durant dans cette exploitation agricole. Un jour, son état de santé et son grand âge firent qu'il dût être placé dans une maison de retraite : d'abord dans le canton de Vaud, il revint par la suite aux Charmettes.

M. Mosset possédait quelques ruches à Boudevilliers, à l'orée du bois, dans l'ancienne propriété Bachmann. Plusieurs fois par semaine, il quittait les Charmettes et montait dans le Val-de-Ruz pour aller soigner ses abeilles. Samedi encore, il était là. Hier, soudain, il eut besoin d'eau pour ses ruches. Il traversa la chaussée sans peut-être prendre toutes les précautions nécessaires. Il voulait se rendre à une petite fontaine, de l'autre côté de la route, à droite lorsque l'on monte vers Malvilliers, côté « L'Auvent ». C'est alors qu'il fut happé par la voiture et projeté à une trentaine de mètres. Lorsque l'ambulance arriva, le pauvre homme venait de rendre le dernier soupir.

L'ACCIDENT. — A gauche, le seau que portait le malheureux vieillard.

(Avipress - J.-P. Baillod)

VILLE DE NEUCHATEL

UNE AFFAIRE À SUIVRE : les stationnements «privilégiés» des fonctionnaires communaux

PARMI les problèmes posés par le stationnement, l'un des plus controversés aura été celui touchant aux « cases privées » des services administratifs communaux. Les automobilistes, selon qu'ils sont simples citoyens ou fonctionnaires de tel département communal sont-ils égaux devant la loi ? C'est la question que l'on peut se poser à la lecture du bulletin de la section neuchâteloise du Touring-club suisse qui reprenait l'affaire dans tout le détail.

On sait qu'il y a quelques semaines, la Cour de cassation pénale neuchâteloise avait cassé un jugement du tribunal de district de Neuchâtel qui avait reconnu coupable d'une infraction un automobiliste, M. J.-F. Z., lequel avait laissé stationner son véhicule sur une case réservée aux services administratifs communaux. M. Z. ne payera pas l'amende de 20 fr. qui lui avait été infligée, certes, mais la décision de la Cour de cassation aura des répercussions plus importantes. Le droit des places de stationnement réservées a été contesté à la commune de Neuchâtel.

ANTICONSTITUTIONNALITÉ

Le 29 septembre 1967, M. J.-F. Z. arrêta sa voiture sur l'une des cases jaunes (signal 417 OSR), balisée au sud du faubourg de l'Hôpital, entre le magasin des Services industriels et le bureau de la police locale, cases réservées aux employés communaux des travaux publics et des domaines. De semblables emplacements ont été réservés à l'usage exclusif des employés des Services industriels, entre le cinéma Studio et le portail de la Société de banque suisse, faubourg du Lac.

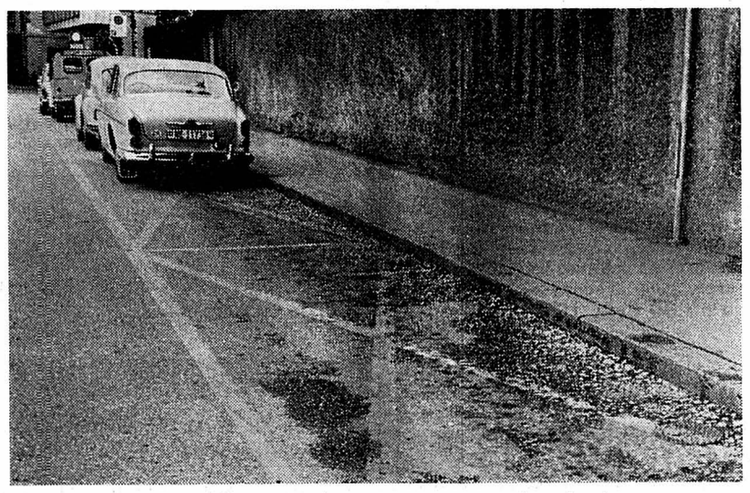

UN AUTRE CAS. — Anticonstitutionnels également, ces emplacements privés du faubourg du Lac ?

(Avipress - J.-P. Baillod)

L'automobiliste, M. Z., était pressé, il fut interpellé par un fonctionnaire communal qui lui fit remarquer que son véhicule était arrêté sur un emplacement réservé. Mais l'automobiliste n'avait que peu de temps. Il laissa là sa voiture. A son retour, quelques minutes plus tard, il se trouva nez-à-nez avec un agent de la police locale en train de verbaliser. M. J.-F. Z. écopa d'une amende de vingt francs, qu'il refusa de payer. Il fut déféré en justice, le juge prononça le maintien de l'amende et Z. recourut en cassation. Sous réserve d'autres griefs, le recourant invoqua celui de l'anticonstitutionnalité du règlement communal accordant un parc privé sur le domaine de l'Etat et l'inégalité de traitement entre le simple citoyen, usager de la route et certains fonctionnaires communaux.

Le président de la Cour de cassation et deux conseillers se prononcèrent pour la cassation du jugement de police. Leur thèse est la suivante : il faut bien distinguer deux notions fort différentes, d'une part le domaine privé de l'Etat et d'autre part, le domaine public. Un récent arrêté de la Cour de cassation vaudoise a clarifié la situation en la matière.

Lorsque l'on parle du domaine privé de l'Etat il s'agit de celui sur lequel l'Etat est libre d'exercer son droit de propriété, soit, en particulier celui de réserver des places de parc à son personnel. Au contraire, l'usage du domaine public appartient à tout un chacun. Dans cette hypothèse, l'Etat reste un simple particulier. Seuls des intérêts publics évidents (service du feu, ambulances, police) dérogent à cette règle. Or, on ne peut pas prétendre valablement que les fonctionnaires communaux intéressés dans l'affaire Z. entrent dans cette catégorie (du moins pas ceux qui sont visés dans ce recours).

Le problème présent n'est donc pas tant une question de circulation qu'un simple respect de l'égalité des citoyens devant la loi. Le règlement communal qui autorise les services communaux à réserver des places de stationnement sur la voie publique est anticonstitutionnel !

Les deux conseillers à la Cour de cassation neuchâteloise qui ne partagèrent pas l'avis de leurs collègues et se sont prononcés contre le rejet du pourvoi, ont fait remarquer que si le parcage privé sur le terrain communal est anticonstitutionnel, il n'en demeure pas moins que l'Etat a sanctionné le règlement communal qui attribue des droits qu'il ne pouvait promettre, soit d'autoriser les fonctionnaires communaux de certains services à laisser leurs voitures en stationnement sur des emplacements réservés. Cette sanction est un élément constitutif non négligeable. Dans de telles conditions il apparaît aux deux conseillers que le recours est mal fondé.

En conclusion, par trois voix contre deux, la Cour de cassation a déclaré le pourvoi bien fondé et cassé sans renvoi le jugement du tribunal de police de Neuchâtel.

Un recours sera-t-il déposé contre cette décision auprès du Tribunal fédéral ? Il appartient au seul procureur général de le décider.

AFFAIRE A SUIVRE

La commission de circulation et la commission juridique de la Section neuchâteloise du TCS avaient étudié à plusieurs reprises le problème du stationnement « privilégié » à Neuchâtel. Une lettre avait été adressée au Conseil communal de la Ville lui demandant « de revoir tout le problème des places de stationnement sur la voie publique réservées à des services de l'administration communale ».

Suite à la décision de la Cour de cassation, il semble bien que le problème devra être repris. Il est incontestable que certains fonctionnaires communaux sont appelés, de par leurs fonctions à se déplacer à de nombreuses reprises entre l'Hôtel communal et les chantiers qu'ils dirigent, aussi une solution acceptable devra être trouvée pour eux. Il n'est en effet pas possible de leur faire perdre du temps, durant toute la journée à chercher des places de stationnement. Leur temps est aussi précieux que le nôtre et le nôtre autant que le leur, conclut le TCS. Dès lors c'est bien l'ensemble du problème de stationnement à Neuchâtel qui doit être étudié et pour lequel il faut rapidement trouver une solution..

VIGNOBLE — VIGNOBLE — VIGNOBLE

L'électronique a aujourd'hui résolu ces problèmes

En 1724, le ministre Dardel à Cornaux refuse de faire sonner les cloches du temple...

Pour cent batz par an, c'est l'affaire du régent

Au temps de notre jeunesse, à l'âge de nos petits-fils, c'était un honneur et un plaisir pour nous, d'aller aider au marguiller, à faire sonner les cloches du temple pour le culte dominical.

Evidemment la grosseur et le poids de la cloche étaient proportionnés à la taille et à la force de l'apprenti sonneur ; l'apprentissage commençait avec la cadette refondue en 1901 par Ch. Arnoux à Estavayer, plus tard disons à l'âge de douze ans la corde de la moyenne lui était confiée ; celle-ci fondue en 1833 par Borel Frères et Borle, établis à Couvet, Pontarlier et Mulhouse ; et à l'âge du catéchuménat, arrivait l'honneur de faire mouvoir la grande aïeule fondue en 1760 par Jean-Claude et Antoine Livrement Frères, fondeurs, bourgeois de Pontarlier, citoyens de Besançon.

Cette vénérable doyenne, sur laquelle sont frappées les heures comptées par l'horloge de 1640, habitant l'étage supérieur, porte en couronne à sa partie supérieure l'inscription suivante : « Dédiée à la Gloire de Dieu et à l'usage de la Paroisse de Cornaux à qui elle appartient. Rendez-vous au son de nos voix dans le temple du Roi des Roix »

Mais avant l'entrée en fonction d'un marguiller-concierge, nos archives paroissiales nous enseignent qu'il appartenait au pasteur de la paroisse, ensuite au régent d'école de faire sonner les cloches du temple, en voici la preuve intéressante et savoureuse à l'appui.

(Ortographe conforme à l'original)

Du 18ème Juin 1724

La Paroisse de Cornaux étant assemblée au sujet du Sonnage des Cloches, qui a fort varié jusques à présent, sans savoir qui devoit sonner du Ministre ou du Régent d'Ecole. Lecture ayant été faite en pleine assemblée il y a quelques semaines de la Coppie vidimée d'une Lettre contenant l'Etablissement de l'Ecole, qui par cas fortuit est tombée entre les mains de MonSieur Dardel notre fidèle Pasteur, dont l'original qui ne se trouve nulle part, est dit être signé par MonSieur Rougemont Ministre et par les Gouverneurs de Paroisse, approuvée par le Général d'Icelle en l'an 1649. Mondit Sieur Dardel, qui a fait Sonner pendant quelques années a prié ladite Paroisse de l'en décharger, en conséquence de ladite Coppie.

A quoy la Paroisse faisant attention, et sachant que pour certain la plupart des Ministres qui ont occupé la Cure de Cornaux ont toujours fait sonner, ainsy que l'acte de Revers accordé par feu MonSieur le Ministre Fabry en fait foy, de même que les Certificats donnés par les Sieurs Règents d'Ecole Claude Desaulles et Samuel Brenier. Elle a cependant arrêté, après les représentations de MonSieur Bugnot vice-Doyen, envoyé de la part de Messieurs de la Vénérable Classe, et sur les avis de Monsieur le Châtelain Bugnot et de Monsieur le Docteur son frère, comme membres qu'ils sont de la dite Paroisse, et aussy pour éviter un Procès qui ne pourroit avoir que de mauvaises Suittes ; qu'on obligera le Régent d'Ecole et ses Successeurs a sonner 1er 2d et dernier coup, tant le Dimanche que les jours sur semaine, comme aussy d'ouvrir et fermer le Temple.

POUR CENT BATZ...

Mais comme le Régent d'Ecole moderne n'a pas été étably à ces conditions, ayant même été déchargé par réiterées fois du sonnage ; MonSieur Dardel pour bonne considération pour luy, s'est engagé de luy donner annuellement pendant sa tenüe à la dite Ecole 50 batz et la Paroisse aussy 50 qui font cent batz. (100 batz : 14 francs de notre monnaie), luy étant libre après cela de faire sonner par d'autres au cas qu'il ne puisse le faire luy même. Et lors qu'on recevra un autre Régent d'Ecole, ce sera aux Conditions de Sonner, ouvrir et fermer le Temple, comme sus est dit, sans que ni le Ministre, ni la Paroisse soyent obligés de rien payer pour cela, si ce n'est de leur bonne volonté. La dite Paroisse espère que Messieurs de la Vénérable Classe considérant la manière traittable avec laquelle Elle a agy dans une affaire aussy problématique que celle cy.

Elle se souviendra de sa Soûmission, et que quand il s'agira d'augmenter quelque pension d'Ecole, celle-cy ne soit point oubliée puisque c'est peut-être la moindre de l'Etat, qui pourtant se trouve chargée aujourd'huy de nouveau et rendüe plus pènible.

Ainsy fait et arrêté l'An et jour que dessus dix huitième Juin Mil Sept Cents vingt quatre, et ordonné à moy Notaire, Secrètaire de la dite Paroisse de le rèdiger ainsy par écrit, et d'en lever une Copie pour réponse à Mondit Sieur Bugnot Ministre à St Blaise, afin de la comuniquer à Messieurs de la Classe, comme envoyé de leur part.

Par ordonnance J. J. Clottu
(avec paraphe)

(Les pasteurs, les régents d'école et les marguillers sont déchargés du souci de sonner les cloches de notre temple, car depuis 1955, celles-ci sont mises en mouvement par des moteurs électriques, commandés eux-mêmes par un appareil électronique.)

P. MOSER

A gauche, la cloche des frères Livrement, avec le marteau frappeur et à droite, la cloche refondue à Estavayer.

(Avipress)

Informations horlogères

Le point sur les exportations horlogères suisses dans les pays de l'A.E.L.E.

Durant l'année 1967, les exportations totales de l'horlogerie suisse à destination des pays membres de l'Association européenne de libre-échange ont augmenté de 24,9 % par rapport à 1966. Elles ont en effet passé de 218,1 millions de francs à 272,4 millions de francs. De 1965 à 1966, l'accroissement n'avait été que de 0,5 %. Depuis 1960, date de la signature de la Convention de Stockholm instituant l'AELE, l'augmentation est de 110,0 %. L'application de la Convention a sans aucun doute favorisé l'accroissement du commerce entre les pays membres de la petite zone et nos exportations horlogères en ont certainement bénéficié. La forte progression des ventes de produits horlogers en 1967, année qui a vu l'abolition des derniers droits de douane perçus sur les produits industriels originaires de l'AELE (à l'exception de la Finlande et du Portugal l'atteste. Seules les exportations à destination du Portugal sont restées à peu près stationnaires. Cette situation résulte notamment de l'attitude du gouvernement de Lisbonne, qui continue à considérer que la plupart des droits appliqués aux produits horlogers revêtent un caractère fiscal et se refuse à les soumettre aux réductions tarifaires arrêtées pa la Convention de Stockholm.

Les exportations de montres et mouvements ont évolué favorablement, tant dans le secteur ancre que dans le secteur Roskopf.

Le total des exportations de montres et mouvements a été en 1967 de 246,9 millions de francs (8,3 millions de pièces) contre 194,8 millions de francs (5,3 millions de pièces) en 1966, soit une augmentation de 26,8 % en valeur et 58,4 % en quantité, qui s'explique surtout par l'accroissement des ventes sur le marché anglais.

La Grande-Bretagne est le plus gros acheteur avec 129,4 millions de francs précédant dans l'ordre la Suède (42,5), l'Autriche (21,9) puis le Danemark, la Norvège, la Finlande et le Portugal.

Les ventes de montres et mouvements Roskopf ont progressé plus rapidement que dans le secteur ancre. En effet, de 1966 à 1967, elles ont passé de 25,3 millions de francs (1,8 million de pièces) à 61,3 millions de francs (4,6 millions de pièces), et dans le secteur ancre, de 167,9 millions de francs (3,4 millions de pièces) à 183,6 millions de francs (3,7 millions de pièces). Le marché anglais est seul à l'origine de cette progression des ventes d'articles Roskopf.

Les exportations de boîtes de montres, contrairement à 1966, ont augmenté dans l'ensemble, de 38,5 %, sauf en Autriche et en Norvège. Elles ont atteint le chiffre de 2,1 millions de francs. En revanche, en quantité, on enregistre une diminution du nombre de pièces vendues, de 16,1 % (312,093 en 1967 contre 371,787 en 1966).

Les exportations de pièces détachées ont encore une fois accusé un léger recul, sauf en Autriche, au Danemark et en Norvège. Elles ont passé de 5,989,538 fr. en 1966 à 5,948,630 fr. en 1967.

Les exportations de produits horlogers de gros volume ont légèrement augmenté ; alors qu'elles se montaient à 2,8 millions de francs en moyenne de 1956 à 1959, et à 5,8 millions de francs en 1960, elles atteignent maintenant 13.5 millions de francs, marquant ainsi une augmentation de 12,7 % par rapport à 1966 (12,0 millions de francs).

LES RAISONS

En 1967, les exportation orlogères suisses à destination de l'AEL. ont représenté le 12.5 % de la valeur globale de ces exportations (contre 10,7 % en 1966). Cet accroissement est le plus fort enregistré depuis la signature de la Convention de Stockholm.

Diverses raisons sont à l'origine de cette augmentation des exportations horlogères à destination de l'AELE. Principalement, la surtaxe britannique à l'importation, de 10 %, a été supprimée au mois de novembre 1966. A la fin de cette même année, la Grande-Bretagne a également aboli le système de contingentement des importations de montres valant jusqu'à 30 sh. Cif et de mouvements valant jusqu'à 25 sh. Cif. Ces deux événements ont sans aucun doute incité les commerçants anglais à différer leurs commandes de montres jusqu'en 1967.

D'autre part, comme il est déjà dit plus haut, 1967 a vu la suppression, à l'intérieur de l'AELE, des derniers droits de douane perçus sur les produits industriels originaires de la petite zone, à l'exception du Portugal et de la Finlande. Ce dernier pays — membre associé à l'AELE — a procédé à la suppression de ses derniers droits le 1er janvier 1968.

Sauf en Angleterre, la situation sur les marchés de l'AELE ne s'est pas modifiée beaucoup en 1967 par rapport à 1966. Cela s'explique par la saturation de certains marchés scandinaves et le développement de la concurrence étrangère (japonaise en Suède et allemande au Danemark).

Si l'on considère les premiers résultats de 1968 termine « La Suisse horlogère », on constate que les exportations horlogères suisses à destination de l'AELE s'accroissent à un rythme plus lent que précédemment. Cela est dû notamment aux difficultés qui ont surgi sur le marché anglais. On peut toutefois estimer que, dans l'ensemble, le commerce horloger avec les pays membres de l'AELE sera favorable durant l'année en cours.

TOUR DE VILLE

Cycliste blessé

● **PEU avant midi, un jeune cycliste, Claude Beyler, 12 ans, demeurant Orléans 17, circulait sur le chemin de Maujobia. A l'intersection de ce chemin avec celui des Valangines, le jeune Beyler entra en collision avec une voiture postale conduite par M. G. Souffrant d'ecchymoses, le jeune blessé a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police locale.**

Les collégiens de Long Beach ont chanté à la Collégiale

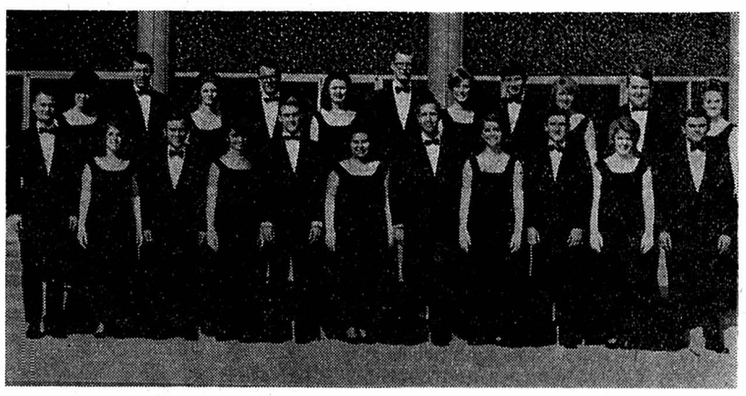

Une cinquantaine de jeunes hommes et de jeunes filles, membres de l'« Institute of European studies» faisant une tournée dans le Vieux Monde, se sont arrêtés en Suisse, à Neuchâtel et à Sierre. Notre public bénéficia par conséquent à la Collégiale, le 4 août, d'une soirée vocale, dont il gardera un fort agréable souvenir. M. Wayne B. Gard est le chef de cette phalange d'exécutants, parmi lesquels se détachent des voix fort bien conduites, le soprano de Miss Jane Gard — dans l'Ave Maria de Donizetti — l'ample et riche baryton de M. Anderson, qui se produisit dans plusieurs soli et tint la partie principale dans le célèbre negro-spiritual « Ain't got time to die ». L'ensemble a une cohésion étroite, enrichit ses interprétations de nuances délicates et donnant une œuvre moderne de Jean Berger, « Glory to God » y apporta une allure juvénile, entraînante, des plus séduisantes. Il y eut, également au programme, une série de negro-spirituals, dont les arrangements sont probablement dûs à des musiciens de race blanche. Cela donne à de telles productions, une richesse polyphonique très intéressante, mais, étant chantées « the white people's way », elles perdent parfois la naïve simplicité du chant noir et la poignante dévotion qu'on leur connaît. Ces chants populaires dits « des plantations » étaient accompagnés par des guitares et une contrebasse et la cohésion entre les chanteurs et les instrumentistes, étroite et souple, plut à un nombreux public ; il bissa avec insistance ces chants d'Outre-Atlantique et en obtint la répétition, grâce à l'amabilité du chef, M. Gard.

M. J.-C.

Accident de travail

M. Jean-Claude Baudin, âgé de 37 ans, travaillant à la fabrique Brunette, a été victime d'un accident de travail hier peu après 16 heures. Alors qu'il manœuvrait un chariot élévateur, il eut le pied gauche coincé entre un pylône et le chariot. Il a été transporté à l'hôpital de la Providence souffrant d'une fracture probable du pied.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

cherche

cantonnier

possédant le permis de conduire pour voitures et poids lourds (cat. A et D), pour la région de la Vue-des-Alpes.

Conditions d'engagement :
être citoyen suisse, en bonne santé.

Traitement : légal.

Entrée en fonctions : dès que possible. Adresser les offres de service (lettre manuscrite), accompagnée d'un curriculum vitae, au **Service cantonal des ponts et chaussées, 4, rue de la Serre, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 30 août 1968.**

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

IMMEUBLES

Je cherche VILLA, région Neuchâtel - Saint-Blaise, en échange d'une

jolie villa

6 pièces avec garage, tout confort, vue imprenable, située à Lausanne - Malley.
Tél. (038) 5 76 35.

A vendre, dans pittoresque village de pêcheurs, à 300 m du lac de Neuchâtel, rive fribourgeoise, endroit absolument tranquille et ensoleillé,

maisons de vacances neuves

de 1, 3 et 4 pièces, sur terrain privé.

Prix : Fr. 21,800.—, 44,800.—, 66,800.—.

Agence immobilière CLAUDE BUTTY, ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24.

On cherche à acheter

VILLA
4 à 5 pièces

avec terrain, éventuellement maison à transformer ou à rénover, ou terrain arborisé. Région : Neuchâtel, Corcelles, éventuellement Colombier. Faire offres, avec dernier prix, sous chiffres 88-0493, au bureau du journal.

A vendre

MAISON DE CAMPAGNE

à 6 km du Locle.

Prise selon entente.

Tél. (039) 6 61 91, heures des repas.

Pour cause de maladie, à vendre

restaurant

bien situé, au bord du lac de Morat. Pour tous renseignements, prière d'adresser offres écrites à Franz Wälti, agence immobilière, 3273 Kappelen, ou tél (032) 82 27 50, aux heures des repas.

A LOUER

A louer à Cortaillod, pour le 24 août 1968,

STUDIO MEUBLÉ

S'adresser : Gérances Bruno Muller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, Tél. 5 83 83.

Dès le 3 août, à louer

Appartement de vacances

confortable. Famille H. Scherz, 3711 Kiental. Tél. dès 19 heures (033) 76 13 35.

A louer à NODS, en dehors du village, joli

LOGEMENT

meublé (ou non) pour 1 ou 2 personnes
Grande chambre, hall, cuisine avec cuisinière électrique et boiler, W.-C., douche, téléphone prévu.
Disponible immédiatement.
S'adresser sous chiffres H 23,273 U à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

LA NEUVEVILLE

A louer à la rue des Mornets, tout de suite ou à une date à convenir, deux

appartements de 4 1/2 pièces

et un

appartement de 3 pièces

Loyer 365 fr. et 370 fr. par mois, charges non comprises, resp. 290 fr., charges non comprises.
Pour le 1er novembre 1968, un

appartement de 3 pièces

Loyer 300 fr. par mois charges non comprises.
Pour tous renseignements, s'adresser à : tél. (031) 25 15 22.

A LOUER

sur plan, 500 m2 à 60 fr. le m2, locaux commerciaux dans nouvelle construction, au 1er étage, pouvant convenir pour bureaux, horlogerie, petite mécanique, industrie, dépôts.
Date : fin 1968. Emplacement : ÉVOLE à 5 minutes de la place PURY.

Faire offres sous chiffres AC 4721 au bureau du journal.

A louer, tout de suite, à Colombier (Rue du Sentier)

GARAGE

Location mensuelle : Fr. 45.—
S'adresser à

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 — Ø 40363 — NEUCHÂTEL

A louer au Val-de-Ruz

hangar pour caravane

Renseignements : Tél. (038) 7 63 79.

GALS

A louer immédiatement et pour le 24 septembre,

beaux appartements

de 2, 3 et 4 chambres, tout confort ; garages.

S'adresser au **Fonds en faveur du personnel de Ed. Dubied & Cie S. A., 2000 Neuchâtel. Tél. 5 75 22.**

DEMANDES À LOUER

Famille suisse solvable (4 adultes) cherche à louer à l'année

chalet, ferme

ou

appartement

de 4 à 5 pièces. Ligne la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P 460,084 N à Publicitas S.A., 2301 la Chaux-de-Fonds.

Entreprise de construction cherche

un bureau à Neuchâtel

pour le 1er septembre 1968. Faire offres sous chiffres CE 4723 au bureau du journal.

PENSIONS

CHAMBRES
indépendantes, tout confort, douches.
AVEC PENSION
Libres dès le 1er septembre.
Tél. 5 75 62, le matin ou le soir après 20 heures.

Nous cherchons pour le Pavillon des Falaises

une personne

pour aider à la cuisine.
Prière de téléphoner au No 5 20 13.

Brasserie - dancing
LA PETITE CAVE
Chavannes 19
Neuchâtel
cherche bonne

sommelière

Tél. (038) 5 17 95

Offres d'emplois

Hôtel Erle, Erlach, cherche

sommelière

débutante acceptée.

Par suite de son extension, la fabrique de décolletages JEAN EGGER engagerait tout de suite ou pour date à convenir

un décolleteur qualifié

Prière de téléphoner à M. Jean EGGER, (039) 2 42 55, ou de se présenter ruelle de la Retraite 6, la Chaux-de-Fonds.

Je cherche

RÉGLEUSE QUALIFIÉE

pour mon département rhabillages ; personnel féminin pour la journée, éventuellement la demi-journée, ainsi que centreuses à domicile.
Tél. (038) 3 27 15.

Restaurant cherche

une sommelière

éventuellement en qualité d'extra.
Prière de téléphoner le matin au No 5 20 13.

ANGLETERRE

Jeune fille ayant plus de 20 ans trouverait place au pair dans très bonne famille, dès la fin de septembre. Villa située à 20 km de Londres. Bonne école à proximité. S'adresser à Mrs Valérie James, Delaford Park, IVER-LANE Iver Bucks (England).

Restaurant-brasserie de MARTIGNY (VS) engage, pour entrée le 15 octobre ou le 1er novembre,

une cuisinière

diplômée.

Faire offres sous chiffres P 900,002 - 33 à Publicitas, 1951 Sion, ou tél. (026) 2 14 44.

PROCHIMIE Avenches

Tél. (037) 75 24 24 engage

employé de laboratoire ou droguiste

pour département de fabrication.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Possibilité de promotion pour collaborateur capable.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A., à Saint-Blaise, cherche

mécanicien outilleur ouvrier

pour montage d'appareils.
Semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter.

MOVOMATIC S.A.
Peseux-Corcelles
Instruments de mesure
engage

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Places stables et bien rétribuées.

Avantages sociaux de 1er rang. Se présenter ou faire offres au chef du personnel, av. de Beauregard 16. Tél. 8 44 33 C. P., 2034 Peseux.

SOMMELIÈRE

Jeune sommelière ou débutante est demandée pour entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres à Edg. Robert, café de la Petite-Brasserie, Neuchâtel, tél. (038) 5 19 76.

UNION DE BANQUES SUISSES GENÈVE

Nous cherchons, pour notre service de la BOURSE, une

télexiste

qualifiée, ayant de bonnes connaissances d'anglais et si possible d'allemand.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidates de nationalité suisse, frontalières ou permis C, peuvent faire leurs offres de services avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à notre secrétariat du personnel, 8, rue du Rhône, ou par téléphone à MM. de Coulon ou Laroche, tél. 26 82 11.

OMEGA

Nous engageons :

visiteur

de mouvements en cours d'assemblage ;

horloger complet

pour décottages après contrôle final et terminaison de pièces joaillerie ;

horloger régleur retoucheur

pour la retouche de chronomètres B.O.

Prière d'écrire, de se présenter ou de téléphoner à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

Important bureau d'affaires des environs de Zurich cherche pour date à convenir une

employée de bureau

de langue française, éventuellement débutante. Intéressantes possibilités d'apprendre l'allemand, très bon salaire, semaine de 5 jours, travail varié, ambiance agréable. Chambre à disposition.

Adresser offres détaillées sous chiffres SA 7747 Z Annonces Suisses S. A., « ASSA », 8024 Zurich.

Fabrique d'horlogerie du Val-de-Travers engagerait

visiteur (se) de cadrans

Faire offres sous chiffres P. 21,694 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

BULOVA WATCH CO. BIENNE

cherche une

secrétaire de direction

pour son bureau de recherche technique. Elle sera chargée de la correspondance et de tous les travaux de secrétariat.

Nous demandons connaissances parfaites des langues allemande, française et anglaise, parlées et écrites.

Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, au bureau du personnel de la maison Bulova Watch Company Inc. New-York, succursale de Bienne, faubourg du Jura 44, 2500 Bienne.

Nous cherchons pour notre

LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE

un

ÉLECTRONICIEN

pour collaborer dans une ambiance de travail jeune et dynamique.
Nous demandons :
un électro-mécanicien ou un monteur d'appareils électroniques connaissant les bases des circuits à transistors, un

DESSINATEUR

sérieux, qui sache s'adapter facilement aux nombreuses tâches confiées à une équipe de recherche.
Prière de faire offres manuscrites, avec copies de certificats, au bureau du personnel de Bulova Watch Co. Inc. New-York, succursale de Bienne, faubourg du Jura 44, 2500 Bienne.

MOVADO

cherche

secrétaire

sténodactylo connaissant le français et l'anglais, et éventuellement l'allemand et l'espagnol.

Date d'entrée à convenir. Discrétion assurée.

Prière de faire offres ou se présenter aux Fabriques MOVADO, 119, rue du Parc, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Foyer FAVAG

cherche

une fille de cuisine

pour entrée immédiate ou date à convenir. Bon salaire. *Semaine de 5 jours.*

Faire offres ou se présenter le matin au :

Foyer FAVAG

2000 Neuchâtel Monruz 36 Tél. 5 14 98

Prébit, centre d'enrobage à 2074 Marin, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

un employé de bureau (comptable)

capable de s'occuper seul de la partie administrative de l'entreprise (facturation, comptabilité, contrôles, divers). Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à Prébit, c/o Bieri-Grisoni S. A., avenue des Alpes 125, 2000 Neuchâtel.

OMEGA

Pour l'entretien des ascenseurs et monte-charge installés dans nos usines, nous engageons un

monteur

possédant une formation de base de mécanicien-électricien ou similaire, assortie d'une spécialisation ultérieure dans la branche des ascenseurs.

Ce poste conviendrait particulièrement à monteur itinérant désireux de se stabiliser.

Prière d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

Je cherche un bon

garçon boucher

sachant bien travailler. Bon salaire. Entrée immédiate.

S'adresser à H. Huguenin, boucherie, Fleurier, tél. (038) 9 11 90.

APPRENTISSAGES

CORSETS BELDONA LINGERIE

BELDONA, YVERDON
cherche pour entrée immédiate ou pour le printemps 1969

apprentie vendeuse

honnête et intelligente. Nous offrons un travail intéressant et varié, et un apprentissage agréable.

Faire offres à Mlle E. Emch, BELDONA, Yverdon, corsets et lingerie S.A., rue du Milieu 26, tél. 2 32 21.

Prof. médicales

F. et S. Robert-Tissot
médecins-dentistes
ABSENTS

Prof. médicales auxiliaires

Mme ERNST-Berger
Pédicure
Rue de Flandres 5
DE RETOUR
Tél. 5 99 31

M. BEINER
Pédicure
ABSENTE
jusqu'à fin août

Dem. à acheter

PIANO

J'achèterais en bon état, piano brun, prix surfait (exclu).
Paiement comptant.
Faire offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 460,071 - 29 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

«Eh bien, mon pied!
Avec ces sandales Scholl, nous aurons une démarche de reine... Pas vrai, mon pied!»

Pour être à l'aise, impossible de trouver mieux. Vous désirez le pied léger, une démarche de reine? Vite, portez les sandales Scholl. Renoncer à être jeune, belle, séduisante... mieux vaut partir tout de suite d'un bon pied!

Etonnamment simple? Tout simplement étonnant? Les deux.

Vraiment parfaites, les sandales Scholl activent la circulation, conservent aux pieds vitalité, force et souplesse, défatiguent vos jambes, les affinent, les font belles et si séduisantes.

Sandales Scholl

Si aérées... et quasi inusables.

Boucle à tirette et relief brevetés Scholl.
Modèle «de Luxe» dames Fr. 31.80
Modèle messieurs Fr. 26.—
Pour enfants Fr. 18.50

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 — NEUCHATEL — TEL. 54544

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...pour vous procurer quelque chose dont vous avez un urgent besoin

Chacun le sait:
Celui qui paie comptant est le roi des acheteurs; il a droit au rabais ou à l'escompte! Aussi pourquoi attendre? Avec un Prêt-Rohner, vous êtes le maître de la situation. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom:
Rue:
Localité: III/344

Café du Théâtre
Un tout excellent Beaujolais
le « Brouilly »
... à déguster...

GOÛT DES MOINES
GODET VINS
AUVERNIER

A louer
A louer machine à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

CHATON PERSAN
Noir, 3 mois, haute lignée, affectueux, propre.
Gay, Dianaweg 5, Liebefeld (BE).

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu dans la région de Bevaix comme suit :

Dates		de - à	Armes
Lundi	12.8.	0800 - 1630	Fusil d'assaut
Mardi	13.8.	0800 - 1630	Fusil d'assaut
Jeudi	15.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Vendredi	16.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Lundi	19.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Mardi	20.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Jeudi	22.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Vendredi	23.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Lundi	26.8.	0800 - 1600	Fusil et grenades
Mardi	27.8.	0800 - 1600	Lance-mines
Jeudi	29.8.	0800 - 1600	Lance-mines
Mardi	3.9.	0800 - 1600	Fusil et grenades

Indications pour l'aviation : Limite verticale des projectiles : 1500m s/M. Zone des positions Im : 553 750 / 198 250. Zone des buts : 553 900 / 197 750.

ZONES DANGEREUSES

a) **Pour les tirs au fusil d'assaut :** La Tuilerie exclue - 30 m au sud de la crête la Tuilerie - le Biolet - l'Abbaye exclue, route de la Tuilerie - les Vernes exclues ; la zone de vignes devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) **Pour les tirs au lance-mines :** La Tuilerie exclue - Pointe du Grain - le Désert - l'Abbaye exclue - les Vernes exclues - A Comblémines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) **Pour les tirs avec grenades :** Le Suif, pt. 526 - lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré-Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillée, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écritaux marquent l'interdiction d'accès du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Il y aura interruption de tir, chaque fois, de 1145 à 1330.

Mise en garde :

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse, demeure réservée.

— Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant encore contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction ou au poste de police le plus proche.

Poste de destruction des ratés : ER inf 202 Colombier, tél. 6 32 71.
Le cdt ER inf 202.
Colombier, le 31.7.68.

WITTWER
(038) 5 62 62
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

EXCURSIONS
Départ du quai du Port

MARDI 6 AOUT
LE MOLÉSON
Télécabine compris avec visite de Gruyères
Départ : 8 heures Fr. 27.—

FERME-ROBERT
Aller par la Tourne
Départ : 14 heures Fr. 7.50

MERCREDI 7 AOUT
BARRAGE DE LA GRANDE DIXENCE
Retour par la Corniche du Léman
Départ : 6 h 30 Fr. 31.—

VAL D'ABONDANCE - PAS-DE-MORGINS
Départ : 7 h 30 Fr. 26.50

LE SOLIAT
avec Mauborget
Départ : 13 h 30 Fr. 10.—

JEUDI 8 AOUT
DERBORENCE
Retour par la Corniche du Léman
Départ : 7 h 30 Fr. 27.—

LA ROUTE PANORAMIQUE
Sörenberg - Col du Brunig
Départ : 7 h 30 Fr. 23.50

SIGNAL DE CHEXBRES
Bateau compris : Vevey - Ouchy
Départ : 13 h 30 Fr. 19.—

VENDREDI 9 AOUT
SCHYNIGE - PLATTE
Chemin de fer couvert
Départ : 7 heures Fr. 27.50

GRINDELWALD
Départ : 7 heures Fr. 21.—

INTERLAKEN
Départ : 7 heures Fr. 18.—

COL DU GURNIGEL
Fribourg - Schwefdberg - Berne
Départ : 13 h 30 Fr. 16.50

11.8 : CHANDOLIN - SAINT-LUC Fr. 32.—
11.8 : SAIGNELÉGIER Fr. 12.—
11.8 : MOOSEGG Fr. 16.—
11.8 : DENT-DE-VAULION Fr. 15.50

Programmes et inscriptions chez :
VOYAGES WITTWER

LA TONNELLE - MONTMOLLIN
Fermé du 6 au 26 août.

L'APÉRITIF
AU BAR
DU TERMINUS

MOTEURS HORS-BORD
SELVA
Excellents pour la traîne avec propulsion par jet (turbine) moteur 3,5 CV, 2 temps
Prix 395 francs
d'autres modèles plus puissants aux prix aussi avantageux.
Agence régionale
Carrosserie Paul SCHOELLY
2068 Hauterive, tél. 5 93 33.

COUPE HARDY
Service soigné et rapide
FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. **5 18 73**

Machines à laver
Rabais **Fr. 500.–**
sur machine de fr. 1590.—
15 modèles au choix
Machine à vaisselle 8 personnes
Fr. 698.—
A. Fornachon
2022 Bevaix / NE
Tél. (038) 6 63 37

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hœfler,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **20 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A louer

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES, à Neuchâtel - ouest, pour le 24 août ou ultérieurement. Tout confort ; cuisine complètement agencée, tranquillité. Loyer 420 fr., plus charges. Tél. 8 11 83.

STUDIO NON MEUBLÉ avec cuisine et douche, tout compris, 185 fr. par mois. 236, rue de la Chapelle, Corcelles. Téléphone 5 03 72, de 12 h 15 à 12 h 45.

PESEUX, chambre indépendante, 1 ou 2 lits, spacieuse, confortablement meublée, tranquillité ; avec cabinet de toilette, douche ; à jeune(s) fille(s) sérieuse(s). Libre 1er septembre. Tél. 8 11 83.

APPARTEMENT DE 3 pièces, à Neuchâtel - ouest pour le 24 septembre. Tout confort ; cuisine complètement agencée ; tranquillité. Loyer 345 fr. plus charges. Tél. 8 11 83.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, à Peseux, confort et tranquillité. Libre le 24 septembre. Conviendrait pour jeune dame ou demoiselle vivant seule. Loyer 250 fr. charges comprises. Tél. 8 11 83.

CHAMBRE avec confort à jeune homme. Tél. 5 04 61.

A LOUER, à partir du 1er septembre, très belle chambre, terrasse, vue sur le lac, cabinet de toilette et douche attenante, quartier tranquille, parking. Personne sérieuse désirée. Ecrire sous chiffres DF 4724 au bureau du journal.

CHAMBRE à étudiante ou infirmière. Adresser offres écrites à GI 4727 au bureau du journal.

PETITE CHAMBRE MEUBLÉE à demoiselle, part à la cuisine (confort). Tél. 5 72 27.

CHAMBRES à un et deux lits, participation à la cuisine, confort, à Serrières. Tél. 4 00 34.

CHAMBRE INDÉPENDANTE pour le mois d'octobre, en ville. Case postale 916, Neuchâtel.

BELLE CHAMBRE à monsieur sérieux et soigneux (si possible pour longtemps). Téléphone 8 36 87, heures des repas.

CHAMBRE MEUBLÉE à monsieur, pour le 15 août. Tél. 5 93 16.

A LOUER AU LANDERON, grande chambre à deux lits, belle cuisine, le tout meublé, éventuellement douche. Tél. 7 87 77, dès 19 heures.

PETITE CHAMBRE confortable à demoiselle sérieuse. Tél. 5 18 42.

MEUBLÉ 3 ½ PIÈCES, très bel appartement à Hauterive, grand confort. Ecrire : case postale 31174, Neuchâtel.

Demandes à acheter

BIBLIOTHÈQUE et lampe ancienne. Adresser offres écrites à EG 4725 au bureau du journal.

VÉLO DE DAME. Tél. 5 35 23 ou 5 37 69 heures des repas.

UNE ARMOIRE ANCIENNE, un salon ancien ou fauteuils et chaises Louis-Philippe, un rouet et une peinture ancienne. Adresser offres écrites à AA 4709 au bureau du journal.

A vendre

TENTE 3 A 4 PLACES, marque Maréchal. Etat de neuf. Tél. (032) 83 16 75.

DEUX COMPLETS d'homme, bonne taille. Tél. 4 10 49, heures des repas.

PETIT MEUBLE avec bar, combiné, en bon état. Tél. 3 32 14.

1 POUSSETTE BLANCHE, 1 pousse-pousse relaxe, bas prix. Tél. 7 87 77, dès 19 heures.

GRANDE VOLIÈRE à vendre. Tél. 5 46 26.

CANOË CANADIEN acajou, deux places, avec deux paires pagaies, dérive pour voile, chariot pour transport. Tél. 5 33 58.

SPLENDIDES MONTRES dames et hommes, grand choix, prix formidables. Garanties. Tél. 3 14 49.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, au plus tôt, confort ou mi-confort, prix avantageux. Tél. 5 70 50.

STUDIO au centre de la ville. Tél. (037) 63 13 12, dès 21 heures.

MONSIEUR cherche petite chambre au centre de Neuchâtel. Adresser offres écrites à 98-488 au bureau du journal.

STUDIO ou **CHAMBRE INDÉPENDANTE,** en ville, est cherché par étudiant en science politique. Tél. 5 98 64.

Offres d'emplois

CERNIER, qui garderait un enfant de 3 ans pendant les heures de travail? Adresser offres écrites à FH 4726 au bureau du journal.

JEUNE FILLE serait engagée pour apprentissage de coiffeuse. Tél. 5 27 60.

SOMMELIÈRE et une remplaçante sont cherchées. Tél. 3 23 30. Saint-Blaise.

AIDE-CHAUFFEUR est cherché pour le 1er octobre 1968. Travail intéressant. Transports seulement en Suisse. Offres sous chiffres DE 4719 au bureau du journal.

ATELIER D'HORLOGERIE à Neuchâtel cherche tout de suite décotteurs ou metteurs en marche. Tél. 4 05 60.

Demandes d'emplois

EMPLOYÉE DE BUREAU bilingue cherche place dès le 1er septembre ou pour date à convenir dans bureau. De préférence traductions français - allemand ou correspondance allemande. Adresser offres sous chiffres EF 4720 au bureau du journal.

Divers

GARAGE A HAUTERIVE, Roseaux 5, réparation de tous véhicules à moteur ; prix modéré. Tél. (038) 5 24 67.

PETITS TRANSPORTS, tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

Perdus - Trouvés

LA PERSONNE qui a perdu son portemonnaie le mardi 23 juillet, à la poste principale guichet 9, est priée de s'annoncer à l'Etude Boller et Gentil, Trésor 9, Neuchtel.à

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeur qualifié, boucher de profession, cherche, à partir du 12 août, pour 3 semaines environ
place intérimaire
(n'importe quel travail)
Permis de conduire A, B, C, D, F. Tél. 5 12 51, demander Mme Kronenberg, pendant les heures d'ouverture.

MÉCANICIEN

de précision, de première force, chef de groupe, connaissant outillage d'ébauche, de cadrans et mécanique en général, cherche **changement de situation.**

Ecrire sous chiffres 40701 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Chauffeur

poids lourds, ayant plusieurs années d'expérience, cherche place stable.

Adresser offres écrites, avec indication de salaire, à BD 4722 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite
à vendre à l'imprimerie de ce journal

REMERCIEMENTS

Madame Werner BODMER

ses fils et les familles parentes, très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'encouragement qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur message et leur envoi de fleurs, ont prix part à leur grand chagrin.

Peseux, août 1968.

Monsieur Paul ROBERT-DERIVAZ et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur deuil, remercient toutes les personnes qui les ont entourés par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs, et leur expriment leur très sincère reconnaissance et leur profonde gratitude.

Neuchâtel, août 1968.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA VOYAGEUSE AU MANTEAU BLANC

par 3

Germaine BOUYSSIÉ

Sylvie se retourna. Les bruits de la rue s'affirmaient et se précisaient.

— Mademoiselle Bérengué... Une erreur s'est glissée dans votre dernière facture.

Dans l'ouverture de la cage vitrée s'encadrait une grande et un peu lourde silhouette.

— Le neveu du patron, chuchota le comptable qui s'était levé.

— Une erreur ? balbutiait Sylvie déjà affolée.

Une main soignée lui désignait une interminable colonne de chiffres. Ils dansaient devant ses yeux.

— Peut-être, s'excusa-t-elle. Je vais recompter, si vous le permettez.

Elle refit l'addition. Sur un signe condescendant du jeune homme, le comptable s'était remis à son travail. Tous les détails de cette minute lui revenaient avec une acuité impitoyable : le crépitement sec des machines à écrire, l'odeur de papier et la colle, les têtes penchées des dactylos qui feignaient de s'absorber dans leur copie mais lançaient de longs regards sournois vers Marcel Rambaud.

Nul n'ignorait, en effet, parmi le personnel de la banque, que le patron, célibataire et riche, avait appelé près de lui son neveu pour l'associer d'abord à son activité, en faire son héritier plus tard.

Marcel, beau garçon de mine avantageuse, paraissait, aux yeux des jeunes employées de son oncle, l'inaccessible, paré d'une auréole où se mêlaient confusément la crainte, le respect et l'admiration.

Sylvie fut donc stupéfaite, lorsque, une huitaine de jours environ après l'incident, elle se heurta, en arrivant à l'hôtel des « Deux-Terrasses », à Marcel qui arpentait lentement le trottoir et qui paraissait l'attendre.

Il sourit de sa mine effarée.

— Je crains de vous avoir un peu effrayée l'autre jour, dit-il avec la désinvolture assurée d'un garçon à bonnes fortunes. Pour me faire pardonner, voulez-vous accepter de venir danser ce soir ?

Elle recula. La brutalité à peine voilée de cette entrée en matière la blessait profondément.

Le jeune homme comprit qu'il venait de commettre une maladresse risquant de tout compromettre. Dans les locaux de la banque, il avait seulement remarqué une très jolie fille, longue et flexible, aux cheveux noirs et brillants, dont les jambes et les bras dorés avaient des reflets doux de statuette de bronze.

Renseignement pris, il s'agissait d'une employée orpheline, engagée depuis peu sur des recommandations fort sérieuses, et originaire de cette région du Sud-Ouest où l'on retrouve assez fréquemment la survivance du type ethnique de la race sarrasine qui l'occupa lors des invasions du VIIe et du VIIIe siècle : fin visage à l'ovale allongé et aux pommettes hautes, dont les yeux sombres, admirablement fendus, éclairent un teint couleur de sable chaud.

Cependant, Marcel n'ignorait pas combien son oncle serait contrarié s'il était mis au courant d'une aventure avec un membre du personnel. A plusieurs reprises, le vieux Rambaud avait dû lui faire des observations à ce sujet. Le jeune homme lutta quelques jours, puis le désir de revoir Sylvie fut le plus fort. Il escomptait une victoire facile. Le réflexe soudain de Mlle Bérengué lui fit comprendre qu'il s'était trompé. D'un coup d'œil il la jaugea : libre, indépendante, certes, mais sage. Il regretta un moment d'être venu. Déjà, Sylvie se détournait, faisait mine d'entrer dans l'hôtel, Marcel la retint précipitamment.

— Je vous en prie, écoutez-moi un instant. J'ai dû mal me faire comprendre. Je sais, mademoiselle, que vous êtes récemment arrivée à Paris, après de cruelles épreuves, et que vous y êtes seule. Je désirais seulement vous proposer, pour quelques sorties, la compagnie d'un bon camarade. Allez-vous passer seule ces fêtes de fin d'année ?

C'était vrai. Sylvie n'y avait pas pensé. Paris s'illuminait. Au bureau, les employés ne parlaient que d'arbres de Noël et de réveillon. Pour elle, il ne restait que le mélancolique souvenir des Noëls d'autrefois ! Des larmes embuèrent ses yeux, le joli sourire trembla au coin de ses lèvres qui n'avaient pas besoin de fard pour être roses. Marcel sentit sa cause gagnée.

Paris avait su longtemps garder leur beau secret. Marcel, tour à tour enchanté et irrité, s'était vu finalement fort amoureux et, décidé à braver la colère prévue de son oncle, avait demandé à Sylvie de devenir sa femme.

« J'étais éblouie, songeait Silvie. J'ai fermé les yeux... J'ai cru que le bonheur était là, que les mauvais jours étaient finis. En réalité, tout s'effondrait de nouveau autour de moi. »

Marcel avait cependant lutté pour faire accepter celle dont la tendresse s'était imposée à lui. Il avait affronté le coriace Rambaud, lui avait démontré combien la jeune fille qu'il avait choisie, si elle avait une situation modeste, était digne d'estime et d'un milieu honorable. Mais voir son neveu, son fils d'élection, son successeur, décidé à épouser l'une de ses employées, dépassait l'entendement du vieil homme d'affaires.

— Tu es majeur, avait-il dit à Marcel au cours d'une dernière tentative. Tu es donc libre d'agir à ta guise. En ce qui me concerne, aucun contrat ne me lie à toi. Epouse Sylvie Bérengué mais alors, débrouille-toi, mon garçon. Je t'ignorerai, et dans le présent, et dans l'avenir.

De nature assez nonchalante, le jeune homme n'avait pour tout bagage, que de vagues études de droit, qui ne lui permettraient que de vivoter.

Et, après de cruels et douloureux atermoiements durant lesquels Sylvie s'était toujours refusée à croire au pire, cela avait été la rupture qui la laissait aujourd'hui affreusement meurtrie, gorgée d'amertume et de dégoût.

On frappa à la porte.

Le jour était lentement venu.

Cette fois, il fallait répondre.

Sylvie sauta du lit, fut si surprise de sentir ses membres ankylosés comme si on l'eût rouée de coups. Vite, un peignoir pour cacher sa robe froissée...

Par l'entrebâillement de la porte, elle tenta de saisir le plateau du déjeuner, mais c'était compter sans l'affabilité un peu curieuse de l'hôtelière.

— Vous sentez-vous mieux ce matin, mademoiselle Sylvie ?

La jeune fille ne devait guère avoir bonne mine. Mme Armand embrassait d'un coup d'œil la chevelure en désordre, les yeux cernés, la robe fripée que laissait entrevoir le peignoir hâtivement noué, et le vêtement de sortie, les souliers et les gants jetés en désordre sur des sièges... Cependant, elle s'abstint de toute réflexion, car Sylvie s'efforçait de sourire.

— Mon malaise est complètement dissipé maintenant, et je vais faire honneur à ce bon café au lait.

— Hâtez-vous, alors, recommanda Mme Armand en sortant, car il sera bientôt huit heures.

Puis elle se retira, et Sylvie, délivrée, s'assit au bord du lit.

Revenir à la banque, risquer d'y rencontrer Marcel ou son oncle, affronter les airs ironiques des employés qui, on ne sait comment, s'étaient tous trouvés au courant ? Il ne pouvait en être question.

Un immense découragement vint s'ajouter à sa peine. Tout lui parut inutile et au-dessus de ses forces. Perdue dans l'immense Paris, sans situation, sans amis, car elle ne s'était liée avec personne, vivant exclusivement pour Marcel et ne sortant qu'avec lui, elle ne voyait aucune issue à cette cruelle impasse.

Un instant, les visages de Colette et de Mado passèrent devant ses yeux. Leur demander de l'emmener au cabaret où elles travaillaient ? Elles accepteraient certainement, lui ayant fait de multiples avances. Un sursaut de révolte balaya cette image. Quitter Paris, revenir à Agen ? Elle n'y trouverait que des ombres. Son tuteur habitait la campagne, et elle ne pouvait ni ne voulait être à sa charge.

Dans la tasse, le café au lait refroidissait. Avec répugnance, elle tenta d'y porter ses lèvres, ébaucha une petite grimace, chercha son mouchoir pour s'essuyer la bouche.

Il devait être dans l'imperméable blanc, abandonné au dossier d'une chaise.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Un coup de fusil malheureux a failli nous priver des merveilleux récits de Louis Favre

Notre journal a évoqué, cette semaine la mémoire de Louis Favre, non pas comme étant l'auteur de « Jean-des-Paniers » — le fait eut été superflu — mais en sa qualité de tireur, lors d'une fête de l'abbaye de Fleurier, localité où il s'était arrêté en allant à Paris représenter le département de l'instruction publique à l'Exposition universelle, et où il devait prononcer un discours à la Sorbonne.

IL SAVAIT TIRER

Cet article nous a valu une lettre de Mme Brinkmann-Favre, domiciliée à Neuchâtel.

— Mon grand-père, dit-elle, savait parfaitement tirer. Son glorieux « carton » fleurisan n'était donc pas dû à un simple fait du hasard où à l'encouragement de Jean Courvoisier, voire à démentir la peur de Fritz Berthoud.

Notre correspondante ajoute :

— Louis Favre possédait un fusil à deux coups dont il était fier. Pusillanime et craintif, il allait cependant à la chasse.

Mme Brinkmann-Favre possède d'ailleurs des toiles peintes par sa grand-mère. Elles représentent les tableaux de chasse de l'écrivain. On y voit des grives, des cailles, du gros gibier et des écureuils.

DANGER DE MORT...

Le tir à la carabine a toujours eu la sympathie de Louis Favre, malgré un incident au cours duquel il a risqué de perdre la vie. Il l'a narré lui-même en ces termes :

« Mon père avait une cible placée vers le haut des escarpements de molasse, nommées les Rochettes, à Boudry. On y tirait quelques fois après le catéchisme de l'après-midi et je remplissais l'office de marqueur, ce dont j'étais très fière... Je n'avais aucun abri, cela va sans dire. Je me bornais à m'éloigner de quelques pas de ma cible, où je bouchais les trous de balles en y collant des ronds de papier. Un jour que je remplaçais le carton qui venait d'être percé et que j'allais et venais autour de ma cible, j'entendis tout à coup un sifflement singulier qui perçait l'air près de mon oreille. En même temps, un coup de feu suivi de cris et d'une altercation bruyante. La voix de mon père dominait toutes les autres. Elle m'appela. Inquiet, j'accourus et j'appris ce qui s'était passé. Un tireur, un peu trop distrait, visait la cible pendant que j'étais encore occupé à fixer mon carton blanc. Son voisin, qui me voyait, prenant peur, souleva l'arme dirigée contre moi au moment où le coup partait. La balle passa ainsi au-dessus de ma tête. Le courroux de mon père congédiant les tireurs me surprit étrangement. La chose, à mon avis, n'en valait pas la peine. Ce n'est que plus tard que je me rendis compte du danger. Je gardai une profonde reconnaissance pour celui qui m'avait sauvé la vie. Mais dès lors, je frémis au frou-frou brutal d'une balle ronde ou conique passant près de mon oreille. »

Et dans toute cette affaire, on peut, plagiant Mallarmé, penser qu'un coup de fusil n'abolit point le hasard. Car sans cela, nous n'aurions pas connu les délicieux récits neuchâtelois signés par Louis Favre.

G. D.

LES VERRIERES

Blessé en tombant d'une échelle

(c) En fin de semaine, alors qu'il collaborait à la réfection d'un toit du village, M. Maurice Jornod, maître charpentier aux Verrières, a fait une chute d'environ 4 mètres du haut d'une échelle.

N'écoutant que son courage, il remonta sur le toit puis regagna son domicile. Il a reçu les premiers soins puis fut conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds où il est actuellement en observation.

Actes stupides

(c) Le soir du 1er août, plusieurs jeunes gens mineurs ne trouvèrent rien de mieux que de causer nombre de déprédations tant à l'égard des pouvoirs publics que de particuliers. Entre autres, ils ont arraché des panneaux de signalisation, cassé un globe et une lampe publique, détérioré une barrière, un pendage, transporté des boilles à lait sur un fumier, barré un chemin.

Buttes : revisera-t-on le règlement communal ?

De notre correspondant régional :

Après la fameuse séance-marathon du Conseil général de Buttes où il a fallu trois heures d'horloge pour nommer les commissions — et encore durent-elles l'être finalement par tirage au sort — de nombreux citoyens se sont demandés s'il ne conviendrait pas de réviser le règlement général de la commune.

Cette année, il est vrai, la situation était exceptionnelle. On s'est trouvé tout du long à huit contre huit, la validation du dix-septième conseiller général n'ayant pas été ratifiée à cette époque par le Conseil d'Etat.

A cela venait s'ajouter les dispositions légales selon lesquelles toutes les nominations, quelles qu'elles soient, doivent se faire au bulletin secret. Le président vote donc et son rôle n'est plus de départager. Si l'on mentionne encore la clause impliquant pour une élection la majorité absolue au premier et au deuxième tour, la majorité relative au troisième tour et quand on n'a pas pu départager. Le jeu du hasard pour en finir, cela complique, on en conviendra, singulièrement les affaires.

Le cas de Buttes a été unique cette année dans les annales électorales au second degré en raison de l'égalité des forces en présence.

Cependant, si l'on en croit certains milieux, une demande de révision du règlement général de la commune pourrait être présentée sous peu.

Dans d'autres localités, les choses se font beaucoup plus simplement. A Travers, toutes les élections, y compris celle du Conseil communal, se sont faites tacitement et à Fleurier le règlement prévoit l'élection au bulletin secret uniquement pour désigner les membres du Conseil communal et de la commission scolaire, même si le nombre des candidats est égal aux sièges à pourvoir.

G. D.

MONTAGNES — MONTAGNES

LA SAGNE

Une auto sur le toit

(c) M. R. P., du Locle, circulait sur la route de Sommartel hier. Arrivé à « La Roche », un pneu éclata, ce qui eut pour effet de diriger l'auto sur un talus en pente. L'auto fit un tonneau. Dégâts assez importants.

Collision

Hier à 19 h 20, une voiture française conduite par M. R. R., domicilié aux Villers, circulait sur la rue Jehanne-Droz. Arrivé au carrefour avec la rue de l'Hôtel-de-Ville il ne fit pas le « stop » et entra en collision avec la voiture conduite par M. P. M., du Locle. Dégâts.

LES BRENETS

Ennemies ou amies ?

(c) Conséquence des premiers brouillards, ces merveilleuses toiles d'araignées tissées durant la nuit et qui, au soleil levant, étincellent des milliers de gouttelettes de rosée. Ces araignées que certaines personnes redoutent sont nos alliées. Ne détruisent-elles pas quantité de mouches et d'insectes nuisibles ?

(Avipress - P.F.)

Collision

(c) Hier à 17 h 35, une collision s'est produite aux Brenets lorsque une voiture utilitaire conduite par M. W. E., des Brenets, qui circulait sur la route cantonale entre le Bourg-Dessus et le village, eut sa route coupée à la hauteur du carrefour de la rue du Lac par une voiture conduite par M. W. M., des Brenets également, qui voulait s'engager sur la route du Cimetière. Dégâts.

LE LOCLE — LE LOCLE

C'ÉTAIT LE CENTRE DU VILLAGE

(c) Une place qui est bien fréquentée, bien qu'elle soit peu étendue, est la place de la Cure. Bien ombragée, offrant quelques bancs à ceux qui désirent y faire une halte, ornée d'une belle fontaine et du monument Quéloz inauguré à l'occasion du centenaire de la République neuchâteloise, cette place avait jadis un caractère tout différent. Cette place a été créée il y a un peu plus de cent soixante ans lors de la désaffectation du cimetière qui entourait le temple.

Puis, après l'incendie du Locle, en 1833, la place subit de profondes modifications, car la reconstruction du centre du village se fit selon un nouveau plan d'alignement. En 1873, la place subit de nouvelles transformations par l'établissement d'une belle fontaine et la plantation de frênes, puis elle prit le nom de « square de la Cure ». D'autres restaurations de ce « coin », qui fut, jusqu'en 1900, le plus fréquenté du centre de la ville, eurent lieu en 1909 et en 1948 où la fontaine fut déplacée plus à l'est.

Cette place ou plutôt ce jardin de la [illegible] n'a pas toujours été le lieu paisible qu'il est aujourd'hui. Au siècle passé, il avait un « langage » assez bruyant, car dans les bassins de la fontaine on y venait laver les légumes, abreuver les chevaux (et il y en avait !), on y croisait les porteurs d'eau jusqu'en 1900, date de l'installation de l'eau sous pression en ville. Le vieux Locle est riche en miettes d'histoire.

P. C.

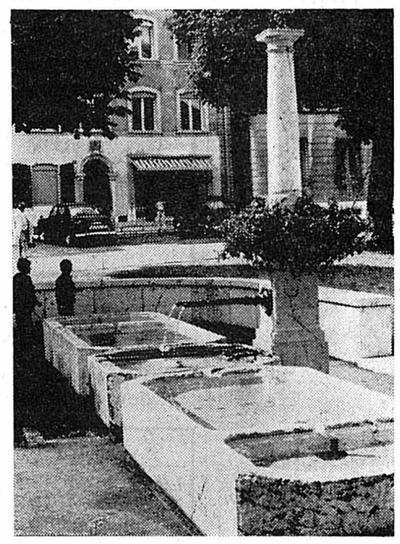

On y lavait les légumes et les chevaux s'y abreuvaient...

BOVERESSE

La piscine était fermée

(c) Le mauvais temps qui continue à nous tenir compagnie, n'arrange pas les affaires de la piscine du Val-de-Travers. Le plan d'eau du bassin des Combes n'a été « dérangé » que par une baigneuse pendant toute la journée de samedi. La température de l'eau de 17 degrés et le temps maussade du matin ont fait que la piscine fut fermée pendant la journée de dimanche. Cela a permis au gardien Florian Otz de prendre un jour de congé et d'accompagner les nageurs du C.N.S.V.T. au Locle.

Si hier matin, lundi, l'espoir revenait avec le soleil, il a fallu vite déchanter ; la pluie s'est mise à tomber à nouveau, mais la piscine est restée ouverte !

NOIRAIGUE

NOIRAIGUE

Pour le dixième anniversaire

(c) Sous la présidence de M. Bernard Muller, a eu lieu hier une assemblée du comité du hockey-club à laquelle participait le comité d'honneur nommé pour marquer le dixième anniversaire de la société. Ce comité est constitué comme suit : président : M. Ernest Raetz vice-président : M. Armand Monney secrétaire et adjoint : MM. Jules-F. Joly et Jean-Hugues Schulé ; caissier et adjoint : M. Roger Thiébaud et Mme Gilberte Hotz. Font également partie du comité : MM. Claude Monin, Jean-Pierre Boschler et Bernard Muller. Décision a été prise de lancer une souscription destinée à recueillir les fonds nécessaires à l'achat de quelque 2000 mètres carrés de terrain dont la société est actuellement locataire. Après quoi une manifestation sera organisée dont les détails seront arrêtés ultérieurement.

VAUD — VAUD — VAUD

Avenches: premier pilote des glaciers

(c) On sait que René Grandjean construisit, au Vully, au cours de l'hiver 1909-1910, le premier avion qui s'éleva dans les airs, en Suisse. Cette prouesse pour l'époque s'accomplit le 10 mai 1910, dans la plaine d'Avenches, et l'audacieux pilote qui réussit à arracher du sol l'appareil n'était autre qu'un jeune homme de dix-sept ans : Ernest Failloubaz, d'Avenches.

Un coiffeur d'Avenches, M. Ch. Sieber, qui a été l'initiateur de la pose d'une plaque en bronze sur le monument Failloubaz, en 1965, et qui a bien connu René Grandjean, a eu l'idée de consacrer une vitrine de souvenirs à ce dernier aviateur. Il expose entre autres une maquette de l'aéroplane muni de skis, avec lequel René Grandjean fit ses premiers atterrissages en Suisse sur la glace du lac de Davos. Grandjean fut ainsi le premier pilote des glaciers, comme il fut également le premier pilote à se poser sur nos lacs, ayant muni son avion de flotteurs.

PAYERNE

Retour de colonie

(c) Les quarante enfants de la colonie de vacances payernoise sont rentrés à Payerne, après un séjour bénéfique au chalet des Cluds, près de Bullet. Un même nombre d'enfants sont partis, hier matin, pour le même endroit, où ils passeront également trois semaines, à 1200 mètres d'altitude.

Réception des nouveaux citoyens

(c) Au cours d'une manifestation qui groupa une soixantaine de participants, les jeunes gens et jeunes filles atteignant leur majorité en 1968 ont été reçus officiellement dans la vie civique (le 1er août) par M. Achille Meyer, syndic, et M. Olivier Gilliand, président du comité d'organisation de la fête du 1er août.

La cérémonie a débuté à la salle du tribunal, où M. Gilliand souhaita la bienvenue aux nouveaux citoyens et citoyennes.

En s'adressant aux participants, le syndic Meyer, après leur avoir apporté le salut de la municipalité, leur fit remarquer qu'ils atteignaient leur 20me année à une époque passionnante. Après avoir salué la présence de M. Robert Ischi, président du Cosneil communal, et de M. et Mme Genton, pasteur, M. Meyer remit à chaque nouveau citoyen deux brochures de circonstance, puis présenta en détail les rouages de l'administration communale.

La manifestation se termina par une visite de l'église abbatiale, suivie d'une collation servie au Vendo.

CONCISE

Abbaye des Carabiniers

(c) Favorisée par un temps splendide, cette fête remporta un beau succès.

Résultats du tir : Cible Société : 70 participants. Rois du matin : Lietta Charles-Paul 99, Ryser Yvan 414 ; rois de l'après-midi : Duruz Pierre 100, Gaille Gaby 440 ; cible Concise (tournante) : Debétaz Jean-Luc 100-99-98 ; Delacrétaz Jean 100-99-95 ; Mettler Etienne 100-98 ; Stuky Jean 100-96; Gaille Alfred 100-96 ; Jaquenoud J.-P. 100-95. Cible Mont-Aubert : Fauguel Charles 545, d'Epagnier Robert 100-96, Fauguel Pierre 542, Vuillamoz Jacques 100-91. Roi des rois de la fête : Duruz Pierre 771 points. Roi des rois du village : Du-Pasquier François 754. Cible Concise (dames) : Delacrétaz Rosemarie 96-88.

TOITURES... technique nouvelle...
RÉPAREZ - ENTRETENEZ
vous-mêmes vos anciens toits en quelques heures...
ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT
(Toits en composition carton, en métal, en béton, en gravier, etc.)
MIGHTYPLATE ROOF COATING
enduit liquide à l'amiante pour toitures.
APPLICABLE A FROID...
comme il sort du bidon...
... succès incontestable dans 100 pays...
Agent officiel :
TOBIAS ICAS, 92, rue du Rhône, 1204 Genève. Tél. (022) 25 29 91.

VALAIS

Décès subit d'une mère de sept enfants

(c) C'est avec la plus vive émotion que l'on a appris dans la région de Moerel près de Brigue, le décès subit de Mme Hermine Gundi. La défunte a été frappée par un mal foudroyant. Elle n'est âgée que de 36 ans et est mère de sept enfants tous en bas âge.

GENÈVE

Cambriolages en série pendant le week-end

(c) Les cambrioleurs, à Genève, ne sont pas en vacances. Des malandrins s'en sont pris à plusieurs villas de la région Chêne-Cologny, avec, semble-t-il, pour premier souci celui de se restaurer. Ces inconnus ont, en effet, consciencieusement pique-niqué sur place, repartant sans laver la vaisselle et emportant seulement quelques menus «souvenirs ».

Plus rentable fut la série de cambriolages opérée dans le secteur de Vermont, ou plusieurs magasins et bureaux ont été mis à sac, permettant aux malfaiteurs de faire main basse sur plusieurs milliers de francs.

Arrestation d'un escroc

(c) Un Parisien de 22 ans, se prétendant « régisseur de cinéma » avait pris la fâcheuse manie de venir passer ses week-ends à Genève et d'y mener grande vie... avec le profit frauduleux que lui laissait le tirage de chèques sans provision. Mais tout a une fin et le filou tomba dans le piège qui lui était tendu. Arrêté il a passé aux aveux.

Conducteur endormi au volant : passager grièvement blessé

(c) Endormi à son volant, un électricien a eu un réveil brutal. Son véhicule a terminé sa course folle contre une borne. Ce somnolent conducteur s'en tira cependant avec quelques contusions. Son passager, M. Daniel Genoud, typographe, n'a pas eu hélas, cette chance.

Il fut propulsé et éjecté à travers le pare-brise, le visage profondément coupé. Il a été transporté à la policlinique.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un conducteur blessé

Hier à 11 h 50, M. Robert Nydegger, de la Chaux-de-Fonds, circulait dans la rue Numa-Droz au volant de sa voiture lorsqu'il fut pris d'un malaise ; son véhicule entra en collision avec une voiture en stationnement. Il a été transporté à l'hôpital de la ville souffrant d'une forte commotion. Dégâts aux véhicules.

Collision

Hier à 19 h 35, M. G. R., de la Chaux-de-Fonds, circulait en scooter sur le chemin de la Sombaille, lorsqu'il dut freiner dans un virage, perdit la maîtrise de son scooter et entra en collision avec une voiture conduite par M. B. B. Dégâts.

Passante blessée

Hier à 7 h 10, Mme Jeanne Stam, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, a fait une chute sur le trottoir est de la rue des Buissons alors qu'elle se rendait à son travail. Elle a été transportée à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds souffrant de blessures à la cheville gauche.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 5 août 1968

NAISSANCES. — Choffat, Yves-Pascal, fils de Jean-François, et de Catherine-Josette-Madeleine, née Haenny ; Fettolini, Angelo-Vincenzo, fils de Giovanni-Vigilio, peintre, et de Giuseppina, née Modafferi ; Denuccio, Gian-Cosimo, fils d'Emilio-Andrea-Giuseppe, chauffeur, et de Marie-Claire-Bluette, née Hüppin.

MARIAGE. — Feron, Adrien-Yvon-Paul, manœuvre, et Josée-Lilianne, née Reymond.

DÉCÈS. — Conrad, Victor-Léon, horloger, né le 17 décembre 1880, époux de Jeanne-Marthe, née Bandelier, dom. Sorbiers 25 ; Quadranti, Giuseppe, menuisier, né le 6 janvier 1885, veuf de Marie-Amanda, née Pellet, dom. Serre 9.

«DANIEL», vous connaissez ?

On oublie volontiers ceux à qui on doit beaucoup. Mais il suffit parfois d'une date, d'un anniversaire, d'un petit rien pour les rappeler à nos souvenirs.

« Habitation de Daniel JeanRichard, 1729, F.H.H., 1895 » liton sur la nouvelle plaque posée sur la façade refaite...

Il y a 80 ans — c'était en juillet 1888 — le Locle était en fête : fanfare, cortège, discours, drapeaux et oriflammes flottant au vent. On installait, sur un haut socle avec dédicace, la statue en bronze de Daniel-JeanRichard, à la rue du Collège qui devint très justement, en 1893 la rue Daniel-JeanRichard. Le précurseur de la fabrication méthodique des montres et de la formation d'apprentis est resté fidèlement à son poste, sauf en 1961 où il consentit à descendre de son socle pour remonter sur un autre socle, plus bas de 80 centimètres, sans doute pour se rapprocher un peu du commun des mortels.

A ce moment-là, il avait demandé un éclairage nocturne (pour faire parfois de « bonnes heures ») mais jusqu'à présent il n'a rien vu venir. Qu'il patiente !

Par contre, Daniel est pleinement satisfait de la façon dont « sa maison » sise Jolimont 27 a été rénovée. Le nouveau propriétaire a su, tout en gardant le cachet ancien de cette demeure, la restaurer et l'embellir. L'ancienne plaque commémorative a été remplacée par une nouvelle. Et Daniel qui aimait les petits œillets en retrouverait dans le beau jardin cultivé avec soin par le propriétaire...

Le Loclois n'est pas prêt d'oublier « Daniel ».

C.

Etat civil du Locle du 5 août 1968

MARIAGE. — Stauffer, Errol, chauffeur de taxi, et Favre-Bulle, Micheline-Aline.

PROMESSE DE MARIAGE. — Singy, Alphonse, mécanicien, et Montandon, Paulette-Isabella.

DÉCÈS. — Voumard, Jeanne-Lucie, ménagère, née le 22 août 1885, célibataire (Côte 22) ; Jaquemet, née Guinand, Jeanne-Odette, ménagère, née le 10 août 1904, veuve de Roger-Edgar (Midi 15).

NAISSANCE. — Bigatel, Monica, fille de Aldo, serrurier, et de Antonietta, née Villabruna.

Quand fleurissait « L'Edelweiss »

En 1918, au début d'août, un nom apparaissait qui venait s'ajouter à ceux, déjà nombreux, des sociétés locales : le Vélo-Club « L'Edelweiss ». La création d'une société n'est que rarement le fruit du hasard. Elle exige préalablement des réunions, des contacts où se crée l'amitié, où des hommes (ça peut aussi être des femmes !) éprouvent le besoin de faire du nouveau, de se mieux comprendre au sein de quelque chose de sérieux, d'avoir un idéal. « L'Edelweiss » n'a pas échappé à cette règle...

Cinq Huguenin, oncle et neveux, avaient pris l'habitude de faire des sorties à bicyclette. Bientôt ils baptisèrent leur groupe « La Carafe ». Avouez qu'il était facile de trouver mieux. C'est à quoi pensèrent ceux qui, en août 1918, vinrent se joindre aux amis de « La Carafe » pour fonder le Vélo-Club « L'Edelweiss ». Les fondateurs, les Huguenin, les Droz, les Gentil, les Favre ne mirent pas long pour former des coureurs valables. Le premier coureur du club fut le regretté Fritz Vermot qui participa en 1920 déjà au championnat suisse amateur où il se classa 10me sur 88 coureurs. Mais n'empiétons pas sur l'historique que ce Vélo-Club présentera au cours de la veillée commémorative du cinquantenaire qui aura lieu le 23 novembre prochain dans les locaux du Cercle de l'Union républicaine. Ce jubilé sera également marqué le 30 août par un Omnium pour amateurs. Une petite fête aura d'ailleurs déjà lieu le 16 août au local du club.

COUVET

Il n'a pas compris...

(sp) Avant-hier, pendant l'entracte d'une séance de cinéma au Colisée, un spectateur qui se trouvait dans le hall derrière la galerie, a voulu allumer une cigarette. La pochette d'allumettes s'est spontanément enflammée. Le spectateur, brûlé à une main, l'a laissé tomber à terre et s'est bien gardé de la ramasser.

Après l'incendie du Casino à Fleurier, on se demande encore pourquoi les fumeurs n'ont pas compris !

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : Tobrouk.

PHARMACIE DE SERVICE : Delavy (Fleurier).

SI VOUS VOULEZ
faire paraître une annonce dans cette page...

Les annonces destinées à la « CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS » de la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » sont reçues au bureau de l'IMPRIMERIE MONTANDON, 15, rue de la Place-d'Armes, Fleurier, tél. (038) 9 10 28 - 9 10 29. On pourra souscrire des abonnements à notre journal à ce même bureau. Tous renseignements concernant les tarifs seront donnés volontiers.

Après la fermeture du bureau, à 17 h 30, les avis urgents (avis de naissance, avis tardifs, avis mortuaires) devront être remis à notre correspondant pour le Val-de-Travers, M. Georges Droz, 11, avenue de la Gare, Fleurier tél. (038) 9 18 76.

Intensité du trafic en Suisse : Lucerne, Genève et Zurich en tête

BERNE (ATS). — Avec 39,619 véhicules par jour, le boulevard du Pont-d'Arve, à Genève, se classe en seconde position suisse, en ce qui touche l'intensité de la circulation en juin. La première place est occupée par le pont du Lac, à Lucerne, avec 42,869 véhicules, alors que la Hardstrasse de Zurich se classe en troisième position avec 29,803 véhicules.

Si l'on examine les chiffres de la Suisse romande, c'est l'avenue du Léman, à Lausanne, qui se classe en second rang, avec 19,214 véhicules, suivie de la rue Centrale (Lausanne) avec 16,571 passages. En dehors des villes, c'est le poste d'autoroute de Préverenges qui a vu passer le plus grand nombre de véhicules, avec 19,656, suivi de Villeneuve (15,810) et de Rolle (15,520).

Si l'on examine la statistique journalière, le jour le plus chargé a été le 1er juin, au pont du Lac de Lucerne (50,353 passages), pour les jours fériés, alors que c'est le boulevard du Pont-d'Arve à Genève qui vient en tête les jours ouvrables (47,938 passages le 28 juin). Pour la Suisse romande, c'est toujours l'avenue du Léman à Lausanne qui a supporté le plus gros trafic, après le boulevard du Pont-d'Arve, avec 21,636 passages le 28 juin.

Quant au trafic de pointe par heure, le record est battu par le boulevard du Pont-dArve, avec 3734 passages le 7 juillet, entre 17 et 18 heures, suivi, pour la Suisse romande, de Préverenges-autoroute, avec 2261 passages le 3 juillet de 18 à 19 heures.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMA. — *Lux* : 20 h 30 : Razzia FBI.

PHARMACIE D'OFFICE : Moderne.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

AVIS DIVERS
CHRISTIAN BLASER
FLEURIER
Peinture en bâtiments
papiers peints
tapisserie plastique
Devis et renseignements sans engagement.
Tél. 9 07 85.

JURA - JURA - JURA - JURA

Près de 50,000 spectateurs assisteront samedi et dimanche au Marché-concours de Saignelégier

Le Marché-concours de Saignelégier est l'une des rares manifestations populaires qu'on ne se lasse pas de voir. Folklorique certes, mais ne sentant pas trop le frelaté, il permet au spectateur de reprendre contact avec la terre et avec ceux qui la travaillent. La grande majorité de ceux qui s'y rendent — et ils sont chaque année plusieurs dizaines de milliers — le font le dimanche après-midi, pour assister aux courses campagnardes. Ils aiment voir enfants, jeunes gens et jeunes filles montant leurs chevaux sans selles ni étriers. Ils apprécient aussi les courses de chars, que ce soit à un, deux ou à quatre chevaux. Mais le spectacle le plus intéressant et le plus authentique, à notre avis, c'est le samedi qu'il se déroule. Sur les routes qui convergent vers le chef-lieu d'abord, lorsque les éleveurs amènent leurs chevaux étrillés et brillants vers la vaste halle-cantine où les experts devront les examiner et leur attribuer un certain nombre de points. Puis sur la place de marché où vendeurs et acheteurs s'affronteront mais finiront tout de même par conclure une affaire.

4000 CHEVAUX

Cette année, le Marché-concours, qui aura lieu samedi et dimanche prochains, n'attirera à Saignelégier pas moins de quatre cents chevaux. Ce nombre impressionnant permet une sélection rigoureuse. Les plus beaux sujets, qu'il s'agisse des étalons ou des juments, seront présentés au public le dimanche matin durant plus d'une heure, après quoi un groupe de jeunes filles, montant des chevaux de la région, présenteront un quadrille inédit.

Le cortège de l'après-midi, dont le thème est cette année « Les chevalliers », sera animé par 300 chevaux. Il sera suivi du départ du ballon « Ajoie », puis des différentes courses.

Il faut avoir vu cette manifestation chevaline unique en son genre, que Paul Jubin décrit si bien dans le livre qu'il consacra aux Franches-Montagnes : « C'est un spectacle à ne pas manquer, écrit-il. Le chef-lieu franc-montagnard s'habille de guirlandes, d'étendards et de carrousels. Les orgues de Barbarie attisent une nostalgie secrète. L'accordéon stimule une soif naissante. La tête tourne légèrement, le cœur est en fête. Le ciel danse et la lumière enivrante émoustille les esprits. Tous les hommes deviennent frères. Citadins et villageois, jeunes et vieux, tous communiquent aux sources de la simplicité, de la rude joie de vivre, de la pureté originelle. »

C'est à ce spectacle authentique que quarante, cinquante mille spectateurs peut-être assisteront samedi et dimanche prochains.

BÉVI

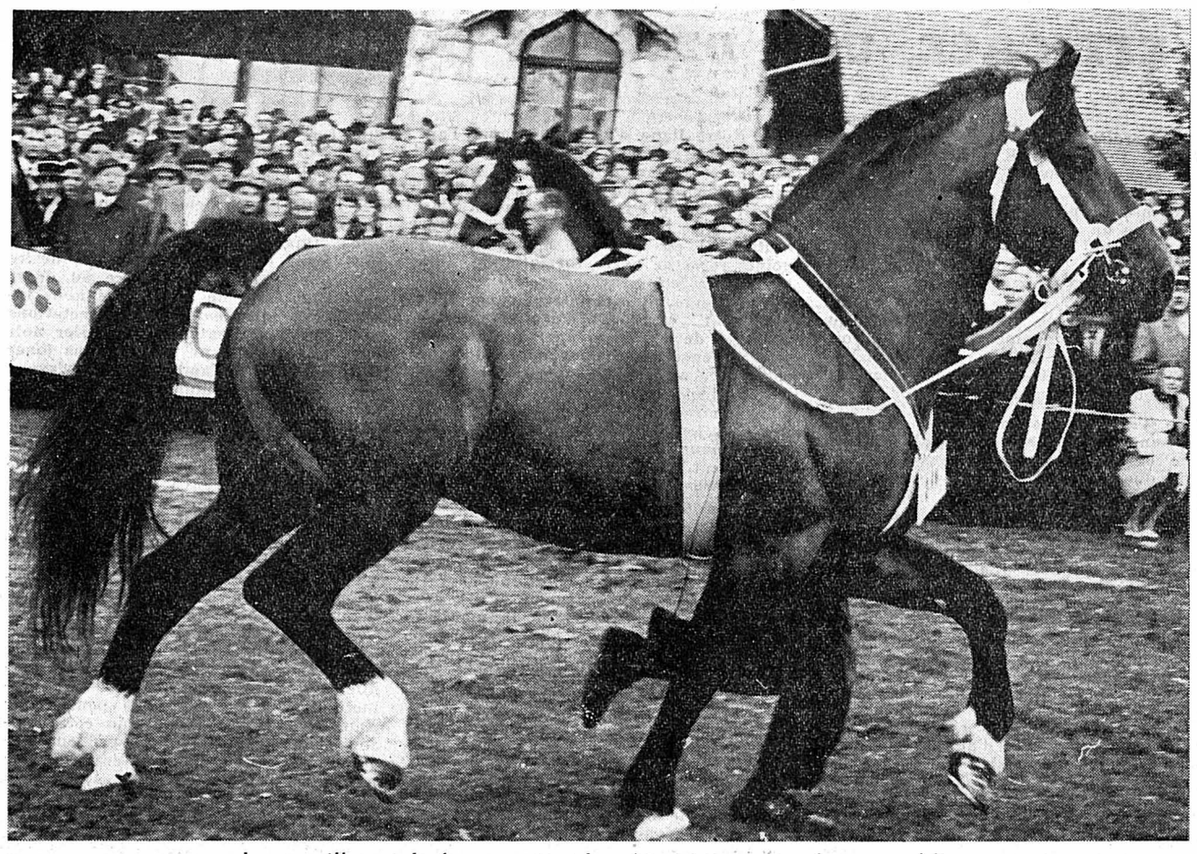

Les meilleurs étalons sont présentés chaque année au public.

(Avipress - Bévi)

Les courses d'attelages à quatre chevaux.

Les chevaux sont soumis à l'appréciation du jury.

AVIS DIVERS

DURS D'OREILLE!

Désirez-vous profiter d'une consultation auditive approfondie et consciencieuse ?

Aimeriez-vous bénéficier d'un choix vraiment complet d'appareils et de lunettes acoustiques les plus modernes et les plus puissants, y compris la « perle acoustique » qu'on porte complètement dans l'oreille ?

Voulez-vous être renseignés sur les possibilités d'obtenir votre appareil acoustique par l'assurance-invalidité ?

PRO SURDIS, de Berne, peut répondre à tous ces désirs.

Venez le premier mercredi de chaque mois à sa consultation gratuite, à Neuchâtel, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7. Prenez rendez-vous par téléphone (038) 5 13 67.

Prochaine consultation auditive :
Mercredi, le 7 août 1968, de 14 à 18 heures.

MOUTIER

Accrochage

(c) Hier à 18 h 45, un accident s'est produit entre deux automobiles venant de Roches, à proximité de l'hôtel des Gorges à Moutier. La première voulut bifurquer à gauche pour se diriger vers Balsthal, lorsqu'elle fut touchée à l'arrière par celle qui la suivait. Dégâts matériels.

L'Université félicite Mgr Martinoli

(c) Le recteur de l'Université de Fribourg, M. Edgardo Giovannini, a adressé le télégramme suivant à Mgr Martinoli, nouvel évêque des Tessinois :

« Le recteur, le sénat et l'Université de Fribourg accueillent avec grande joie la nouvelle de votre nomination comme évêque administrateur apostolique du canton du Tessin, en formulant les vœux les plus chaleureux pour un apostolat fécond pour la sanctification de votre diocèse. Ils vous expriment leur vénération en vous assurant de leurs prières.

Signé E. Giovannini, recteur.

SAINT-SYLVESTRE

Collision

(c) Hier, vers 13 heures, à la Nefflera, sur la commune de Saint-Sylvestre, deux voitures sont entrées en collision frontale. Il n'y eut pas de blessé.

GENÈVE

Incroyable mésaventure à Genève !

Cent kilos d'or volés dans une auto française

Le véhicule a été retrouvé, mais vide...

GENÈVE (ATS). — Incroyable ! c'est probablement ce que dira un Français, venu à Genève lundi pour acheter de l'or pour un tiers, expliquera à ses interlocuteurs lorsqu'il leur racontera que les cent kilos de métal jaune qu'il venait d'acquérir s'étaient volatilisés, de même que la voiture dans laquelle il avait déposé les lingots.

En effet, une fois son achat fait, le Français s'était rendu dans un bureau de change de Cornavin pour y liquider des formalités. Vraisemblablement très confiant — pour le moins que l'on puisse dire — le malheureux acheteur s'était éloigné du précieux véhicule après avoir dissimulé l'or dans une cachette et en laissant la clef de contact sur le tableau de bord. Lorsqu'il revint pour reprendre possession de sa voiture, celle-ci avait disparu avec son contenu d'une valeur d'un demi-million de francs. Quelques heures plus tard, on devait retrouver le véhicule vide au Petit-Saconnex.

BIENNE - BIENNE

Bienne et ses trésors artistiques

Nous continuons aujourd'hui la publication de quelques-unes des six cents œuvres d'art appartenant à la ville de Bienne.

C'est dans les jardins de l'Ecole de la Champagne que se trouve cette « Plastique libre », toute de fer, imaginée par Bernhard Luginbuhl de Motschwil.

(Avipress adg)

« Jeune fille au peigne », une œuvre signée Hermann Hubacher de Bienne, a été achetée en 1955. Ce bronze mesure 1 mètre de haut, il orne les jardins du collège des Près-Ritter.

La doyenne de Bienne va fêter ses 101 ans

(c) C'est demain que Mme Fanny Bandelier, la doyenne de Bienne, fêtera le 101me anniversaire de sa naissance. Elle a en effet vu le jour le 7 août 1867, à Saint-Imier, où elle fit toutes ses classes. Elle s'y maria et donna le jour à six enfants, trois filles et trois garçons, dont quatre sont encore en vie aujourd'hui. Depuis 1900, elle a élu domicile à Bienne et coule une douce vieillesse chez son fils Edmond, âgé de 81 ans, à la rue Ernest-Schuler 35. Malgré son grand âge, Mme Bandelier jouit encore d'une bonne santé.

Pour cette journée d'anniversaire, sa famille et ses amis lui offriront un repas dans un restaurant de Bienne, puis ils l'emmèneront visiter les nouveaux quartiers de la ville, après quoi elle ira voir les animaux qui peuplent le jardin zoologique de Studen.

FRIBOURG - FRIBOURG

La réserve ornithologique de Cheyres

Le début de la réserve, à Cheyres. (Avipress - Périsset.)

Créée en 1942 par l'Etat de Fribourg, la réserve ornithologique de Cheyres s'étend le long de la rive entre Cheyres et Estavayer. Cette vaste zone, demeurée à l'état sauvage, abrite une importante colonie de hérons pourprés. De nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques vivent également dans cette contrée que de nombreux amis de la nature parcourent en tous sens, durant la belle saison. La chasse y est interdite, ce qui n'empêchait pas, ces années dernières, certains individus peu scrupuleux de plastiquer les arbres et les écriteaux délimitant le secteur protégé.

Toutefois, il semble que ces prochaines années marqueront la mort de cette réserve, puisque l'autoroute traversera précisément ce territoire. Il est fort probable qu'une compensation sera alors accordée à cette disparition en déclarant zone protégée les grèves s'étendant vers Portalban, ou du moins un secteur de celles-ci.

La place de tir de Forel ne constituerait, paraît-il, nullement un obstacle à cette réalisation.

A 101 ans, Mme Bandelier astique encore le plancher de sa cuisine. (Avipress - adg)

Début d'incendie

Les P.S. sont intervenus hier, vers 20 h 15, au quai du Bas, dans l'immeuble No 10. Le feu s'est déclaré dans un bureau, mais les pompiers ont rapidement circonscrit le sinistre. Les dégâts s'élèvent à 2000 fr. environ.

108 cm 55 cm 55 cm 55 cm 55 cm

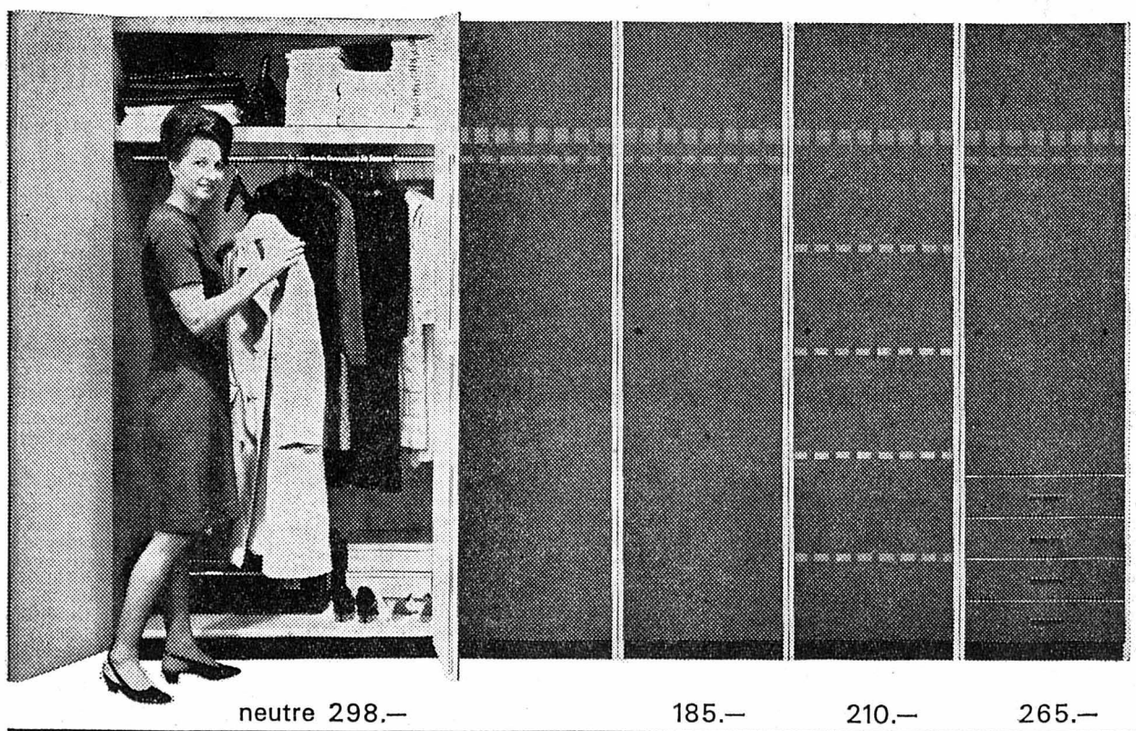

neutre 298.— 185.— 210.— 265.—

Voici l'armoire à éléments la plus avantageuse de Suisse!

29

Exemple: à 6 portes, ensemble 324 cm peinte dès 960.—, neutre déjà dès **894.-**

Armoire à 3 portes, 163 cm, dès 483.—
Armoire à 4 portes, 216 cm, dès 596.—
Armoire à 5 portes, 271 cm, dès 781.—

SPARTA* meubles à éléments

Incroyable, n'est-ce-pas? — et bien sûr, 10 ans de garantie! • D'un seul coup, tous vos problèmes de places résolus! Se complète à volonté, également avec élément commode! • Le clou: les éléments de chambre à coucher ou de studio correspondants offrent des possibilités de combinaisons multiples, à des prix imbattables! • Le plus grand choix de Suisse en armoires hautes et à éléments. • N'achetez aucune armoire avant d'avoir examiné SPARTA. • Création et vente exclusive:

Pfister ameublements sa

BIENNE, Place du Marché-Neuf
Le «Centre du meuble et du tapis» du Jura et du Seeland • Exposition sur 8 étages
P devant l'immeuble et environs — Lundi matin fermé — Tél. 032/3 68 62
Essence gratuite/billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—

NEUCHATEL, Terreaux 7 Tél. 038/5 79 14 P à proximité immédiate
Ouvert tous les jours de 8.00 à 12.00 h et de 13.30 à 18.30 h, samedi ouvert sans interruption
Jusqu'à 17.00 h — Voyages gratuits à la fabrique-exposition à SUHR p/Aarau

FOOTBALL

Espoirs et craintes des clubs romands de ligue nationale avant la saison

1968-1969

PRODUIRE UN SPECTACLE, PREMIER BUT DES NEUCHÂTELOIS

Xamax candidat malgré lui ... à l'ascension en ligue A

UNE ATTAQUE EFFICACE, UNE DÉFENSE QUI L'EST MOINS

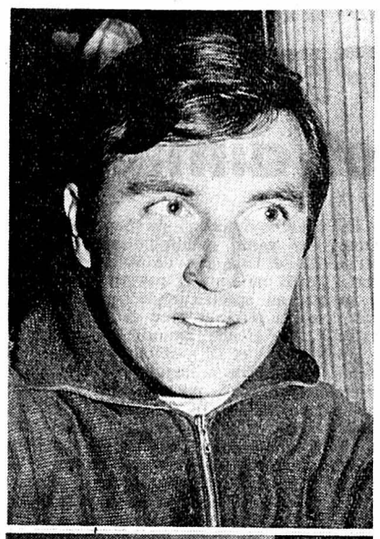

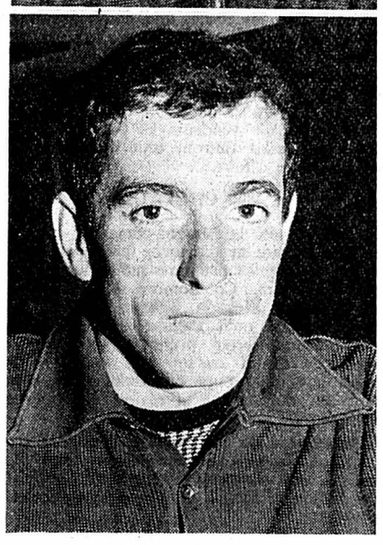

RENFORTS. — Brunnenmeier et Schmid le sont vraisemblablement..

Le transfert du Municois Rudi Brunnenmeier à Xamax a été considéré par le grand public comme l'expression de la volonté des Neuchâtelois de monter en ligue nationale A au printemps prochain. L'arrivée de l'ex-international allemand étant accompagnée d'autres renforts guère moins considérables, la « question de confiance » devait être posée à Gilbert Facchinetti, directeur technique du club de Serrières :

— Eh ! bien non, contrairement à ce qu'on croit, notre but n'est pas l'ascension à tout prix. Il est bien évident que si nous pouvons terminer dans les deux premiers, nous ne nous refuserons pas ce plaisir ! Mais nous ne ferons pas un drame si nous devons rester en ligue B.

AVEC GARBANI

— Votre équipe, en tenant compte du fait que Brunnenmeier — qui doit perdre quelques kilos — va s'améliorer, est pourtant capable de jouer un des tous premiers rôles.

— Certes. Mais monter en ligue A est une chose ; s'y maintenir en est une autre. Nous avons conscience du fait que notre formation devrait être sérieusement renforcée si nous nous élevions à l'échelon supérieur. Cela nous coûterait des centaines de milliers de francs. Voyez Saint-Gall... Aussi bien, ne sommes-nous pas pressés de monter.

Notre ligne de conduite reste basée sur la formation de jeunes joueurs du cru. Nous faisons, d'ailleurs, de très gros efforts dans ce domaine. Cette saison, par exemple, chaque équipe junior aura son propre entraîneur et, dès l'été prochain, ces entraîneurs seront sous les ordres d'un homme dont il n'est plus nécessaire de vanter les qualités, Paul Garbani. Nous espérons, ainsi, un jour, pouvoir monter en ligue A et y rester sans devoir dépenser des sommes astronomiques.

Gilbert Facchinetti, en homme réaliste qu'il est, connaît par cœur les forces et les faiblesses de son équipe :

— Notre ligne d'attaque, de par l'apport de Brunnenmeier et de Schmid, sera certainement plus efficace que la saison dernière, d'autant plus que Bonny est dans une forme réjouissante. Au milieu du terrain, nous conservons Stutz, qui est tout de même un des points forts de notre formation. L'Allemand sera, en principe, accompagné de Michel Favre, mais d'autres jeunes sont également capables d'évoluer à ce poste et de s'y développer rapidement.

La défense seule nous cause quelque souci. Les années pèsent sur les épaules du fidèle Merlo qui devra probablement s'effacer petit à petit au profit des plus jeunes, Mantoan et Gagg composant pour l'heure en tout cas, un duo intéressant. Il nous faudra aussi trouver un remplaçant à Vogt, qui ne se sent plus en mesure de jouer.

Enfin, nos gardiens, avec des qualités différentes, sont de valeur égale. On reproche un certain manque d'attention au plus jeune (Philippe Favre), mais ce n'est qu'en jouant qu'il apprendra à se concentrer à la manière de Jaccottet.

MARQUER DES BUTS

— Cette analyse des forces et des faiblesses de votre formation a dû vous permettre, en compagnie de l'entraîneur Humpal, de prévoir une tactique bien définie.

— En effet, nous devons jouer un 4-2-4 parfait et le diriger constamment vers l'offensive. Nous avons une équipe faite pour marquer des buts. Nous en encaisserons peut-être plus que la saison dernière, mais nous sommes capables aussi d'en réussir plus, tout en produisant un bon spectacle. En fin de compte, ce sont les spectateurs qui tireront le meilleur profit de nos acquisitions !

Acceptons cette encourageante promesse et venons-en à deux cas particuliers : Daina, dont il n'est plus fait état, et le Noir Contayon, qui a été mis à l'épreuve une mi-temps contre Rapid Bratislava. Qu'advient-il de ces deux joueurs ?

— Daina, qui est en vacances, n'a pas repris l'entraînement. Dès qu'il sera de retour, il reprendra contact avec nous. Quant à Contayon, il ne veut plus jouer en première ligue et désire absolument tenter sa chance au degré supérieur. C'est un joueur qui nous intéresse et nous sommes en tractations avec Yverdon. Toutefois, si l'ailier noir était transféré, il ne pourrait pas jouer chez nous avant l'automne. Nous devons donc, de toute manière, évoluer deux mois sans lui. Autrement dit, il n'entre pas en ligne de compte pour le moment.

Que son but soit l'ascension en ligue A ou non, Xamax va au-devant d'une saison qui devrait être en tout cas aussi bonne et spectaculaire que la précédente. Tous ses joueurs ont l'expérience de la ligue nationale, bien que certains d'entre eux soient encore très jeunes. Il est évident que si le règlement avait permis de conserver Reisch tout en alignant Brunnenmeier, la valeur de l'équipe neuchâteloise eût été sensiblement augmentée, mais les premières rencontres d'entraînement permettent tout de même de penser que Xamax sera très redoutable cette saison et que — malgré la prudence de ses dirigeants ! — il comptera peut-être parmi les promus en ligue A, en juin prochain.

François PAHUD

Joueurs membres du contingent

1. BONJOUR, Jean-Paul	21. 7.47.	Arrière	Tapissier
2. BONNY, Albert	5. 6.45.	Avant	Employé de bureau
3 BRUNNENMEIER, Rudolf	11. 2.41.	Avant	Employé de bureau
4. DAINA, André	8. 7.40.	Avant	Chimiste
5. FAVRE, Michel	26. 9.46.	Demi	Dessinateur architecte
6. FAVRE, Philippe	16. 7.47.	Gardien	Dessinateur architecte
7. FRITSCHE, Max	27. 5.46.	Demi	Mécanicien
8. FRUTIG, Denis	11.11.46.	Arrière	Employé de bureau
9. GAGG, Walter	26.10.42.	Arrière	Employé de bureau
10. GUILLOD, Roland	12. 5.45.	Avant	Employé de bureau
11. JACCOTTET, Raymond	14. 4.34.	Gardien	Menuisier
12. LOCHMATTER, René	1. 2.45.	Avant	Employé de bureau
13. MANTOAN, Ilario	6. 4.48.	Arrière	Mécanicien
14. MANZONI, Edouard	20. 5.47.	Avant	Employé
15. MERLO, Antonio	12. 1.34.	Arrière	Employé de bureau
16. MONNIER, Gilbert	21. 4.48.	Demi	Etudiant
17. MOULIN, Frédéric	18. 8.46.	Arrière	Etudiant
18. PORRET, Bernard	8. 4.48.	Avant	Electricien
19. SCHMID, Guido	18. 9.44.	Avant	Technicien
20. STAUFFER, Francis	21. 7.50.	Arrière	Apprenti
21. STUTZ, Karl	6. 2.39.	Demi	Mécanicien
22. VERNATI, Alberto	25. 2.48.	Demi	Employé de bureau
23. VOGT, Edouard	7.11.41.	Arrière	Concierge

Les juniors de Xamax comblés lors d'un tournoi en Espagne

Invités par le C.D. San-Gabriel de Barcelone, les juniors de Xamax ont séjourné du 12 au 31 juillet en Espagne.

Durant la première semaine s'est déroulé un magnifique tournoi international pour juniors nés en 1952, 1953 et 1954, avec la participation de l'A.S.S.M. de Montpellier, du C.F. de Barcelone (champion d'Espagne), de C.D. San-Gabriel et Xamax.

La qualité des matches fut excellente et les jeunes Xamaxiens, sur la lancée de leur magnifique performance de Zurich, se hissèrent au niveau de leurs adversaires pourtant plus aguerris par un championnat **difficile.**

L'équipe laissa une brillante impression surtout lors du match contre le champion d'Espagne, vainqueur du tournoi, contre lequel ils furent les seuls à marquer un but et ils tirèrent encore deux fois sur la latte.

Xamax s'adjugea donc la troisième place et remporta, grâce à son jeu collectif et rapide, le prix de l'équipe pratiquant le meilleur football. En outre, J.-M. Guillaume reçut le prix du meilleur joueur du tournoi, magnifique récompense pour un junior suisse, car le niveau du football espagnol est nettement plus élevé que le nôtre. Il est indéniable que cette semaine fut pour tous ces jeunes plus enrichissante qu'une saison de championnat cantonal.

RESULTATS : C.F. Barcelona - C.D. San-Gabriel 1-0 ; A.S.S.M. - Xamax 1-3 (0-2) ; C.D. San-Gabriel - Xamax 3-0 ; C.F. Barcelona - A.S.S.M. 4-0 ; A.S.S.M. - C.D. San-Gabriel 1-5 ; C.F. Barcelona - Xamax 3-1.

CLASSEMENT : 1. C.F. Barcelona ; 2. C.D. San-Gabriel ; 3. Xamax ; 4. A.S.S.M.

JOUEURS : Lecoultre, Rusillon, Sermet, Decastel I, Javet, Mundwiler, Rusconi, Triado, Bise, Guillaume, Decastel II, Jordan, Egli, Décosterd, Arnoulet, Wider.

BUTS : Guillaume 3, Jordan 1.

Durant cette semaine, les jeunes Suisses eurent également le plaisir de visiter le stade de Barcelone, ainsi que la ville et ses différentes curiosités (port, fontaines, cathédrales, places de corridas, etc.).

Mais chance extraordinaire, à la fin du tournoi, les jeunes Xamaxiens furent encore invités à passer dix jours de vacances balnéaires aux îles Baléares, à Formentera plus exactement. Ce fut là pour l'équipe un séjour inoubliable au bord d'une mer splendide après un magnifique voyage sur un gros paquebot.

C'est donc heureux, bronzés et comblés que les juniors de Xamax regagnèrent la Suisse.

Silvio CASTIONI

LE « ONZE » DE BASE. — Il se trouve peut-être parmi ces treize joueurs qui sont, debout, de gauche à droite : Brunnenmeier, Stauffer, Gagg, P. Favre, Merlo, Stutz et Manzoni et, accroupis : Mantoan, Bonny, Schmid, Contayon, Vogt et Guillod.

(Avipress Baillod)

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 48 des 3 et 4 août 1968 :

Premier rang : 2 gagnants avec 13 points, 47,743 fr. 25.

Deuxième rang : 84 gagnants avec 12 points, 1136 fr. 75.

Troisième rang : 798 gagnants avec 11 points, 119 fr. 65.

Quatrième rang : 6384 gagnants avec 10 points, 14 fr. 95.

Calendrier du groupe central de première ligue

25 août : Breite - Berne ; Breitenbach - Old Boys ; Concordia - Minerva ; Durrenast - Berthoud ; Nordstern - Zofingue ; Trimbach - Langenthal.

1er septembre : Berne - Berthoud ; Durrenast - Breitenbach ; Minerva - Nordstern ; Old Boys - Langenthal ; Porrentruy - Trimbach ; Zofingue - Concordia.

8 septembre : 1er tour principal de la coupe de Suisse.

14 septembre : Berne - Minerva ; Breite - Porrentruy ; Breitenbach - Concordia ; Berthoud - Old Boys ; Langenthal - Nordstern ; Trimbach - Durrenast.

22 septembre : 2me tour principal de la coupe de Suisse.

29 septembre : Breite - Old Boys ; Concordia - Nordstern ; Durrenast - Berne ; Minerva - Langenthal ; Porrentruy - Beintenbach ; Zofingue - Trimbach.

6 octobre : Berne - Nordstern ; Berthoud - Zofingue ; Langenthal - Breite ; Minerva - Breitenbach ; Porrentruy - Durrenast ; Trimbach - Old Boys.

13 octobre : 13me tour principal de la coupe de Suisse avec entrée en lice des clubs de ligue nationale B.

20 octobre : Breitenbach - Trimbach ; Berthoud - Langenthal ; Durrenast - Minerva ; Nordstern - Breite ; Old Boys - Concordia ; Zofingue - Porrentruy.

27 octobre : Berne - Concordia ; Breite - Berthoud ; Langenthal - Breitenbach ; Minerva - Zofingue ; Porrentruy - Old Boys ; Trimbach - Nordstern.

3 novembre : Breite - Minerva ; Berthoud - Porrentruy ; Concordia - Trimbach ; Nordstern - Durrenast ; Old Boys - Berne ; Zofingue - Langenthal.

10 novembre : Breitenbach - Berthoud ; Concordia - Breite ; Durrenast - Zofingue ; Old Boys - Nordstern ; Porrentruy - Minerva ; Trimbach - Berne.

17 novembre : Berne - Breitenbach ; Breite - Trimbach ; Concordia - Porrentruy ; Langenthal - Durrenast ; Minerva - Berthoud ; Zofingue - Old Boys.

24 novembre : Breitenbach - Breite ; Berthoud - Trimbach ; Langenthal - Concordia ; Old Boys - Durrenast ; Porrentruy - Nordstern ; Zofingue - Berne.

1er décembre : Berne - Porrentruy ; Breite - Zofingue ; Durrenast - Concordia ; Nordstern - Beitenbach ; Trimbach - Minerva.

8 décembre : Breitenbach - Zofingue ; Berthoud - Nordstern ; Durrenast - Breite ; Minerva - Old Boys ; Porrentruy - Langenthal.

15 décembre : Concordia - Berthoud ; Langenthal - Berne.

ATHLÉTISME Bien que 14 records aient été battus en 1967 et 1968

Celui de Waegli (800 m) tient toujours

Au cours de ces deux dernières saisons, le record suisse a été amélioré dans 14 des 21 spécialités qui figurent au programme d'athlétisme des Jeux olympiques (le marathon et la marche n'entrent pas dans cette statistique). Sur les sept records suisses qui sont vieux de plus de deux ans, deux ont été égalés récemment : le 200 mètres par Philippe Clerc en juillet 1967 (20"7) et le saut en longueur par Linus Rebmann en juillet 1968 (7 m 54). Le record national le plus ancien, en ce qui concerne les épreuves masculines, est celui du 800 mètres que Christian Waegli avait établi, en 1'47"3, le 15 juin 1960 à Cologne.

Voici comment se présente actuellement la liste des records suisses dans les épreuves masculines :

100 m : *10"2 par Hansruedi Wiedmer (Pratteln) le 12 juin 1968 à Paris.*

200 m : *20"7 par Peter Laeng (Zurich) le 4 août 1962 à Zurich 20"7 par Philippe Clerc (Lausanne) le 29 juillets 1967 à Pratteln.*

400 m : *45"7 par Peter Laeng (Zurich) le 10 juillet 1962 à Zurich.*

800 m : *1'47"3 par Christian Waegli (Gumligen) le 15 juin 1960 à Cologne.*

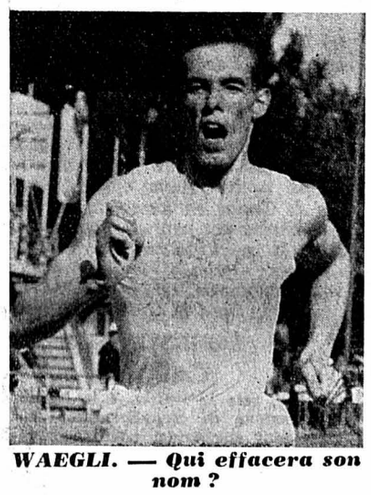

WAEGLI. — Qui effacera son nom ?

1500 m : *3'42"1 par Hansruedi Knill (Saint-Gall) le 24 juillet 1968 à Zurich.*

5000 m : *14'05" par Werner Schneiter (Zurich) le 4 août 1968 à Zurich.*

10,000 m : *29'17"2 par Walter Huss (Zurich) le 24 juillet 1968 à Zurich.*

110 m haies : *13"9 par Werner Kuhn (Zurich) le 15 juin 1968 à Saint-Gall.*

400 m haies : *50" 8 par Hansjoerg Wirz (Lausanne) le 4 août 1968 à Zurich.*

3000 m obstacles : *8'41"4 par Hans Menet (Zurich) le 25 octobre 1967 à Wiesbaden.*

Hauteur : *2 m 11 par Thomas Wieser (Schaffhouse) le 4 août 1968 à Zurich ; 2 m 11 par Michel Portmann (Genève) le 4 août 1968 à Zurich.*

Longueur : *7 m 54 par Pierre Scheidegger (Lausanne) le 26 août 1962 à Thonon ; 7 m 54 par Linus Rebmann (Aarau) le 7 juillet 1968 à Liesta.*

Triple saut : *15 m 27 par André Baenteli (La Chaux-de-Fonds) le 11 septembre 1965 à Berne.*

Perche : *4 m 81 par Heinz Wyss (Berne) le 9 juin 1968 à Berne.*

Poids : *19 m 18 par Edi Hubacher (Berne) le 11 juin 1968 à Stockholm.*

Disque : *56 m 45 par Edi Hubacher (Berne) le 25 mai 1968 à Berne.*

Javelot : *82 m 75 par Urs von Watburg (Olten) le 15 août 1965 à Olten.*

Marteau : *67 m 66 par Ernst Ammann (Zurich) le 3 août 1968 à Zurich.*

4 fois 100 m : *40"2 par Wiedmer, Keller, Oergeli, Barandun le 2 juillet 1968 à Zurich.*

4 fois 400 m : *3'07" par Descloux, Galliker, Theiler, Bruder le 16 septembre 1962 à Belgrade.*

Décathlon : *7654 points par Werner Duttweiler (Liestal) les 17 et 18 juin 1967 à Berne.*

En déplacement en Autriche

Zurich a fait grosse impression

Zurich a fait grosse impression, à Bregenz, devant 7000 spectateurs, en battant Schwarzweiss Bregenz, équipe de première division autrichienne, par 8 à 1 (3-1). Les buts zuricois ont été marqués par Kunzli (3), Quentin (2), Martinelli (2) et Winiger.

AVIRON Régates juniors de la FISA

L'Allemagne de l'Est souveraine

L'Allemagne de l'Est domine l'aviron européen aussi bien chez les seniors que chez les juniors. Les deuxièmes régates pour juniors de la FISA à Amsterdam ont été marquées par un remarquable succès d'ensemble des représentants de la République démocratique, qui ont totalisé quatre victoires et trois deuxièmes places.

Les Hollandais, les Américains et les Britanniques leur opposèrent la meilleure résistance. Les trois bateaux suisses engagés dans les finales se classèrent à des rangs modestes : deux fois à la quatrième place, une fois à la cinquième.

RÉSULTATS

Quatre avec barreur : 1. TSC Berlin-Est 5'12"75 ; 2. Thames Tradesmen (G-B) 5'14"84 ; 3. Sandefjord (Nor). — **Petite finale,** 7me - 12me place : 1. de Laak (Hol) 5'30"09 ; 2. RV. Linz (Aut) 5'33"31 ; 3. SC. Zoug 5'34"61.

Deux avec barreur : 1. Mladost Zagreb 5'43"78 ; 2. TSC Berlin-Est 5'46"26 ; 3. Het Spaarne (Hol) 5'49"78. — **Petite finale,** 7me - 9me place : 1. KKS Nadwislanin (Pol) 6'02"99 ; 2. Shrewsbury School (G-B) 6'04"90 ; 3. SC. Waedenswil 6'06"26.

Deux sans barreur : 1. Wissenschaft Leipzig 5'30"48 ; 2. Skra Varsovie 5'48"61 ; 3. GSP Ravalico (It) 5'48"68 ; 4. RC Reuss Lucerne (Odermatt/Strubi) 5'51"61.

Quatre avec barreur : 1. Dynamo Potsdam 5'00"43 ; 2. RV Bochum 5'05"24 ; 3. Shrewsbury School (G-B) 5'09"35.

Skiff : 1. Sleeswijk (Hol) 5'35"17 ; 2. Bertow (Al-E) 5'47"06 ; 3. Pardhey (E-U) 5'50"55 ; 4. Torchiana (It) 5'53"73 ; 5. Heinrich Fischer (S) 5'56"89.

Double scull : 1. Oyster Bay (E-U) 5'06"11 ; 2. Dynamo Berlin-Est 5'11"28 ; 3. Nautilus (Hol) 5'11"36 ; 4. RC. Cham (Dietschi - Burn) 5'19"31.

Huit : 1. Dynamo Berlin-Est 4'25"78 ; 2. Eton College (G-B) 4'43"15 ; 3. Penn Acra (E-U) 4'44"96. — **Petite finale,** 7me-10me place : 1. Circan Napoli 4'49"03 ; 2. RC. Bâle 4'54"22.

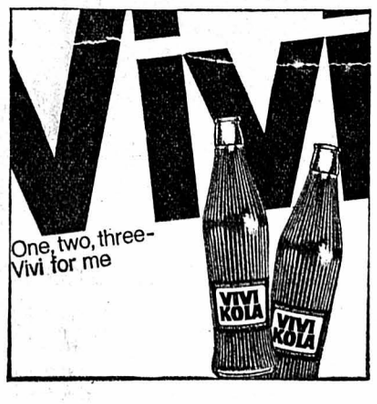

CYCLISME

Gianni Motta convoqué devant un tribunal romain

Gianni Motta a été interrogé durant plus d'une demi-heure hier par le juge d'instruction de Rome. Accusé d'avoir enfreint le règlement anti-dopage lors d'une course sur piste le 28 janvier dernier à Anvers, Motta avait fait l'objet de poursuite de la part d'un tribunal d'Anvers. Les magistrats belges ont demandé à leurs confrères de Rome de poser deux questions à Motta : « Quel produit avait-il utilisé et qui le lui avait procuré ? ». Au terme de son interrogatoire, Motta, qui paraissait préoccupé, s'est refusé à toute déclaration.

dernière SPORTS dernière

TENNIS

Le Suisse Mathias Werren a causé une surprise au cours de la première journée des championnats open d'Allemagne, à Hambourg, en éliminant le Britannique Graham Stilwell par 6-1, 5-7, 6-1, 2-6, 6-4. Parmi les autres résultats du premier tour, on peut noter la difficile victoire remportée par le Hollandais Tom Okker aux dépens du jeune Américain Bob Barth : 3-6, 6-0, 2-6, 6-3, 6-0.

CYCLISME

Le critérium de France à Château-Chinon a vu la victoire de l'Italien Franco Bitossi, qui a couvert les 110 km en 2 h 39'23". Bitossi a devancé Janssen (à 24"), Grain, van Rijckeghem et Jourden (même temps), Aimar (à 47") et Pingeon (même temps). Poulidor, victime de deux crevaisons, a terminé avec deux tours de retard.

NATATION

Les nageurs suisses ont mis un terme à leur fructueuse tournée en Israël par une visite de Jérusalem, Bethléhem et Nazareth. Ils arriveront aujourd'hui en Suisse. Une rectification a été apportée aux résultats de la troisième journée du match Israël-Suisse. Comme premier partant du relais 4 fois 100 m nage libre, Pano Caperonis n'a été crédité « que » de 55"6 (au lieu de 55", comme annoncé). Il n'a ainsi amélioré que de deux dixièmes son record national du 100 m nage libre. Les temps des quatre relayeurs qui ont amélioré de 6"5 le record suisse du 4 fois 100 m nage libre (3'48"4) sont de 55"6 pour Pano Caperonis, 57"2 pour Strasser, 57"6 pour Cosman et 58" pour Wurmli.

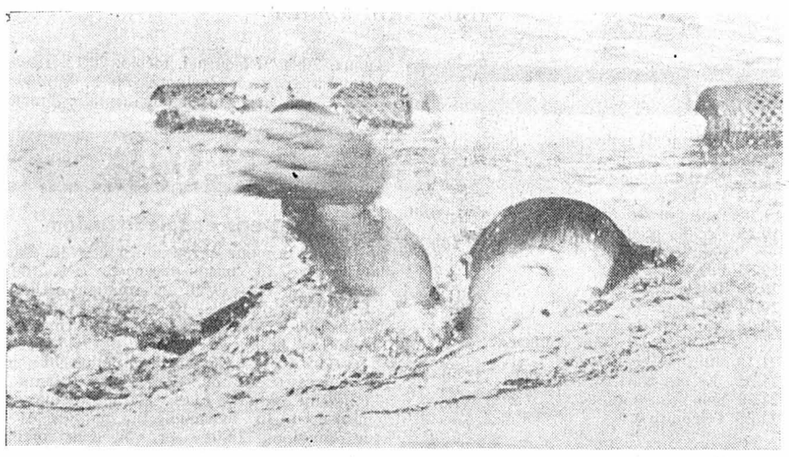

EN VEDETTE. — Une nouvelle fois Debbie Meyer a apporté la preuve de toute sa classe. (Téléphoto AP)

NATATION

FIN DES CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

Burton et Debbie Meyer en vedette

Debbie Meyer, le petit prodige de 15 ans de la natation américaine a échoué dans sa tentative contre son propre record du monde du 1500 mètres mais, au passage, elle a amélioré son record du 800 mètres d'une seconde et un dixième en 9'17"8. Dans le 1500 m masculin de ces championnats des Etats-Unis, Mike Burton, après une belle lutte avec le Canadien Ralph Hutton, le Mexicain Guillermo Echevarria et son compatriote John Kinsella, a amélioré son record des Etats-Unis en 16'29"4, échouant lui aussi d'une seconde et trois dixième contre le record mondial du Mexicain.

Tels furent les deux faits les plus marquants de la quatrième et dernière journée des championnats des Etats-Unis, remportés par équipes par le Santa Clara Swim club et au cours desquels tombèrent quatre nouveaux records du monde (4'06"5 par Hutton au 400 m libre, 4'26"7 au 400 m libre féminin et 9'17"8 au 800 m libre par Debbie Meyer et 2'08"8 au 200 m libre par Eadie Wetzel) ainsi qu'une meilleure performance mondiale : 8'46"2 au 4 fois 200 m libre féminin par L'Arden Hills club de Sacremento.

Dans sa tentative sur 1500 mètres, Debbie Meyer prit le commandement dès les 50 mètres. Nageant à un rythme stupéfiant, elle semblait devoir pulvériser tous les records. Après 100 m, elle possédait 1"5 d'avance sur son précédent record. Cette avance avait passé à 1"8 aux 200 m, 2"2 aux 400 m, et 3"3 aux 700 m. C'est alors cependant qu'elle faiblit. Elle possédait néanmoins une avance suffisante pour battre au passage son record du monde du 800 m en 9'17"8 contre 9'19". Mais elle accumula par la suite les secondes de retard au fil des longueurs de bassin. Elle s'est finalement imposée avec 7"3 de retard sur son record du monde.

Tout comme Debbie Meyer, la Suédoise Elisabeth Morris, alors en cinquième position, battit de 3"5 son record d'Europe du 800 m en 9'45", mais elle ralentit ensuite son rythme pour échouer d'une seconde et sept dixièmes contre son record européen. Par contre, la Mexicaine Maria-Teresa Ramirez battit les deux records mexicains (9'44'8 au 800 m et 18'19"8 au 1500 m). La deuxième place dans ce 1500 m est revenue à Victoria King, âgé de 14 ans et qui fait partie du même club que Debbie Meyer. Créditée de 17'53"6, Victoria King est la seule nageuse, avec Debbie Meyer, à avoir battu les 18 minutes sur 1500 mètres.

Le grand vaincu de ces championnats américains a été incontestablement Don Schollander, qui n'a pu conserver ses deux titres individuels (100 et 200 m libre), chaque fois battu par son grand rival Mark Spitz. Le Péruvien Juan Bello fut un inattendu vainqueur du 200 m quatre nages dont les séries avaient vu l'élimination de Greg Buckingham, le détenteur du recordman du monde.

Dans le 100 m nage libre féminin, Jane Barkman s'imposa devant Sue Pedersen (1'00"1 contre 1'00"2). Mais tous ces résultats furent quelque peu éclipsés par les performances de Debbie Meyer et de Mike Burton sur 1500 mètres. A noter que Debbie Meyer a nagé à cette occasion son dernier 1500 mètres de l'année (la distance ne figure pas au programme des Jeux olympiques). Dans l'épreuve masculine, Mike Burton fit certes mieux que son ancien record du monde, mais sans pouvoir améliorer celui de Guillermo Echevarria. Il a cependant prit une nette revanche sur le Mexicain alors que John Kinsella (15 ans) a confirmé sa classe en battant lui aussi l'ancien record du monde de Burton : 16'29"6, troisième meilleure performance mondiale de tous les temps.

Association cantonale neuchâteloise de football

Les calendriers de troisième ligue

GROUPE I

25 août : Auvernier - Buttes ; Ticino Ib - Hamax III ; Le Locle II - Corcelles ; La Sagne - L'Areuse ; Espagnol - Saint-Blaise ; Bôle - Floria.

1er septembre : Floria - Espagnol ; Buttes - Bôle ; L'Areuse - Auvernier ; Le Locle II - Xamax III ; Ticino Ib - Corcelles ; La Sagne - Saint-Blaise.

8 septembre : Auvernier - Le Locle II ; Bôle - Ticino Ib ; Corcelles - Xamax III ; Espagnol - La Sagne ; Buttes - Saint-Blaise ; L'Areuse - Floria.

14 septembre : (samedi du Jeûne). Réservé pour refixer des matches éventuellement renvoyés en début de championnat.

22 septembre : Floria - Ticino Ib ; La Sagne - Bôle ; Saint-Blaise - L'Areuse ; Xamax III - Buttes ; Le Locle II - Espagnol ; Auvernier - Corcelles.

29 septembre : Corcelles - Buttes ; L'Areuse - Bôle ; Ticino b - La Sagne ; Espagnol - Auvernier ; Saint-Blaise - Le Locle II ; Xamax III - Floria.

6 octobre : Bôle - Auvernier ; Buttes - L'Areuse ; Le Locle II - Ticino Ib ; Floria - La Sagne ; Corcelles - Espagnol ; Xamax III - Saint-Blaise.

13 octobre : Auvernier - Xamax III ; L'Areuse - Corcelles ; Ticino Ib - Buttes ; Espagnol - Bôle ; Saint-Blaise - Floria ; La Sagne - Le Locle II.

20 octobre : Floria - Auvernier ; Bôle - Xamax III ; Buttes - La Sagne ; Corcelles - Saint-Blaise ; Le Locle II — L'Areuse ; Ticino b - Espagnol.

27 octobre : Buttes - Espagnol ; Xamax III - L'Areuse ; Saint-Blaise - Ticino Ib ; La Sagne - Auvernier ; Floria - Le Locle II ; Corcelles - Bôle.

3 novembre : Auvernier - Saint-Blaise ; Bôle - Le Locle II ; Buttes - Floria ; L'Areuse - Ticino Ib ; La Sagne - Corcelles ; Espagnol - Xamax III.

10 novembre : Ticino b - Auvernier ; Saint-Blaise - Bôle ; Le Locle II - Buttes ; L'Areuse - Espagnol ; Floria - Corcelles ; Xamax III - La Sagne.

~ ~ ~

17 novembre : Début du second tour.

GROUPE II

25 août : Dombresson - Cortaillod ; Etoile II - Hauterive ; Le Parc - Audax II ; Les Bois - Comète ; Cantonal II - Serrières.

1er septembre : Cortaillod - Les Bois ; Hauterive - Dombresson ; Audax II - Etoile II ; Comète - Cantonal II ; Ticino Ia - Le Parc.

8 septembre : Etoile II - Cortaillod ; Dombresson - Ticino Ia ; Cantonal II - Audax II ; Le Parc-Serrières ; Hauterive - Comète.

14 septembre : (samedi du Jeûne). Réservé pour refixer des matches éventuellement renvoyés en début de championnat.

22 septembre : Comète - Le Parc ; Ticino - Ia - Cantonal II ; Les Bois - Dombresson ; Serrières - Etoile II ; Audax II - Hauterive.

29 septembre : Cantonal II - Les Bois ; Dombresson - Audax II ; Cortaillod - Serrières ; Etoiles II - Comète ; Hauterive - Ticino Ia.

6 octobre : Ticino Ia - Les Bois ; Le Parc - Etoile II ; Serrières - Dombresson ; Audax II - Comète ; Cortaillod - Hauterive.

13 octobre : Comète - Cortaillod ; Les Bois - Le Parc ; Hauterive - Cantonal II ; Etoile II - Ticino Ia ; Serrières - Audax II.

20 octobre : Dombresson - Etoile II ; Audax II - Ticino Ia ; Le Parc - Hauterive ; Les Bois - Serrières ; Cantonal II - Cortaillod.

27 octobre : Cortaillod - Le Parc ; Serrières - Hauterive ; Audax II - Les Bois ; Ticino Ia - Comète ; Cantonal II - Dombresson.

3 novembre : Serrières - Ticino Ia ; Comète - Dombresson ; Le Parc - Cantonal II ; Les Bois - Etoile II ; Cortaillod - Audax II.

10 novembre : Etoile II - Cantonal II ; Hauterive - Les Bois ; Ticino Ia - Cortaillod ; Comète - Serrières ; Dombresson - Le Parc.

BOXE

Les combats professionnels à nouveau admis en Allemagne de l'Ouest

Les combats de boxe professionnelle sont à nouveau admis par les directeurs des salles et palais des sports d'Allemagne fédérale, qui les avaient bannis après le décès du poids moyen Jupp Elze le 20 juin dernier à Cologne. Ainsi en a décidé le Comité directeur de leur association syndicale, qui s'est estimé satisfait des mesures envisagées par la Fédération allemande de boxe pour renforcer les contrôles médicaux.

L'Association des directeurs de salles a toutefois réclamé des sanctions bien définies contre les boxeurs recourant au dopage ; elle a notamment suggéré la confiscation de la bourse et le retrait du titre pouvant être détenu par le coupable. En matière de sécurité, les directeurs ont également demandé l'application aux professionnels des règlements prévus pour les amateurs : suspension de six mois après un K.O. sur coup de tête et retrait définitif de la licence après une défaite sévère subie après deux suspensions semestrielles consécutives.

RÉJOUISSANT BILAN DE LA TOURNÉE EN ISRAËL

Quatorze records suisses battus

La troisième partie du match international Israël - Suisse s'est déroulée à Kfar Blum. L'équipe helvétique a encore réduit son retard d'un point, mais reste finalement battue de fort peu sur le résultat de 162 - 160.

Le plus important cependant n'est pas le résultat mais bien le fait que six records de Suisse ont encore été battus au cours de la dernière journée, qui s'est déroulée devant 2000 spectateurs. Ainsi cette confrontation internationale aura été entièrement bénéfique pour les deux pays engagés : le bilan n'est-il pas de 15 records nouveaux pour Israël contre 14 à la Suisse

Pano Caperonis fut à Kfar Blum l'élément le plus brillant de la sélection helvétique. Trois jours après avoir battu son record du 200 m nage libre, il améliore encore sa performance de sept dixièmes de seconde et réalise 2'04". Il satisfait ainsi à la seconde limite olympique (204"4) et il devient le quatrième nageur, ou plutôt le quatrième Veveysan, à être qualifié pour Mexico. Ainsi, avec Nicolas Gilliard, Gérald Evard, Aris Caperonis et Pano Caperonis, il sera possible d'aligner dans le relais 4 fois 100 quatre nages une forte équipe au Jeux olympiques.

Dans le relais 4 fois 100 m nage libre qui clôturait la manifestation, Pano Caperonis, premier relayeur, démontra une fois encore l'excellence de sa forme en battant son propre record de Suisse (55'8) avec le temps de classe international de 55". En passant, il atteint le minimum olympique, fixé à 55"5. Le départ en force de Caperonis donna une impulsion extraordinaire à ses camarades qui pulvérisèrent le record suisse du 4 fois 100 m nage libre, l'améliorant de 6"5 avec un temps de 3'48"4.

Avec Pano Caperonis, Gérald Evard remporta l'une des cinq victoires suisses de la dernière journée : sur 100 m dos, il bat d'un dixième de seconde son record avec le temps de 1'04"3. Chez les dames, malgré des records battus par Trudi Kammerer et Maya Hungerbuhler, il fallut se contenter de secondes places. Sur 200 m nage libre, la Bernoise Trudi Kemmerer a ravi le record que détenait Jacqueline Fendt, nageant en 2'26"8 (ancien record 2'27"). Sur 100 m brasse, Maya Hungerbuhler a également abaissé de deux dixièmes de seconde le record qu'elle détenait conjointement avec Erika Ruegg.

Au cours de leur tournée de neuf jours, les nageurs suisses ont battu un nombre important de records nationaux et ils ont atteint à sept reprises les minima olympiques. Quatre nageurs se sont qualifiés pour Mexico. Jacqueline Mock, sur 100 m dos, a atteint l'une des deux limites olympiques.

Jamais dans son histoire l'équipe suisse de natation n'avait connu un déplacement à l'étranger aussi bénéfique.

Résultats de la dernière journée à Kfar Blum :

200 m nage libre : 1. Pano Caperonis (S) 2'04" (record de Suisse, ancien record Caperonis 2'04"7) ; 2. Gertel (Israël) 2'05"9 ; 3. Kraus (Isr.) 2'07"9 ; 4. Baudin (S) 2'09"6. 100 m dos : 1. Gérald Evard (S) 1'04"3 (record de Suisse, ancien Evard 1'04"4) ; 2. Juerg Strasser (S) 1'06" ; 3. Yackobi (Isr.) 1'07"7 ; 4. Shefi (Isr) 1'09". 100 m brasse : 1. Nicolas Gilliard (S) 1'12"3 ; 2. Kinde (Isr.) 1'13"1 (record national) ; 3. Sehfa (Isr.) 1'13"7 ; 4. Dubey (S) 1'18"5. 100 m brasse papillon : 1. Aris Caperonis (S) 1'00"8 ; 2. Rebes (Isr.) 1'04"7 ; 3. Kraus (Isr.) 1'05"1 ; 4. Charmey (S) 1'07"9. 200 m quatre nages : 1. Stern (Isr.) 2'22"6 (record national) ; 2. Shefa (Isr.) 2'24"3 ; 3. Grœflin (S) 2'26"4 ; 4. Fatio (S) 2'30"2. 4 fois 100 m nage libre : 1. Suisse 3'48"4 (ancien record 3'54", Pano Caperonis comme premier relayeur 55". record de Suisse, ancien record Caperonis 55"8).

Dames. — 200 m nage libre : 1. Saltz (Isr.) 2'24"6 ; 2. Trudi Kammerer (S) 2'26"8 (record de Suisse, ancien record Jacqueline Fendt 2'27") ; 3. Jacqueline Fendt (S) 2'27" ; 4. Colman (Isr.) 2'40"7. 200 m dos : 1. Jacqueline Mock (S) 2'40"3 ; 2. Tobis (Isr.) 2'46"8 ; 3. Laufer (Isr.) 2'53"6 ; 4. Cordey (S) 2'57". 100 m brasse : 1. Nir (Isr.) 1'21"4 ; 2. Maya Hungerbuhler (S) 1'22"5 (record de Suisse, ancien record Hungerbuler et Erika Ruegg 1'22"7) ; 3. Erika Ruegg (S) 1'23"8 ; 4. Shoam (Isr.) 1'24"9. 200 m quatre nages : 1. Tobis (Isr.) 2'37"5 (record national) ; 2. Nir (Isr.) 2'44"1 ; 3. Margrit Thomet (S) 2'47" ; 4. Franz Zanolari (S) 2'48"8.

Classement final : 1. Israël, 162 p ; 2. Suisse 160 points.

Vos pantalons...

parfaitement nettoyés et surtout bien repassés très vite si vous le désirez !

3.90

pièce

Avec "B" Vitex, meilleure présentation et des plis plus durables sup. 1,50

BAECHLER

NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL : 3, rue du Seyon tél. 5 49 12
PESEUX : 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
LA CHAUX-DE-FONDS : 24, rue du Locle, tél. 2 83 83
LA CHAUX-DE-FONDS : Place du Marché, tél. 3 23 92
LE LOCLE : 4, rue du Pont, tél. 5 36 50

Florett-Kreidler

la marque universelle qui monte, est toujours le roi incontesté des vélomoteurs
3 et 5 vitesses

Tous les modèles en stock
Sa dernière nouveauté :

le modèle RS Sport

encore plus rapide
(Le permis de conduire auto suffit.)

Achat - Vente - Echange
Facilités de paiement

Au centre des deux roues

Maison Georges CORDEY & FILS

Ecluse 47 - 49 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 34 27

Pourquoi le Crédit Renco est-il si intéressant?

Parce que rapidement, discrètement et avantageusement, vous avez la possibilité de disposer

d'argent comptant

que vous pouvez utiliser à chaque moment. Si vous devez acquérir un bien, si vous devez remplir certaines obligations inattendues et momentanées, vous n'avez plus qu'à passer à nos bureaux.
N'hésitez donc pas à bénéficier, comme nos milliers de clients, des avantages du

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom
Rue
Lieu IV /344

Attention !
Utilisez le service express :
Téléphone 022 24 63 53

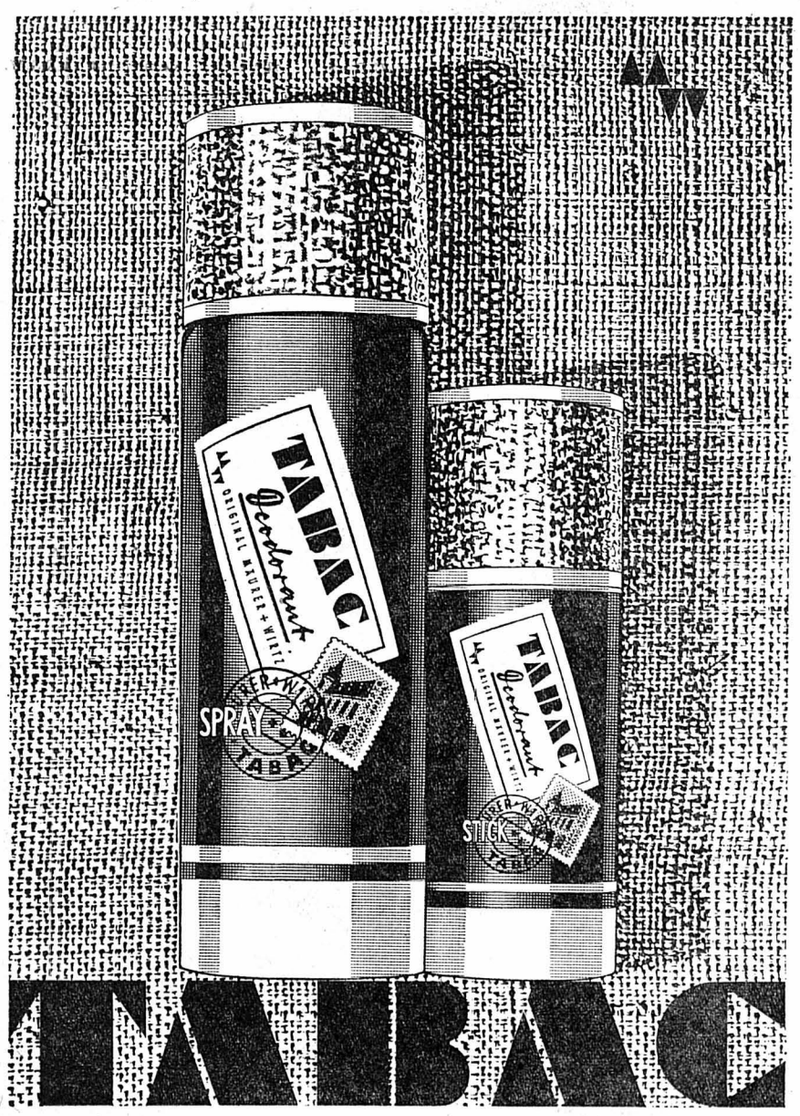

Déodorant Tabac... frais comme une boisson glacée

Une senteur fraîche et distinguée, agréable comme une boisson glacée par une chaude journée d'été.
Le Déodorant Tabac dispense une fraîcheur qui se maintient toute la journée et donne de l'assurance.
En Stick ou en Spray.

La gamme toilette pour messieurs de Mäurer + Wirtz : After-Shave Lotion Tabac, Eau de Cologne Tabac, savons de luxe Tabac.

En vente chez les nombreux dépositaires Tabac.

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

MOTS CROISÉS

Problème No 558

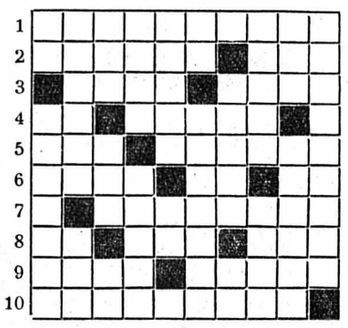

HORIZONTALEMENT

1. Il tape et il encaisse. 2. Etat du clochard. — Aurochs. 3. Des voix s'y mêlent sans unisson. — Certains jours du calendrier romain. 4. Pronom. — Tout y est en puissance. 5. Communauté villageoise dans l'ancienne Russie. — Durée d'une cure. 6. Sa mère est une bourrique. — Symbole à l'envers. — Courte manifestation de la clique. 7. Petit panier sans anse des boulangers. 8. Pronom. — Vaut mieux que rien. — Jamais vieux. 9. Fait disparaître. — Façon de voir. 10. Qui emporte.

VERTICALEMENT

1. Titre abrégé. — Conçu. 2. Dans le titre d'un célèbre recueil de contes. — Côté du bateau que frappe le vent. 3. Non sophistiqué. — Suc épuré et épaissi d'un fruit cuit. — Conifère. 4. On y cueille des marrons. — Nymphe des prairies. 5. A bout de service. — Adverbe. 6. Eclos. — Entaille faite au bouvet. 7. Fait le singe. — La rumeur publique. 8. Roi de France. — Entièrement. 9. Bœuf de grande taille. — Vraie, elle a un chapeau rouge. 10. Mode de transmission des ondes sonores dans un corps.

Solution du No 557

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	O	M	A	N	I	C	H	E	L
2	■	V	A	P	O	R	E	U	S	E
3	F	I	■	A	M	I	■	E	T	C
4	O	D	E	R	■	S	T	E	■	O
5	R	E	S	T	E	■	E	S	O	N
6	M	■	T	E	M	P	S	■	E	S
7	U	S	E	■	P	A	T	I	S	■
8	L	E	■	B	L	U	E	T	T	E
9	E	M	P	O	I	S	■	O	R	S
10	S	I	O	N	■	E	R	N	E	E

HOROSCOPE

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Ne vous exposez pas trop longtemps au soleil. **Amour :** Vous apprendrez une bonne nouvelle. **Affaires :** Ne mélangez pas agitation et efficacité.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Consommez plus le matin et moins le soir. **Amour :** Ne gardez pas rancune à quelqu'un. **Affaires :** Montrez-vous diplomate.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Veillez à la nourriture que vous consommez. **Amour :** Gardez les pieds sur terre. **Affaires :** Suivez bien les statuts que l'on vous prescrit.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Assurez toujours la bonne hygiène de vos dents. **Amour :** Votre tact et votre gentillesse seront appréciés. **Affaires :** Redoublez de prudence dans vos intérêts.

LION (23/7-23/8)

Santé : Evitez le caoutchouc. **Amour :** Soyez décisif. **Affaires :** Sachez tenir compte d'une suggestion d'un ami.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Evitez les alcools. **Amour :** L'harmonie sera parfaite aujourd'hui. **Affaires :** Sachez apprécier un concours efficace.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Mastiquez vos aliments. **Amour :** Bonnes nouvelles en début de matinée. **Affaires :** Vous allez obtenir des résultats encourageants.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Apprenez à consommer le tabac en quantité minime. **Amour :** Vos intimes vous procureront bon nombre de satisfactions. **Affaires :** Vous allez pouvoir enfin réaliser un projet.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Multipliez votre consommation de lait. **Amour :** Des relations nouvelles s'établiront. **Affaires :** Soyez pleinement attentif à vos occupations.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Soignez votre cuir chevelu. **Amour :** Vous allez être éclairé sur un problème. **Affaires :** Rencontre favorisant vos affaires.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Ne veillez pas trop tard. **Amour :** Satisfaction au moment le plus fortuit. **Affaires :** Ne prenez rien à la légère.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Un peu de migraine mais sans importance. **Amour :** Consacrez plus de temps à l'être cher. **Affaires :** Ne perdez pas le sens de la mesure.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH
(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	2 août	5 août
3 % Fédéral 1949	94.— d	94.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.85 d	95.85 d
3 % Féd. 1955, juin	92.75 d	92.75 d
4 ¼ % Fédéral 1965	99.50 d	99.75 d
4 ½ % Fédéral 1966	99.75	99.75 d
5 % Fédéral 1967	103.75 d	104.25 d
ACTIONS		
Swissair nom.	704.—	705.—
Union Bques Suisses	4780.—	4840.—
Société Bque Suisse	3015.—	3020.—
Crédit Suisse	3350.—	3360.—
Bque Pop. Suisse	2120.—	2140.—
Bailly	1300.—	1290.—
Electro Watt	1600.—	1610.—
Indelec	1270.—	1270.— d
Motor Colombus	1305.—	1305.—
Italo-Suisse	212.—	213.—
Réassurances Zurich	2200.—	2210.—
Winterthour Accid.	915.—	912.—
Zurich Assurances	5325.—	5325.—
Alu. Suisse nom.	3325.—	3325.—
Brown Boveri	2435.—	2435.—
Saurer	1395.—	1380.— d
Fischer	1140.—	1140.—
Lonza	1590.—	1635.—
Nestlé porteur	3080.—	3070.—
Nestlé nom.	1990.—	1995.—
Sulzer	4400.—	4325.— d
Oursina	6425.—	6400.—
Alcan-Aluminium	100 ½ ex	99 ¼
American Tel & Tel	219 ½	219 ½
Canadian Pacific	230 ½	232 ½
Chesapeake & Ohio	281 ½ d	286.— d
Du Pont de Nemours	674.—	669.—
Eastman Kodak	329.—	329.—
Ford Motor	219.—	216.— d
General Electric	361.—	360.—
General Motors	342.—	345.—
IBM	1459.—	1456.—
International Nickel	415.—	416.—
Kennecott	165 ½	165.— d
Montgomery Ward	148 ½	145.- ex
Std Oil New-Jersey	330.— ex	326.—
Union Carbide	175 ½	176.- ex
U. States Steel	172.—	166 ½
Machines Bull	60.—	62.—
Italo-Argentina	31 ½	31 ¼
Philips	164 ½	163 ½
Royal Dutch Cy	211 ½	212 ½
Sodec	264 ½	264 ½
A. E. G.	604.—	607.—
Farbenfabr. Bayer AG	238.—	240.—
Farbw. Hoechst AG	304.—	307.—
Mannesmann	176.—	181.—
Siemens	361.—	365.—
BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	8725. —	8650.—
Ciba, nom.	6560.—	6550.—
Sandoz	7900.—	7855.—
Geigy, porteur	16150.—	16350.—
Geigy nom.	6700.—	6650.—
Hoff.-La Roche (bj)	138500.—	139750.-
LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1120.—	1130.—
Crédit Fonc. Vaudois	940.— d	945.—
Innovation S.A.	305.— d	310.—
Rom. d'électricité	385.— d	385.—
Ateliers constr. Vevey	615.— d	620.— d
La Suisse-Vie	3150.—	3125.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	2 août	5 août
Banque Nationale	540.— d	540.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	760.— d	770.— o
La Neuchâteloise as. g.	1650.— o	1650.— o
Appareillage Gardy	220.— d	240.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9000.— o	9000.— o
Câbl. et tréf. Cossonay	2900.— d	2900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	510.— d	510.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	2000.— o	1950.— o
Ciment Portland	4500.— o	4100.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	2100.— d	2100.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	13600.— d	13800.— d
Tramways Neuchâtel	430.— o	430.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	95.25 d	95.25 d
Etat de Ntel 4¾ 1965	97.25 d	97.25 d
Etat Neuch. 3½ 1949	90.50 d	90.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.25	98.25 d
Com. Neuch. 3% 1951	93.50 d	93.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	97.50 d	97.50 d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Châtelot 3¼ 1951	100.— o	99.75 d
Elec. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser 4% 1962	91.50 d	91.50 d
Raf. Cressier 5 ¾ 1966	97.50 d	97.50 d

Cours des billets de banque
du 5 août 1968

	Achat	Vente
France	76.—	81.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	106.—	108.50
Espagne	6.05	6.35
U. S. A.	4.28	4.34
Angleterre	10.20	10.50
Belgique	8.30	8.60
Hollande	118.—	120.50
Autriche	16.50	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	47.—	50.—
Pièces françaises	45.—	48.—
Pièces anglaises	45.—	48.—
Pièces américaines	235.—	250.—
Lingots	5325.—	5475.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphonez-nous !

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discrétion assurée.

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02 (sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 6 AOUT

SUISSE ROMANDE

18.40 Bulletin de nouvelles.
18.45 Publicité.
18.50 Sur l'antenne.
19.15 Publicité.
19.20 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.25 Cécilia, médecin de campagne
Feuilleton.
19.55 Publicité.
20.00 Téléjournal.
20.15 Publicité.
20.20 Au cœur du temps
La Nuit des longs couteaux.
21.10 Musique en Suisse.
21.35 Le cas Karl Stauffer-Bern.
22.20 Soir-Informations.
22.35 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Journal de vacances.
13.00 Télé-midi.
13.30 La clé de l'énigme.
18.50 01 Londres
Feuilleton.
19.20 Kiri le clown.
19.25 Trois prétendants.
19.40 L'Homme de l'ombre
Feuilleton.
20.00 Télé-soir.
20.55 Les sincères.

FRANCE 2me CHAINE

19.45 Télé-soir.
20.00 Le mot le plus long.
20.30 Chapeau melon et bottes de cuir.
21.20 Le Bal des petits lits blancs.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal. 19 h, animaux et tam-tams. 19.25, Ma sorcière bien-aimée. 20 h, téléjournal 20.20, l'exploration des mers. 21.05, hommage à Paul Claudel. 21.25, La Mort de Judas, de P. Claudel. 22 h, chronique littéraire. 22.05, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, rendez-vous avec Peter Igelhoff. 21 h, j'ai vingt ans. 23.35, téléjournal, commentaires, météo.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Liebeslieder-Walzer (Suisse, 21 h 10) : 25 minutes pour mélomanes.

Le cas de Karl Stauffer-Bern (Suisse, 21 h 25) : Une réalisation suisse alémanique de qualité.

J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15 et 6.30, informations. 7.15, miroir-première. 7.45, roulez sur l'or 8 h et 9 h, informations. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h et 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 10. 12.45, informations, ce matin dans le monde. 12.55, Les Enfants du capitaine Grant. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16 h, le rendez-vous de 16 heures. 17 h, informations. 17.05, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, signes particuliers. 20 h, magazine 68. 20.20, intermède musicale. 20.35, soirée théâtrale, en hommage à J. Kielh : Les Jumeaux siciliens ou les Menechmes, comédie de Plaute. 21.50, l'opérette de Quat'sous. 22.30, informations. 22.35, activités internationales. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, iroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, les chemins de l'opéra. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Symphonie, Mozart. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique de cow-boys et de westerns. 11.05, divertissement populaire. 11.40, magazine agricole. 12 h, G. Shering et son Combo. 12.40, musique légère. 13.50, bourse. 14 h, magazine féminin, roman à épisodes. 14.30, orchestres récréatifs. 15.05, Obéron, opéra, extrait, Weber.

16.05, visites aux malades. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes : Nova Helvetia. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse : musique et informations de l'Ouest. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, le monde du cinéma. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, la situation internationale. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz.

critique TV

Initiative fructueuse

LES AVENTURES DE SATURNIN (Suisse romande). — Le célèbre petit canard de Jean Tourane qui apparaît régulièrement sur les petits écrans romands fait toujours la joie des petits téléspectateurs. Hier, son navire avait fait naufrage et il s'est retrouvé sur une île qu'il croyait déserte. Lors de ses randonnées exploratoires, il s'aperçoit que l'île est habitée par un monstre, en l'occurrence un serpent. Il n'aura plus qu'une ressource : construire un radeau et quitter ces lieux inhospitaliers.

Les intrigues sont toujours aussi simples et accessibles à tous. Les images, par leur vie et leur fraîcheur ne peuvent que captiver les enfants. Toutes les conditions sont réunis pour leur ouvrir les portes du merveilleux et les autoriser à vivre intensément les aventures du petit canard. Cependant, l'épisode diffusé hier soir nous a démontré que l'imagination des auteurs n'est plus aussi vivace que par le passé. Ils se sont trouvés dans l'obligation d'introduire une séquence de variétés sans rapport ou presque avec l'intrigue pour satisfaire les exigences horaires. D'autre part, il semble que pour compenser le manque d'idées créatrices, ils se réfugient derrières les méthodes dites cinématographiques utilisées dans les films à suspense. Cette constatation ne nous réjouit pas, car suivre les aventures de « Saturnin » ne sera plus, auprès des très jeunes téléspectateurs synonyme de détente. Si les auteurs persistent dans cette direction, ils risquent fort de perdre une partie de leur clientèle. Auparavant, les enfants n'étaient pas déroutés mais plutôt rassurés par leurs aventures. C'était un élément important.

LA GRIFFE SANGLANTE (Suisse romande). — Il était inévitable que les aventures écrites par Conan Doyle soient un jour adaptées pour la télévision. Si le téléfilm ne parvient pas à nous rendre complètement l'atmosphère particulière des histoires du père de Sherlock Holmes, il n'en demeure pas moins qu'il respecte l'intrigue et ménage le suspense. C'est pourquoi nous prenons tout de même plaisir à suivre les enquêtes du héros et de son ombre.

TABLE OUVERTE DES JEUNES (Suisse romande). — Il ne fait aucun doute que les responsables du service de l'information ont eu une excellente idée en organisant des débats entre jeunes. Cependant, cette initiative vient aussi tardivement que celle des autorités. Il y a longtemps que la TV aurait pu leur donner la parole. Notre but n'est pas de commenter le débat. Il faut tout de même relever la correction des propos échangés sur ce sujet délicat : « Contestations, participation des jeunes et neutralité du pays ». Roland Bahy dirige parfaitement l'échange de vues, modère ses interlocuteurs lorsqu'il sent qu'il risque de ne plus être suivi. Ces débats, s'ils se multiplient et demeurent aussi réalistes qu'hier soir, peuvent porter leurs fruits. Il serait bon peut-être d'intégrer de jeunes interlocuteurs aussi dans les « tables ouvertes » du dimanche.

J.-Cl. Leuba

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Aula de l'université : 11 h 10, Le français pour rire. M. Loewer.
Quai Osterwald : 20 h 30, Projections commentées par T. Davernis.
Musée des beaux-arts : exposition à l'occasion du centenaire L. de Meuron.
Musée d'ethnographie : exposition Roumanie.
CINÉMAS. — **Bio :** 18 h 40 et 20 h 45, Un homme et une femme. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, La Piste des apaches. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Hardi Pardaillan. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, Les Professionnels. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Le Miracle de l'amour. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Les Plaisirs dangereux. 18 ans.
Danse et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA — **Cinéma de la Côte :** 20 h 30, Police des mœurs : dossier 1413.
Pharmacie de service : W. Gauchat (jusqu'à 21 heures).

la ROTONDE BAR DANCING

profitez en duo-pack la bouteille seulement -.95 au lieu de 1.10

L'emmental: roi d'outre-Sarine

Sur votre plateau de fromages, mêlez donc l'arôme délicatement relevé de l'emmental à celui du camembert suisse et à celui du reblochon. Garnissez le tout de tomates et de persil. Pourquoi pas dès ce soir ?

SUISSE SVIZZERA SCHWEIZ

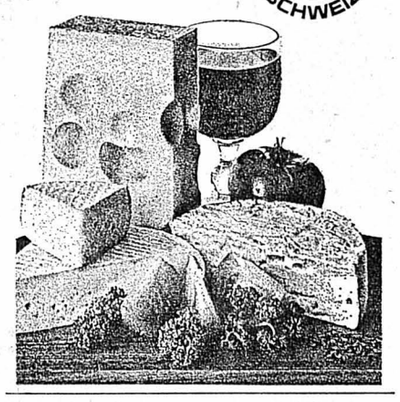

A vendre

1 Jux-Box 100 sel.
1 Jux-Box 160 sél.
1 football Spotlux
1 Flipper
36 chaises de terrasse.
Tél. (039) 5 67 77.

FORMIDABLE!...
3 ROBES SIMPLES
nettoyées détachées repassées apprêtées Fr. **10.-**
NEOVIT ECLUSE 9
Neuchâtel
✆ 4 11 01 - Près du funiculaire
Vêtements nettoyés : 6 kg = Fr. 8.—

SUPERMAN

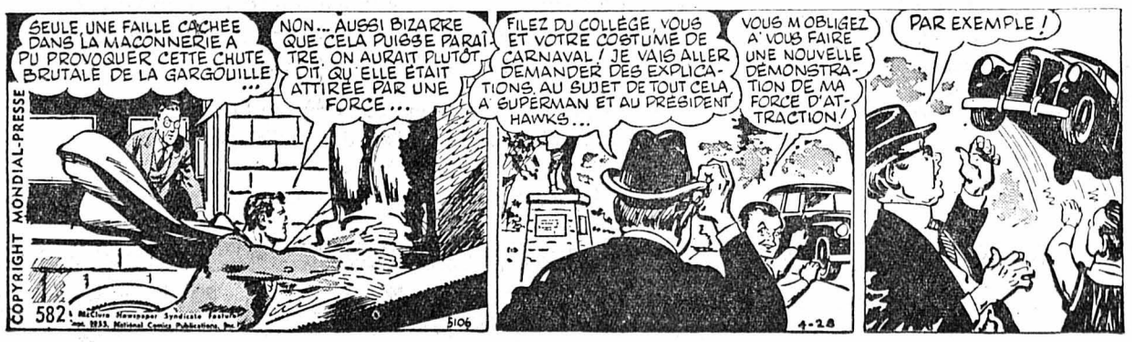

DONALD DUCK

C 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

Actualité suisse et romande

En 1967, moins d'accidents ont été annoncés à la CNA

Ce recul est dû essentiellement aux accidents professionnels

De notre correspondant de Berne :

La Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents (C.N.A.) vient de publier son rapport annuel et ses comptes pour 1967.

On est fort heureux d'y apprendre que l'affaire tourne rond, puisque 387,5 millions de recettes laissent un bénéfice d'un peu plus de 3,5 millions. La prospérité générale, le relèvement du niveau de vie se reflètent aussi dans la somme des salaires assurés qui a dépassé 21,5 milliards. Ce bond spectaculaire s'explique, il est vrai, pour une part appréciable, par le fait que le salaire maximum assuré a été majoré dès le 1er janvier. En revanche, le nombre des assurés eux-mêmes a légèrement diminué, d'un demi pour cent.

Grâce au développement des mesures préventives, le nombre total des accidents annoncés est en régression : 442,219 en 1966, et 434,441 en 1967. Le recul est dû essentiellement aux accidents professionnels.

BONS RISQUES ET MAUVAISES RIXES

Ce qui prend un intérêt particulier, dans les circonstances actuelles, c'est que si, dès le 1er janvier de l'année courante, les accidents de motocyclette et d'avion sont inclus dans l'assurance, certains « dangers extraordinaires » en sont désormais exclus, à savoir :

- la participation à des rixes et bagarres entre deux ou un plus grand nombre de personnes, à moins qu'il ne soit établi que l'assuré, sans avoir joué préalablement un rôle dans le différend, a été lui-même attaqué ou blessé en portant secours à autrui ;
- les dangers auxquels l'assuré s'expose en provoquant violemment autrui ;
- la résistance aux organes chargés de faire respecter l'ordre public, la participation et la présence volontaire à des troubles ou à des assemblées interdites par les autorités compétentes ;
- les actes délictueux ;
- le service militaire à l'étranger.

On le voit, gagnée par l'esprit du temps, la C.N.A. « conteste » à son tour le droit à la prestation d'assurance aux « contestataires » qui, usant de pavés, de bouteilles vides ou de barres de fer en guise d'arguments, exposeraient dangereusement leur épiderme et leur carcasse à la riposte du service d'ordre, cet animal si méchant qu'il se défend quand on l'attaque.

G. P.

ROUTES NATIONALES : on pourrait se passer de recettes supplémentaires

De notre correspondant de Berne :

Jusqu'ici, presque tout le monde le proclamait à l'envi : les ressources constitutionnelles et légales étant épuisées maintenant que la surtaxe sur l'essence a été portée à 15 centimes par litre, il faut sans tarder examiner les possibilités de recettes supplémentaires.

Une commission spéciale, présidée par M. Markus Redli, directeur de la division des finances et futur président de la direction générale des PTT, est au travail depuis plusieurs mois. Elle aurait sans doute pu mettre la dernière main à son rapport si l'arrivée de M. Celio à la tête du département fédéral des finances et des douanes ne l'avait incité à surseoir à la rédaction définitive de son mémoire. En effet, l'une des questions débattues par les commissaires concerne les péages, et tout particulièrement pour les tunnels routiers. Or on sait que le canton du Tessin fait une opposition farouche à tout projet de péage pour le futur tunnel routier du Saint-Gothard. Il était naturel que le conseiller fédéral tessinois, que le problème intéresse désormais directement, soit appelé à étudier le dossier.

Mais pourrait-il être dispensé de ce souci supplémentaire dès sa rentrée — imminente — de vacances ? C'est l'avis d'un conseiller national. M. Biel, indépendant de Zurich, qui dans «Die Tat» a publié, lundi matin, un article farci de chiffres tendant à démontrer que le financement des routes nationales est maintenant assuré et qu'il est inutile de mettre une rallonge à la « pompe à phynances ».

DES ESTIMATINS SÉRIEUSES

Tout cela repose évidemment sur des estimations, mais qui, à première vue, paraissent sérieuses. En voici l'essentiel :

A fin 1967, les avances de la Confédération au compte routier — c'est-à-dire cette partie des dépenses qui n'a pu être couverte par le produit des droits ordinaires et extraordinaires sur les carburants — ont atteint presque deux milliards. Mais, durant les prochaines années, le nombre des véhicules à moteur ne cessera d'augmenter, de sorte que la consommation d'essence, partant le produit des droits, s'accroîtra également. Dans cette perspective, on est en droit d'admettre que le plafond des avances que s'est fixé la Confédération, soit deux milliards et demi, sera atteint en 1972. Mais alors, les recettes légales actuelles suffiront à couvrir les frais pour la poursuite des travaux.

Sans doute, faudra-t-il compter dès lors avec le coût de l'entretien. Pour M. Biel, une fois construit le réseau complet des routes nationales, la dépense ne devrait pas excéder 90 millions par an. Elle peut également être couverte par le produit des droits et la part que la Confédération doit verser en la prélevant sur ses recettes générales.

Donc, pas besoin de péages, si ce n'est pour les poids lourds et les trains routiers utilisant nos routes nationales pour le trafic de transit, en particulier entre l'Allemagne et l'Italie. Sans formalités compliquées, puisque de toute façon, les véhicules doivent s'arrêter à la frontière, il serait possible, une fois réglée les éléments juridiques du problème, de faire payer un « droit de passage ».

Les automobilistes étrangers, venant pour affaires ou surtout en touristes, apporteraient leur contribution en achetant chez nous l'essence, à condition que le prix reste avantageux pour eux. C'est de nouveau le cas maintenant qu'en Allemagne et en France le carburant a renchéri.

THÈSE ALLÉCHANTE, MAIS...

Encore une fois, la thèse est alléchante. Mais elle repose sur un calcul de probabilités qui peut se révéler fragile. N'oublions pas que les « experts » avaient estimé à moins de quatre milliards le coût total des routes nationales, que le Conseil fédéral avait cru faire preuve d'une large prévoyance en portant cette somme à 5,7 milliards et qu'au bout du compte, on ne sera pas loin des 15 milliards.

On souhaite que la base de travail choisie par M. Biel soit plus solide.

G. P.

Point de vue d'un conseiller de Johnson

La protection civile suisse : la mieux organisée du monde

WASHINGTON. — La Protection civile suisse est celle qui est la mieux organisée dans le monde. Tel est du moins l'avis de M. Lauriston S. Taylor, conseiller spécial du président Johnson pour les questions de défense civile, qui a fait cette déclaration à Washington, au cours d'une interview à la radio à son retour d'un voyage d'étude fait récemment en Suisse et au cours duquel il a eu l'occasion de visiter plusieurs abris de la Protection civile suisse.

M. Taylor a relevé que, selon lui, notre pays était, en ce qui concerne la construction d'abris souterrains, plus avancé que n'importe quel autre pays au monde.

Le conseiller spécial du chef de l'exécutif américain estime que c'est grâce au fait que le gouvernement helvétique a parfaitement saisi le problème de la protection civile dans son ensemble, afin de réaliser un programme correspondant, que ces résultats ont pu être atteints. Il a précisé qu'en cas d'explosion nucléaire, la population suisse trouverait un refuge efficace dans ses abris.

L'écoulement des cerises

L'administration fédérale des alcools prend position

SISSACH (BL) (ATS). — La surabondance des cerises, dans les régions de Bâle et de la Suisse orientale, pose de graves problèmes aux producteurs, aux distillateurs et aux milieux économiques. En effet, les distilleries se voient dans l'obligation d'acheter d'énormes quantités, qui ne pourront pas être écoulées avant de nombreuses années. Elles se trouvent ainsi confrontées à des problèmes financiers d'importance, si bien qu'une demande a été adressée à l'administration fédérale des alcools. Celle-ci était priée de limiter l'importation de cerises étrangères, par l'augmentation des droits, et de lever l'impôt sur le kirsch au moment de la vente seulement.

L'administration fédérale des alcools a répondu par la négative, en avançant, comme motif, qu'il faut également tenir compte, selon la législation en vigueur, de la vente des cerises non destinées à la distillation. Cette prise de position a entraîné de la part des bourses maraîchères des deux Bâles et des distillateurs un appel aux producteurs, leur demandant d'intensifier la vente de cerises de table ou destinées à la mise en conserve, la demande étant stable dans ces domaines.

Des précisions après une escroquerie

ZURICH (ATS). — Le 15 juillet, on apprenait, à Zurich, qu'un tribunal israélien s'occupait d'une affaire d'escroquerie, dont la victime était, selon cette information, un citoyen suisse, de Berne, lésé de 1,300,000 francs. L'affaire concernait des participations dans des entreprises industrielles en Israël, pour lesquelles le citoyen suisse, M. Walter Willy, avait versé, en plusieurs fois, plusieurs centaines de milliers de francs. Ces sommes, selon l'information reçue de Zurich, auraient en réalité servi à payer certaines dettes hypothécaires de Beeni Raanani.

Le groupe Raanani vient de publier une lettre, définissant sa position. Selon ce document, c'est Walter Willi et deux de ses associés qui n'ont pas tenu leurs engagements, pour une valeur de 100,000 francs, dans l'affaire industrielle israélienne. En outre, ce n'est pas le tribunal d'Haifa qui s'occuperait de l'affaire, comme l'avait annoncé la nouvelle en provenance de Zurich ; il se serait déclaré incompétent et aurait transmis l'affaire au ministère public de Tel-Aviv.

Les médecins opposés à l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire

BERNE (ATS). — Les médecins suisses viennent de prendre position au sujet de la lettre circulaire de l'Office fédéral des assurances sociales, relative à une éventuelle revision de l'assurance-maladie. Les médecins suisses sont opposés à une telle procédure défendue par la Confédération des syndicats chrétiens, estimant qu'il faut d'abord que la dernière revision partielle fasse ses preuves. Le corps médical s'oppose en particulier à l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire et à la création d'un tarif unique. Mais les médecins suisses, sans rejeter le principe d'une revision totale, font diverses propositions, dont la plus importante concerne l'adaptation des subventions fédérales à la condition matérielle des assurés.

Mise au point après la vente aux enchères en faveur d'un théâtre italien

LUCERNE (ATS). — A la suite de la publication, dans la presse, d'un article où les acteurs du « Teatro Viaggiante » étaient accusés d'avoir artificiellement sur-misé, lors de la vente aux enchères d'œuvres données par éminents artistes contemporains, l'avocat de la troupe vient de faire une mise au point.

Il rejette les accusations portées contre les acteurs, s'élevant notamment contre le reproche d'avoir agi sous l'emprise de la panique. Les acteurs s'étaient engagés, vis-à-vis des artistes donateurs, à ne pas vendre leurs œuvres en-dessous de l'estimation faite par les artistes eux-mêmes, ce qui explique leur déception face aux prix trop bas et leur tentative de les faire monter.

En outre, le fait que les ventes se sont déroulées uniquement en allemand a augmenté les difficultés des acteurs italiens, ce qui explique leur réaction considérée parfois comme tardive. Certains ont d'ailleurs eu l'impression d'assister à une « vente de liquidation » et non à de véritables enchères.

Actuellement, plusieurs plaintes sont en cours, contre des acheteurs qui ont refusé de rendre les œuvres acquises à un prix trop bas.

SUISSE ALÉMANIQUE

Première discussion publique du « manifeste de Zurich »

Révélations sur les événements de juin-juillet

ZURICH (UPI). — Pour la première fois depuis qu'il s'est constitué, le « manifeste de Zurich » — qui s'est fixé pour mission d'être un lien de contact entre les autorités et les partisans d'un Centre autonome de la jeunesse — a organisé récemment, au centre Le Corbusier, à Zurich, une soirée publique de discussion consacrée aux événements de fin juin et début juillet à Zurich.

Le manifeste de Zurich, dont un des signataires les plus connus est l'écrivain Max Frisch, vient de recevoir un nouvel appui d'une douzaine de professeurs et docents de l'université.

200 ARRESTATIONS

Au cours de la discussion, un avocat qui s'occupe des intérêts d'un certain nombre de manifestants arrêtés lors des émeutes, a révélé que deux d'entre eux étaient encore en prison. Au total environ 200 personnes ont été arrêtées pendant les manifestations. Une dizaine de plaintes pénales ont été déposées contre des policiers accusés de brutalités et de sévices. Une dizaine d'autres devraient l'être également sous peu. De nombreuses autres personnes victimes de la répression policière ont renoncé à porter plainte par crainte de représailles (expulsion pour les étrangers, recalage pour les étudiants et risque d'être impliqués à leur tour dans une instruction pénale, etc.).

La possibilité d'une amnistie générale pour toutes les personnes impliquées est aussi à l'étude. On s'est également posé la question de savoir s'il y a moyen d'éviter les peines sévères qui menacent certains.

Une centaine de personnalités signataires du manifeste, des témoins directs des événements, des avocats et des intellectuels ainsi que de nombreux représentants de la presse ont suivi les débats avec intérêt. La municipalité, également invitée, s'était fait excuser. « Il est temps que nous passions à l'action. », a été la conclusion générale de la discussion.

La police lucernoise à la recherche... d'un faux policier

LUCERNE (ATS). — La police cantonale est à la recherche d'un individu, qui a commis une escroquerie au détriment d'un Italien établi à Lucerne. Se faisant passer pour un policier, ce bandit a perquisitionné dans le logement de ce travailleur étranger, et lui a volé son passeport et 1850 francs. L'homme, qui doit être Allemand ou Autrichien, d'après son accent, serait élancé, et la couleur de sa peau foncée.

C'est intriguée par le manège de ce curieux « policier » que la victime de l'escroquerie s'est adressée à la « vraie police », qui a ainsi été mise sur la trace du bandit.

Projet d'aérodrome : vive opposition dans les Grisons

JENINS (ATS). — Le gouvernement grison envisage de construire un aérodrome dans la région de Maienfeld. Ce projet se heurte à une violente opposition de la part des communes intéressées. C'est ainsi que Jenins, lors d'une récente assemblée, a voté une résolution exprimant son opposition à tout aménagement de place d'aviation. Elle motive son attitude par le caractère agricole et résidentiel de la région de Maienfeld, estimant en outre qu'il n'est pas nécessaire de doter la région d'un aérodrome.

A l'exemple des pèlerins d'autrefois

SION (ATS). — Les annales religieuses du Valais parlent abondamment de ces pèlerins qui faisaient régulièrement à pied le trajet qui sépare la vallée du Rhône de la cité mariale d'Einsiedeln dans le canton de Schwytz.

Cette semaine un Valaisan M. Pierre Bonvin, 40 ans, décida de renouveler cette expérience. Il couvrit ainsi à pied la distance qui sépare son canton d'Einsiedeln franchissant sur près de 200 km, en solitaire, Montana, la Gemmi, Kandersteg, Bluemlisalp, le Brunig, le Jochpass, Engelberg, Surenenpass, Altdorf, l'Axenstrasse, Schwytz, Hackenegg, Einsiedeln.

M. Bonvin vient d'arriver dans d'excellentes conditions au terme de son pèlerinage.

VALAIS

Hommage au pilote des glaciers

La marche Geiger se déroulera cette année à la fin août

On attend près de 2000 personnes

De notre correspondant du Valais :

Une conférence de presse s'est tenue lundi à Sion en vue de la deuxième marche commémorative Hermann Geiger. Au cours de cette conférence MM. Léonard Pfammatter et Victor Zuchuat ont pris la parole au nom de la Société des sous-officiers de Sion qui a pris en mains l'organisation de cette manifestation placée sous le patronage de l'Aéro-club valaisan et des pilotes des glaciers et destinée à rappeler le souvenir de l'illustre aviateur, de populariser la marche et de venir en aide aux familles des auveteurs dans le besoin.

En effet, le bénéfice intégral de cette marche est versé à la Garde aérienne suisse de sauvetage et alimente la « Fondation Hermann Geiger » dans un but purement humanitaire.

Cette deuxième marche aura lieu le samedi 31 août et le dimanche 1er septembre à Sion. Les marcheurs (on attend près de 2000 personnes) couvriront les 15 km qui séparent l'aérodrome de Sion où le pilote trouva la mort au village de Savièse en passant à l'hôpital, où tant de blessés furent ramenés par la voie des airs et sur les bords romantiques de la Sionne où se cache toujours la maison natale du pilote des glaciers.

Devant le nombre incessant de demandes de renseignements en provenance de toutes les régions de Suisse, les organisateurs rappellent que pour s'inscrire il suffit de verser la finance d'inscription de 8 fr au compte de chèques 19-9366 en mentionnant au dos « Marche Geiger » et ne conservant le coupon qui sera poinçonné au départ. Les départs auront lieu le samedi de 15 h à 17 h et le dimanche de 7 h à 9 h. Le délai d'inscription a été fixé au 20 août et toute demande de renseignement peut être adressée à la case postale à Sion No 332 ou au (027) 2 29 09. La médaille Geiger sera remise aux participants à leur arrivée.

Rappelons que 1700 personnes avaient participé à la première marche parmi lesquels le président de la Confédération.

Mort tragique d'un contremaître

(c) On apprenait lundi la mort tragique dans la région de Zermatt de M. Paul Gruber, contremaître, habitant Graechen. M. Gruber a glissé sur un rocher et a roulé dans un précipice faisant une chute mortelle de près de 150 mètres, en heurtant la tête contre les rochers. Il était marié, âgé de 34 ans et père de famille.

C'est au prix de grandes difficultés que les sauveteurs réussirent finalement à arracher son corps au gouffre. Un hélicoptère a descendu sa dépouille dans la vallée.

LIVRETS DE DÉPÔTS 4 1/4 % — BONS DE CAISSE 5 % 3 à 5 ans
BANQUE EXEL Av. Rousseau 5 Neuchâtel

5 TAPIS
superbes milieux moquette 260 x 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz. 190 fr. pièce.
G. KURT 1038 BERCHER Tél. (021) 81 82 19.

BOUCHERIES-CHARCUTERIE TEL. 5.14.56 5.66.21 SEYON 5 Margot
2 bonnes spécialités
Atriaux et rôti haché au foie

Abricots du Valais 1er choix le kilo 1.75
MIGROS

L'annonce reflet vivant du marché

Propriétaires de chattes
90 % des chatons que vous donnez à de vagues connaissances sont mal placés et deviendront de malheureux chats errants. Soyez donc conscients de vos responsabilités.
Détruisez tous les chatons le jour même de leur naissance.
Amis des bêtes.

GOLAZ BIÈRES LES MEILLEURES MARQUES

Machines mécaniques - Coffres-forts
Achat - Vente - Echange - Expertise R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67 la Chaux-de-Fonds.

CENTRE VELOSOLEX
Pierre JAQUES
Place des Halles 8
Tél. (038) 5 16 14 - Neuchâtel

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL Rousseau 5 Neuchâtel
Ouvert le samedi matin
(038) 5 44 04

L'ARGENT FAIT LE BONHEUR !

Bientôt vous changerez de voiture, partirez en vacances, achèterez une télévision en couleurs grâce à votre nouvelle situation.
Programex se charge de vous donner une formation complète d'opérateur, de programmeur ou d'analyste. Ces professions « cartes perforées » sont très bien rémunérées et accessibles à tous.

Retournez-nous le bon ci-contre pour obtenir une documentation gratuite et sans engagement.

Cours et travaux pratiques auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation.

BON à retourner à l'institut Programex, avenue de Morges 78, 1004 Lausanne.
Nom : Prénom :
Rue :
No post., lieu : Chez :
Profession : NF 35

Dernières dépêches de la nuit

Malgré les majorettes, les fanfares et les banquets

La convention républicaine s'est ouverte sous le signe du duel Nixon-Rockefeller

MIAMI-BEACH (AP). — La Convention nationale républicaine a été ouverte hier à 10 h (15 h — heure de Paris) par M. Ray Bliss, président du comité national du parti, en présence de quelque 1333 délégués qui auront à désigner, mercredi, le candidat chargé de défendre les couleurs du « great old party » (G.O.P.) en novembre prochain dans la course à la Maison-Blanche.

M. Richard Nixon, paraît avoir le plus de chances, sauf imprévu d'obtenir l'investiture, mais il semble déjà exclu que ce soit dès le premier tour de scrutin.

Depuis plusieurs jours déjà les délégués affluaient dans la capitale du soleil et de la joie où règne une atmosphère de kermesse, avec défilés de majorettes, accompagnées de fanfares, banquets et réceptions à bord de luxieux yachts et autres stratagèmes publicitaires des agents électoraux des candidats en présence.

L'événement a attiré un monde considérable à Miami-Beach en plus des habituels vacanciers et beaucoup des délégués doivent loger sur des bateaux ancrés dans le port.

De sévères mesures de sécurité ont été prises : les candidats, dont les principaux sont MM. Nixon, Nelso, Rockfeller, gouverneur de l'Etat de New-York, et Ronald Reagan, gouverneur de Californie, se déplacent en hélicoptères.

UN RAPPEL

Après l'exécution de l'hymne national, Mgr Coleman Carroll, archevêque de Miami, dans une prière, a demandé à Dieu d'accorder à tous « sagesse et courage car nous sommes placés devant les problèmes écrasants d'un monde troublé ».

Le prélat, après avoir évoqué la guerre au Viet-nam, la famine au Biafra, la crise tchécoslovaque, a parlé des violences qui déferlent sur les Etats-Unis.

« Deux fois cette année, la balle d'un assassin a fauché la vie d'un de nos leaders nationaux. Il y a eu des émeutes dans nos villes. Le lourd nuage de la peur menace de nombreux de nos citoyens... »

CONTRE WALLACE

Dans son discours, le gouverneur Kirk a déclaré que « le nouveau sud » fatigué de l'ancien système du parti unique, ne soutiendrait pas un candidat d'un troisième parti pour la présidence », faisant allusion au nouveau parti que veut former l'ancien gouverneur Wallace.

» Nous n'allons pas gaspiller notre nouvelle puissance pour un candidat futile, rétrograde, sûr de perdre, d'aucun troisième parti. La convention ramènera l'unité aux Etats-Unis. Lorsque nous aurons choisi notre candidat, le nouveau sud contribuera pour sa part... pour plus que sa part, à son élection comme président. »

LA POSITION DES CANDIDATS

Voici les positions des candidats à l'investiture républicaine d'après un décompte des voix des délégués engagés pour le premier tour de scrutin : Nixon 576 ; Rockefeller 233 ; Reagan 166 ; divers 221 ; non engagés 137 ; majorité requise: 667.

Nelson Rockfeller préfère, comme on le voit, un autre mode de propagande. Ici, à Miami, une de ses « fans » l'accueille de joyeuse façon.

Collision ferroviaire aux Etats-Unis : QUARANTE BLESSÉS

MIAMI (Floride), (ATS-AFP). — Quarante personnes — dont quatre dans un état critique — on été hospitalisées, à la suite de la collision survenue entre deux trains de voyageurs roulant en sens inverse, près de Winterhaven, dans le centre de la Floride.

L'un des trains, qui se dirigeait vers le sud avec 250 voyageurs, s'était arrêté sur la voie principale, attendant le passage d'un convoi faisant route vers le nord, dans le sens Miami - New-York, et qui devait prendre une voie de garage. Mais ce train continua à rouler sur la voie principale.

Treize des dix-huit vagons de voyageurs de ce dernier convoi ont été projetés hors des voies, tandis que deux des dix-huit roulant en sens inverse ont quitté les rails.

Les équipes de secours ont dû utiliser des chalumaux pour dégager les chauffeurs des deux locomotives.

Horrible tragédie en Allemagne

CASSEL (ATS-DPA). — Un commerçant allemand gé de 43 ans a tué sa femme et ses enfants — trois garçons et deux filles, âgés de 5 à 17 ans, puis à mis le feu à sa maison. L'homme s'est ensuite donné la mort. La tragédie s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi à Breitenbach, près de Cassel.

Pilotes cuits au four

DAYTON (ATS-AFP). — L'armée de l'air américaine a découvert une nouvelle utilisation de certains membres de son personnel : elle les fait cuire au four.

Trois fois par jour depuis mars dernier, à la base aérienne de Wright-Patterson (Ohio), des pilotes revêtus de combinaisons spatiales sont placés dans des fours dont on élève la température jusqu'à 150 puis 210 centigrades. On les y laisse ainsi rôtir près de 20 minutes avant de les sortir du four.

Il s'agit d'une très sérieuse expérience sur les réactions du corps humain à très haute température organisée par les laboratoires de recherche de la médecine aérospatiale et dont le principal résultat est d'avoir prouvé que les cosmonautes pourraient survivre à leur retour dans l'atmosphère si le système de refroidissement de leur cabine ne fonctionnait pas.

Onze volontaires, âgés de 23 à 37 ans, participent à ce programme. La plupart d'entre eux peuvent supporter pendant 15 minutes une température de 150 degrés et jusqu'à trois minutes une température de 210 degrés (il suffit de 10 minutes à 210 degrés pour obtenir un steak « saignant ») et le pire qui leur est arrivé jusqu'à présent a été des ampoules aux oreilles...

La police autrichienne conteste la «vie» des écolières d'Innsbruck

INNSBRUCK (ATS-AFP). — Des écolières se livraient depuis plusieurs années à la prostitution clandestine. Elles allaient trouver d'elles-mêmes un homme, toujours le même, lorsqu'elles avaient besoin d'argent. Mieux, certains parents n'ignoraient pas l'activité « secondaire » de leurs peu studieuses filles.

Cette incroyable affaire de mœurs a été découverte par la police d'Innsbruck à la suite d'une enquête menée dans une école de filles pour rechercher les auteurs de certains vols.

Les enquêteurs ayant découvert dans le sac d'une élève une somme d'argent anormale à cet âge, la jeune fille a révélé aux policiers que cet argent provenait de son activité de « call-girl ». C'est ainsi qu'ils ont découvert qu'elle n'était pas seule de son genre à recourir à ce moyen pour se procurer de l'argent.

Selon, les premiers résultats de l'enquête, le client de ces demoiselles, dont la police se refuse à publier l'identité, aurait reçu plus de 600 visites « intéressées ».

Quant aux parents qui « savaient » et qui sont apparus d'une complicité coupable, ils ont déclaré aux enquêteurs qu'ils s'étaient contentés de réprimander leurs filles ou de faire des reproches à l'inconnu, sans jamais avertir la police.

Manille : plus rien que la mort sous les décombres

MANILLE (ATS-AFP). — Les sauveteurs ont abandonné tout espoir de retrouver vivants les quelque 150 personnes encore ensevelies sous les ruines de la « Tour de Rubis », l'immeuble d'habitation de cinq étages détruit pendant le violent tremblement de terre de vendredi dernier.

80 heures après le tremblement de terre le bilan des morts s'élevait à 200. On a tiré 258 blessés des décombres, mais 25 d'entre eux sont morts dans les hôpitaux. Onze personnes sont mortes dans les provinces.

Hanoï exige maintenant que les Etats-Unis reconnaissent et discutent avec le Vietcong

PARIS (ATS-AFP). — Aucun règlement politique ne pourra être conclu au Viet-nam du Sud si les Etats-Unis ne reconnaissent pas le Front national de libération, a indiqué M. Nguyen Thanh-le, porte-parole de la délégation de Hanoï aux conversations de Paris.

Parlant au cours d'une conférence de presse, M. Le a déclaré : « Les Etats-Unis doivent reconnaître le Front national de libération et discuter avec lui ».

Le porte-parole s'est toutefois gardé de préciser si le gouvernement de Hanoï entendait que le FNL fût représenté à la deuxième phase des conversations officielles de Paris (celle qui suivrait la cessation inconditionnelle des bombardements contre le Viet-nam du Nord), ou si Hanoï exigeait que la phase politique se déroule exclusivement entre Washington et le Front.

DES PAUSES CAFÉ ?

Soumis à un véritable barrage de questions par des journalistes qui lui faisaient observer que si une future négociation politique doit avoir lieu seulement entre le Front et les représentants américains, il ne resterait plus alors que des sujets secondaires à discuter à Paris après la cessation des bombardement sur le nord, M. Le a répété à quelque six reprises sa formule habituelle :

« Notre position est d'exiger du gouvernement des Etats-Unis qu'il cesse inconditionnellement ses bombardements et tous autres actes de guerre sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Viet-nam et sans aucune réciprocité. Ensuite les deux parties pourront entamer les discussions sur d'autres questions les intéressant. »

Alors qu'El-Fatah dévoile « tous » ses projets

Jordaniens et Israéliens portent leur différend devant le Conseil de sécurité

NEW-YORK (AFP). — **Le Conseil de sécurité des Nations unies est maintenant saisi par Israël et la Jordanie, du raid aérien contre El Salt, sur la route d'Amman. Il a tenu séance la nuit dernière.**

La Jordanie estime qu'on assiste à une nouvelle agression flagrante de la part d'Israël. De son côté, Israël fait valoir que ses avertissements au sujet des raids terroristes étant restés sans effet, le gouvernement de Jérusalem a agi par légitime défense en bombardant les bases de départ des commandos et le quartier général de l'organisation terroriste El Fatah.

Le bombardement aérien de dimanche qui a duré trois heures a fait selon les Jordaniens, 28 morts, dont 23 civils et 82 blessés dont 76 civils jordaniens. Du côté israélien, un avion « Skyhawk » et deux nids d'artillerie auraient été détruits et un grand nombre de soldats tués.

Un nouvel incident s'est produit tôt hier matin le long du Jourdain, dans le secteur de la vallée de Beisan où, d'après un porte-parole, des forces arabes ont attaqué au mortier, au bazooka et à la mitrailleuse trois kibboutzim et des éléments israéliens. Les Israéliens ont riposté et on ne signale aucune perte.

LE PROGRAMME

La principale organisation des commandos palestiniens « El Fatah » a annoncé « qu'elle ne constituait pas un parti politique, mais n'excluait pas la possibilité de se constituer en parti révolutionnaire à l'avenir ».

Les buts immédiats du combat d'« El Fatah » sont les suivants : empêcher toute nouvelle immigration de juifs en Israël ; nuire à la stabilité économique d'Israël ; ruiner l'industrie touristique d'Israël ; empêcher les émigrants juifs de s'attacher à la terre.

Vive activité des Viets près de Saigon

SAIGON (AP). — Deux violent engagements se sont déroulés au sud de Saigon, preuve d'une recrudescence d'activité, visant peut-être à attirer une partie des forces américaines assurant la défense de Saigon.

Les Américains ont tué 41 Viets et saisi 19 armes. Ils ont eu de leur côté deux tués et 13 blessés, dont le général Franklin David, commandant la 199me brigade d'infanterie.

France : les pertes de devises

PARIS (ATS-AFP). — **La France a perdu 10,211 milliards de francs de devises depuis la crise qui a éprouvé l'économie au mois de mai dernier. Cela représente environ le tiers des réserves qu'elle détenait il y a trois mois.**

Au mois de juillet, le montant des pertes de devises s'est élevé à 3,292 milliards de francs, indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances. En effet, selon ce communiqué, les réserves publiques d'or et de devises convertibles s'élevaient, au 31 juillet, à 23,945 milliards de francs, contre 27,237 milliards au 30 juin.

L'affaire du Boeing 707

Alger recevra les délégués des pilotes de ligne

ALGER (AP). — On apprend dans les milieux du ministère des affaires étrangères que le gouvernement algérien s'est adressé à certains pays amis pour leur demander des éléments d'appréciation en leur possession susceptible d'accélérer la clôture de l'enquête sur l'affaire du « Boeing 707 » israélien.

Par ailleurs, dans un communiqué diffusé par l'agence A.P.S., les autorités algériennes annoncent « qu'elles sont prêtes à recevoir et à discuter de l'affaire du « Boeing 707 » avec des représentants de l'Association internationale des pilotes de ligne.

Terrible explosion à Versailles : 26 logements ravagés • 100 sinistres

VERSAILLES (ATS-AFP). — Vingt-six appartements rendus inutilisables, une centaine de sinistrés et sept blessés (dont deux grièvement atteints) c'est un miracle que la terrible explosion de gaz qui a ravagé un bloc à Mantes-la-Ville, dans les environs de Versailles, n'ait pas été une effroyable catastrophe.

L'incendie allumé par l'explosion a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers. « Les occupants de l'immeuble ont été pris de panique, raconte un locataire. Des voisins réussirent à évacuer le locataire qui occupait l'appartement sinistré. Il a été grièvement brûlé sur tout le corps. Ce fut ensuite la ruée dans les escaliers ».

Les cinquante personnes qui étaient dans l'immeuble réussirent ainsi à s'échapper avant que l'escalier ne s'effondre. Trois enfants et plusieurs adultes ont été blessés par des éclats de verre.

Rebondissement dans l'affaire du « Scorpion » ?

WASHINGTON (AP). — Le Pentagone s'est refusé à tout commentaire sur l'information publiée par la revue « Newsweek », d'après laquelle des postes d'écoute permanente de la marine américaine ont capté vers le 21 mai le bruit de la coque du sous-marin « Scorpion » cédant sous la pression de l'eau.

Le « Scorpion » à propulsion nucléaire, a été officiellement porté disparu au cours d'une traversée de l'Atlantique, il y a plus de deux mois.

La marine américaine possède un certain nombre de dispositifs d'écoute — tous secrets — pour enregistrer le passage de sous-marins, ainsi que d'autres informations, comme les séismes, dans l'Atlantique et le Pacifique. La principale tâche de ces postes est de suivre la marche de submersibles soviétiques.

Dans les milieux du Pentagone, on a confirmé que les autorités navales avaient ordonné un examen spécial des écoutes, après la disparition du « Scorpion », mais on s'est refusé à dire ce qu'avait donné cet examen.

Greffe du foie au Brésil : inquiétude

SAO-PAULO (ATS-AFP). — L'état de l'opéré du foie de Sao-Paulo, un homme de 52 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, inspire des inquiétudes, annonce un bulletin de santé de l'hôpital. Le patient est soumis à un traitement aux antibiotiques.

La greffe faite dans la matinée, est la première du genre au Brésil. Elle a été réalisée par une équipe de chirurgiens dirigée par le professeur Euryclides de Jesus Zerbini qui avait déjà été le premier à tenter une greffe du cœur en Amérique latine, le 26 mai dernier.

On ne connaît pas non plus l'identité du donneur, un homme de trente ans, ni les détails de l'opération.

SUITE

Prague et la Pravda

Paris s'interroge : paix ou armistice ?

Pour la « Pravda », « il n'est pas possible de résoudre ces problèmes dans l'isolement ».

Car « une étroite coopération dans tous les domaines, multiplie les forces des pays socialistes, élargit leurs moyens et permet d'accélérer la progression en avant ».

NUANCES

A Prague, les journaux se félicitent des résultats de la conférence, parfois avec quelque réserve, comme le Mlada fronta », organe des jeunesses communistes, qui y voit un « compromis mutuel » et pose la question de savoir s'il mettra fin de façon durable à la crise.

« Il serait naïf de penser que tous les problèmes ont été résolus à Bratislava et que certains d'entre eux ne reviendront pas à la surface au bout d'un certain temps... La polémique idéologique continuera et il n'y a aucune raison de l'éviter.

« NO COMMENT »

Le « Rude Pravo » organe du P.C., ne publie pas de commentaire, mais une dépêche de son correspondant de Moscou signalant que l'impression prévalant à Moscou est que la conférence a provoqué une détente et qu'elle a apporté « un résultat positif dans la recherche d'une issue mutuellement acceptable ».

En ce qui concerne la décision de Bratislava de mettre fin aux polémiques de presse, une commission de chroniqueurs militaires du syndicat des journalistes tchécoslovaques a déclaré sans ambage, qu'à son avis, les restrictions imposées aux éditorialistes avaient des limites.

POLÉMIQUE

Dans une lettre ouverte à M. Dubcek et à M. Cernik que cite le journal « Lidova Demokracie », ils suggèrent que le colonel Kudrna, porte-parole du ministère de la défense, soit relevé de ses fonctions pour « incompétence ».

La raison en serait qu'il s'était efforcé de mettre en veilleuse les informations relatives aux retards apportés au retrait des troupes soviétiques. Par contre, ils s'élèvent contre le blâme infligé en haut lieu, selon l'agence C. T. K. au général Prchlik, exclu il y a 15 jours du comité central, pour avoir exprimé une opinion privée « non autorisée » en se prononçant pour une revision du pacte de Varsovie.

« Nous considérons, déclarent les journalistes, que les fonctionnaires ne doivent pas exprimer uniquement l'opinion officielle. L'expression de vues personnelles est une chose à laquelle nous ne pouvons pas renoncer. »

Accueilli avec soulagement, l'accord de Bratislava entre la Tchécoslovaquie libérale et les cinq durs du bloc soviétique semble généralement à la presse parisienne « trop beau » pour être vrai et durable.

Comme les jeunes contestataires de la place de la Vieille-Ville à Prague qui scandaient « Dites-nous toute la vérité », les commentateurs parisiens regrettent que le communiqué de Bratislava n'apporte aucune décision concrète. On a du mal ici à croire qu'il n'y a pas eu, malgré le démenti de M. Alexandre Dubcek, quelques clauses secrètes.

Le « Figaro », notant que la réconciliation de Bratislava a été signée sur la même table où Napoléon vainqueur des Russes et des Autrichiens à Austerlitz (qui se trouve en Tchécoslovaquie) signa en 1805 le fameux Traité de Pressbourg (Bratislava en allemand), se demande si la paix conclue en 1958 dans la même ville aura la vie plus longue que le traité de 1805.

L'éditorialiste du « Monde » qui, vendredi, parlait de « liberté surveillée » pour la Tchécoslovaquie de Dubcek écrit maintenant qu'il faut marquer d'une pierre blanche cette journée du 3 août qui sert la clause de la détente dans le monde et de la liberté politique, pour le monde. Dubcek et ses libéraux ont obtenu satisfaction. Pour les commentateurs parisiens, l'accord de Bratislava n'est pas comme on aurait pu le craindre après le verdict de Varsovie, une condamnation de la Tchécoslovaquie mais une sorte « d'acquittement avec sursis ». Cela a l'air d'une victoire pour Dubcek, mais ce n'est peut-être qu'un armistice, « simple trêve ? remise au pas ? compromis honorable ? Il faudra encore du temps pour connaître l'issue réelle de la conférence de Bratislava, écrivent les « Echos ». Le long communiqué cache mal les concessions que M. Dubcek a dû consentir pour faire la paix ».

« Il n'y aura pas de nouveau Budapest, du moins dans l'immédiat, note l'« Aurore ». Une victoire si l'on veut, un sursis en tout cas.

L'ennui est que la satisfaction de Prague va de pair avec la satisfaction officielle des gens de Moscou, qui estiment eux que c'est l'orthodoxie la plus pure, la plus dure qui a eu le dernier mot. Ils ont raison les uns et les autres. Rien n'a été réglé. »

Quant au quotidien catholique « La Croix », il conclut : « C'est un nouveau délai qui est accordé à Dubcek. »

NEUTRALITÉ, MAIS...

Le gouvernement français a veillé tout au long de la crise tchécoslovaque à maintenir les apparences d'une stricte neutralité et à s'abstenir de tout commentaire officiel. Il semble cependant que, par la voie diplomatique, Paris a fait connaître à plusieurs reprises à Moscou son souhait que la crise soit résolue pacifiquement et témoigné de son intérêt pour l'expérience tentée par M. Dubcek et ses amis.

Dans les milieux diplomatiques on a noté avec satisfaction cette véritable reconstitution de la petite entente créée par la France après la Première Guerre mondiale que fut la solidarité des Tchécoslovaques, Yougoslaves et Roumains.

Dans ces mêmes milieux, on estime que la plus importante question qui reste posée après Bratislava est de savoir si les Russes ont bien réussi à « enkyster ce foyer d'infection libérale » qu'est devenue la Tchécoslovaquie ou si la contagion gagnera plus ou moins rapidement les autres pays du bloc soviétique.

Jean DANÈS

Notre téléphone de Paris

« Cosmos-234 » : en douceur

BOCHUM (AP). — Selon l'observatoire de Bochum, le satellite soviétique « Cosmos-234 » a fait un atterrissage en douceur près du cosmodrome de Bykonour dans le cadre de ce qui paraît être un nouvel essai de la cabine spatiale « Soyouz ».

UN FAIT PAR JOUR

La leçon de Bratislava

Le printemps de Prague a mal tourné : voilà, en dépit des commentaires les plus contradictoires, la leçon à tirer des travaux de la conférence de Bratislava. Car enfin, les documents sont là et aussi les discours et les promesses. Elles sont là encore toutes fraîches d'éloquence, les proclamations de Radio-Prague et aussi le fameux document dit des « 2000 mots » qui était comme l'on dit aujourd'hui, la contestation formelle de toute la politique passée de la Tchécoslovaquie.

Il est bien vrai, n'est-ce-pas, que durant trois mois, on nous a dit que Prague allait mordre à belles dents dans le pain frais de la liberté, que la Tchécoslovaquie nouvelle allait secouer ses chaînes, briser tous les carcans l'empêchant d'être elle-même, du point de vue politique, militaire et économique. Et comme beaucoup de gens croient de bonne foi, à ce qu'ils espèrent, c'est cela, n'est-ce-pas, qui était attendu. On est loin de compte.

Après Cierna et Bratislava, la Tchécoslovaquie reste ce qu'elle était il y a un an : un pays dépendant de l'Union soviétique, une sorte de dominion, un pion de la politique étrangère de l'Est européen.

Bratislava confirmant Cierna a précisé que les 5 + 1 avaient conclu à un renforcement de la communauté socialiste dans le sens du renforcement du pacte de Varsovie et du Comecon. Or, qui niera que le pacte de Varsovie et le Comecon soient les deux atoûts maîtres de la politique étrangère de l'Union soviétique ? Qui osera affirmer qu'un pays peut se targuer d'être indépendant quand il laisse à d'autres — même si cet autre est un ami — le soin de penser, de préparer les décisions qui engagent l'avenir ? Renforcement du Pacte de Varsovie et du Comecon, cela signifie que sur les problèmes essentiels, les affaires tchèques n'appartiendront pas à la Tchécoslovaquie. Les intérêts de la communauté socialiste qui, par le biais du Pacte de Varsovie et du Comecon, se confondent avec ceux de l'URSS, passeront avant ceux de la Tchécoslovaquie. Et Prague ne pourra dire son mot sur ces sujets, qu'en fonction des intérêts du « cartel » communiste. C'est très probablement ce que certains observateurs, en un langage choisi, appellent des « garanties » et des « concessions ».

C'est sans doute vrai, diront certains, mais vous oubliez que si Dubcek a accepté de rester dans la communauté socialiste, il a gagné la bataille de la libéralisation. Je n'oublie rien, et à mon tour je pose cette question : « Etes-vous libre parce que sans vous couper la langue vous serez enchaînés ? Etes-vous libre parce que l'on vous donne le droit de jouer le grand air du petit démocrate, alors que sur les plans militaire, économique, stratégique et de politique étrangère, vous ne pourrez faire un pas qu'à la condition de poser votre pied dans l'empreinte laissée par les pas de ceux qui montrent le chemin ? Dubcek va devoir désormais apprendre à son peuple à conjuguer le verbe : je suis libre, mais... » D'ores et déjà, il semble bien que cette conjugaison montre un goût d'amertume.

J'ajoute que, si ma mémoire est fidèle, ce n'était pas de cela non plus qu'il s'agissait en un récent passé et que là aussi, on est loin de compte. Il est bien vrai, n'est-ce-pas, que des échos de plus en plus nombreux étaient venus de Prague laissant augurer le retour à la vie politique de certains partis jadis dissous et notamment du parti socialiste. Il est non moins vrai que d'autres laissaient croire à un retour à une certaine forme de vie parlementaire. Billevesées...

Le P.C. tchèque a fait en sens inverse ce que le P.C. français fit lors des événements de mai. Les deux attitudes s'inscrivent dans la plus pure orthodoxie soviétique. A Paris, ne pouvant contrôler les événements, le P.C. a fait machine arrière, car l'a.b.c. du communisme consiste à ne jamais soutenir un mouvement de masse qui ne peut pas être contrôlé par le parti.

A Prague pour canaliser la crise, pour qu'elle aboutisse à l'estuaire choisi, le P.C. en a fait sa chose, pour qu'elle ne dépasse pas certaines limites et n'inonde pas certains secteurs réservés. C'est le secret des accords. Prague a convaincu les Soviétiques ? Mais, Prague a appliqué à ce sujet les méthodes de la IIIe Internationale. Comment ? En réussissant à maintenir le rôle déterminant du P.C. dans la vie politique tchèque.

Dubcek s'est sauvé en prouvant qu'il était moins libéral que les Soviétiques le craignaient, et plus communiste que les Occidentaux le pensaient. Rien de moins, rien de plus.

L. GRANGER

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

Un faux pas de la coopération technique

Selon l'auteur de ce « papier », la Suisse, « pendant des siècles », a été elle aussi un pays sous-développé. A partir de 1850, toutefois, des Allemands ou des Autrichiens nommés Saurer, Boveri, Wander, Nestlé, Bally, Emile Bührlé (1), l'ingénieur anglais Brown et ses fils Charles et Sidney, ainsi que les frères américains Page et quelques autres étrangers, implantèrent l'industrie en Suisse et ce fut, au bout d'un siècle, la prospérité dont nous jouissons présentement.

D'où la conclusion à laquelle on tend à conduire le lecteur pressé, distrait ou mal renseigné : si nos services de coopération réussissaient à infuser au Congo ex-belge, par exemple, des capacités techniques, industrielles, scientifiques ou économiques égales en valeur à celles que nous venons d'énumérer d'après l'auteur, les successeurs du général Mobutu, vers 2050, verraient leur pays dans le même état de développement que le nôtre en 1968.

~ ~ ~

Comparaison n'est par raison.

L'auteur semble ignorer que, dans la seconde partie du XVIIIe siècle, la prospérité de la Suisse faisait l'admiration des voyageurs français, anglais, italiens, voire espagnols qui la visitaient, et que son horlogerie et ses toiles peintes faisaient le tour du monde. C'est un fait que l'occupation française, les guerres de l'Empire et surtout le Blocus continental amenèrent chez nous le chômage et la ruine, mais si tant d'étrangers s'établirent chez nous avant et après 1850, ne croyons pas que ce fut par pure philanthropie.

Les Saurer, Boveri, Wander, etc. s'établirent en Suisse parce qu'ils y trouvaient un régime probe et libéral, des autorités communales, cantonales et fédérales stables et généralement considérées, une main-d'œuvre consciensieuse et capable et — ce qui compte s'agissant de la création d'industries — la sécurité de leurs investissements de capitaux et de matière grise. Or, il n'en va pas de même dans les Etats du tiers monde.

Supposons que les départements du premier Conseil fédéral se fussent répartis entre des gaillards de la trempe des Ben Bella, des N'Krumah, des Mobutu, des Boumedienne, des Sékou-Touré, des Lumumba et des Soukarno : nul étranger, bien sûr, n'eût été assez inconsidéré pour venir chercher fortune dans nos cantons. Et puisque nous en sommes là, demandons au rédacteur du « Bulletin de la coopération technique » de nous établir la liste, en 120 ans, de nos conseillers fédéraux assassinés, pendus, fusillés ou convaincus de concussion, de nos guerres civiles, de nos coups d'Etat, de nos massacres interraciaux.

En un mot comme en cent, on s'étonne et s'afflige de voir semblables niaiseries revêtues de l'estampille fédérale.

Eddy BAUER

(1) Le nom du grand industriel Emile Bührlé, décédé en 1956, n'a rien à voir dans cette énumération.